

Aujourd'hui dimanche

La personnalité de la semaine



B3 Lise Payette

Sports



649 8 16 29 32
40 46 (28)



B1 Une fenêtre sur le fleuve



B4 La violence continue à Séoul

Sommaire

annonces classées... B 5 à B 10
Arts et spectacles informations... C 1
Bridge... C 8
Décès, naissances, etc... B 12
Editorial... B 2
Êtes-vous observateur?... B 5
Feuilleton... B 7
Horoscope... B 6
Le monde... B 4
Loteries — résultats... A 4
Météo... A 2
Mots croisés... B 11
Mot mystère... B 9
Quoi faire aujourd'hui... C 7

Johnson fait triompher sa thèse

Me Guy Bertrand prend aussitôt la tête d'un mouvement de quelque 200 dissidents

YVON LABERGE
du bureau de La Presse
QUÉBEC

L'affirmation nationale de M. Pierre Marc Johnson a facilement passé hier l'épreuve du Congrès national du Parti québécois.

Plus de 80 p. cent des délégués présents ont appuyé sa thèse, cependant que les autres enregistraient leur dissidence.

C'est par ailleurs à l'unanimité que les quelque 1 200 délégués, réunis depuis vendredi soir au PEPS de l'Université Laval à Québec, ont reconduit l'article 1 du programme, qui dit que le Parti québécois a comme objectif fondamental de réaliser la souveraineté du Québec.

Pour le président du PQ, cela signifie que son parti a «campé là les orientations qui vont justifier» son action dans les années à venir.

Pendant que M. Johnson cachait mal sa satisfaction, le chef de file des dissidents, Me Guy Bertrand, un avocat de Québec, parlait d'une journée triste pour le parti souverainiste qu'il a aidé à fonder il y a presque 20 ans.

Réfugié, avec quelque 200 dissidents, dans une pièce du rez-de-chaussée du centre sportif de l'Université Laval, l'avocat clamait, debout sur une chaise: «C'est une journée triste en même temps qu'une libération que d'enregistrer sa dissidence.»

«Vous êtes tannés et écoeurés d'être des provinciaux, a-t-il lancé, et vous rêvez du jour où nous aurons les pleins pouvoirs. Ce jour, a ajouté Me Bertrand, qui verra le Québec devenir un pays.»

«Pour en arriver là, a-t-il dit, nous trouverons ensemble un moyen de véhiculer un projet de société qui soit simple à comprendre pour la population.»

VOIR JOHNSON EN A 2
SUITE DES INFORMATIONS EN A 10

La CSN accorde son appui entier à Larose

LISA BINSSE

Détendu, souriant, M. Gérald Larose est sorti hier d'une réunion spéciale, de plus de trois heures, plus fort que jamais en tant que président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

La CSN a aussi condamné toute forme de violence.

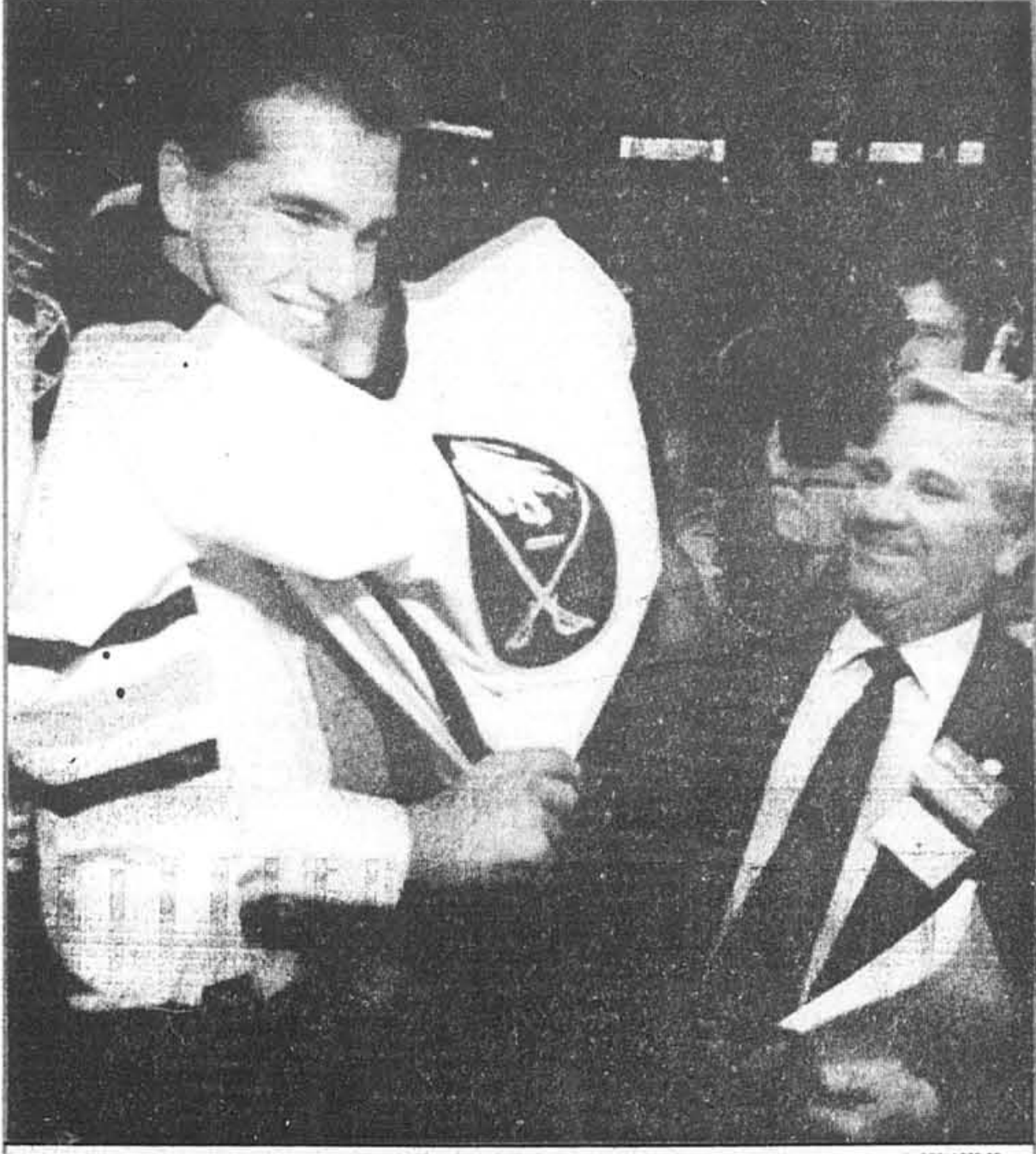
M. Larose a déclaré au terme de cette réunion des dirigeants de la centrale, que le bureau confédéral, «révolté par les récentes révélations sur l'infiltration policière au sein du mouvement démocratique et par la campagne orchestrée par les corps policiers visant à destabiliser l'organisation syndicale», a réaffirmé hier son appui entier et sa confiance totale envers l'exécutif de la CSN.

Il a indiqué que le bureau confédéral, qui regroupe l'exécutif national, les dirigeants des 22 conseils centraux et des représentants des huit fédérations, a condamné toute forme de violence.

Le bureau a été convoqué par l'exécutif pour faire le point sur les événements des derniers jours. Dans une résolution adoptée lors de cette réunion, tenue à huis clos, le bureau réclame des gouvernements qu'ils mettent un terme à l'infiltration des organisations démocratiques par des «agents provocateurs à la solde de forces occultes qui en perturbent le fonctionnement».

Une des quatre personnes arrêtées la semaine dernière, Marc-André Boivin, serait un agent secret de la Gendarmerie royale du Canada. M. Larose a précisé, à la suite des informations rendues

VOIR CSN EN A 2



PHOTOLASER CP

Hunter et Malarchuk aux Capitals

Comme prévu, Pierre Turgeon, des Bisons de Granby, a été le premier choix lors du repêchage de la Ligue nationale, qui s'est déroulé hier à Detroit. Turgeon n'a pas mis de temps à revêtir les couleurs de sa nouvelle équipe, les Sabres de Buffalo. D'autre part, les Nordiques ont conclu la plus importante transaction de leur histoire quand ils ont troqué Dale Hunter et Clint Malarchuk aux Capitals de Washington en retour de Gaëtan Duchesne, Alan Haworth, deux Québécois, et de leur choix de première ronde, le 15e, Joe Sakic, un centre de Swift Current. A leur propre tour, les Nordiques avaient fait du défenseur Brian Fogarty, des Alexanders de Brandford, le neuvième choix du repêchage. Quant au Canadien, son premier choix s'est arrêté sur Andrew Cassels, qui a totalisé 92 points à sa première année junior à Ottawa dans l'uniforme des 67's. Nos informations, pages 2 et 3 (tabloïd sports)

PARIS FRANCE

Avoir sa poule au pot!

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale
PARIS

Fallait-il en rire ou se laisser aller à de vieilles nostalgies d'histoires de cape et d'épée? That Was The Question, car le programme s'annonçait pour le moins audacieux: un «Tournoi international de chevalerie» de dix jours, début juin à la Porte de Pantin à Paris.

Premier tournoi, faut-il le rappeler, depuis l'an 1555, sous le règne du regretté Henri II.

Rigoureusement conforme aux règles de l'époque, avec déploiement de costumes d'époque, participation de 36 «chevaliers» venus d'Italie, d'Espagne, de Grande-Bretagne, de Suède et de... Pologne (où l'on a traditionnellement le culte du cheval).

A ce détail près que les lances utilisées aujourd'hui pour les joutes se cassent sur l'adversaire au lieu de le renverser (ou de le transpercer), ce qui est assez compréhensible.

La nuance, c'est que l'environnement extérieur a changé en quatre siècles. La Porte de Pantin est un espace peuplé de tours de bureaux, de parkings et de voies rapides, et comme l'organisation doit payer des gradins pour 8 000 personnes, les figurants et leur 400 costumes, bref trouver \$3 millions, on se fait «sponsoriser» par les supermarchés populaires Leclerc. Dure nécessité de l'époque.

Il est possible que quelque part au Texas ou dans l'Idaho, des Américains maniaques de chevalerie organisent des manifestations comparables. Mais ici, malgré le contraste du paysage environnant, il y a tout de même la-dedans quelque chose d'authentique, non seulement les participants sont tous de formidables cavaliers qui font caracoler leur

VOIR PARIS EN A 2

Le pape dénonce les conditions de travail des femmes

Les invitées avaient été triées sur le volet parmi des activistes des organisations officielles

AGNÈS CRUDA
envoyée spéciale de La Presse
LODZ, Pologne

Le pape Jean-Paul II a rencontré hier après-midi un millier d'ouvrières de l'usine de textile Unifontex à Lodz, à environ deux heures de route au sud de Varsovie.

Mais Grazyna n'a pas rencontré le pape qui a dénoncé à cette occasion «les mauvaises conditions de travail des femmes aux prises avec «la chaleur, l'humidité et le bruit».

Ceci pour au moins deux raisons. D'abord parce qu'elle a été évincée de son travail il y a cinq ans. Pas vraiment congédiée, mais fortement incitée à partir. Et ensuite, parce qu'elle travaillait à l'époque dans une autre entreprise de textile, Marchlewski, et que les employées des entreprises autres qu'Unifontex n'ont pas été invitées à assister à la rencontre. Conséquemment, même si elle n'avait pas

perdu son travail, Grazyna n'aurait pas rencontré le pape.

Judi dernier, la police s'est pointée chez Grazyna pour une perquisition qui aura duré trois heures. Les policiers ont quitté la minuscule pièce qui abrite une famille de quatre personnes — pas d'eau chaude, toilette commune dans la cour, chauffage au charbon — en emportant des livres (dont *L'Archipel du Goulag* de Soljenitsyne), des journaux, une radio, un magnétophone et des cassettes. Et en emmenant Jerzy, le mari de Grazyna: détention «préventive» de 48 heures.

Au moins trois autres personnes ont été ainsi arrêtées le même soir, à Lodz, en prévision de la visite du pape. «Tous des gens très engagés, susceptibles, par exemple, de se tenir à la tête d'une éventuelle manifestation», explique Grazyna, une femme dans la quarantaine, qui en a vu d'autres.

Hier matin, au moment de l'arrivée de Jean-Paul II, Lodz était aussi sale, grise et poussiéreuse que d'habitude. Pratiquement pas de petits drapeaux aux fenêtres,

pas d'images pieuses sur ses murs lézardés et lépreux. Lodz, capitale polonaise du textile et du cheap labor féminin, ne s'est même pas endimanchée pour accueillir le pape.

Les ouvrières des principales entreprises ont cependant obtenu l'autorisation de décorer à leur gré les longs édifices de brique rouge sortis tout droit de l'époque de l'industrialisation, où les femmes forment environ 80 p. cent de la main-d'oeuvre.

Jerzy et Grazyna travaillaient tous deux chez Marchlewski en 1980. Jerzy avait été élu président de Solidarité pour l'entreprise et s'est retrouvé en prison pour 18 mois après le coup d'État du 13 décembre 1981.

Depuis, Jerzy a trouvé un autre emploi dans une petite entreprise à capitaux étrangers comme il en existe depuis quelque temps en Pologne. Grazyna, quant à elle, gagne un peu de sous en reprisant des bas à la maison (pas des chaussettes, mais des bas de nylon avec des mailles).

Il y a des gestes qui en disent beaucoup sur ceux qui les font: à l'époque où Jerzy représentait les employés de chez Marchlewski au sein de Solidarité, il avait eu une occasion d'obtenir un meilleur logement pour sa famille. Mais il a refusé: il craignait que ses collègues pensent qu'il profite de son poste syndical pour bénéficier de privilèges auxquels d'autres n'avaient pas droit.

Des gens comme Jerzy ne se laissent pas briser par la prison. Aussi, ni Jerzy ni Grazyna n'ont cessé de se battre, et leur appartement est devenu un lieu de rencontre pour toute la dissidence de Lodz.

Il y a un prix à payer pour un tel entêtement: le couple est constamment harcelé par la police. En décembre dernier, trois voitures de police étaient stationnées en permanence devant leur logement, pour voir qui y rentrait et qui en sortait.

«Quand on va en ville, on ne sait jamais quand on pourra rentrer. J'ai tou-

VOIR PAPE EN A 2

NOUVELLES FRONTIÈRES

MONTRÉAL **PARIS** MONTRÉAL **LONDRES** A PARTIR DE **349 \$** VOL ALLER-RETOUR

288-4800
800 EST, DE MAISONNEUVE
(ANGLE ST-HUBERT)
(MÉTRO BERRI)
PERMIS DU QUÉBEC

SUITE DE LA UNE

Grazyna est bien déçue

AGNÈS GRUDA
envoyée spéciale de La Presse
LODZ, Pologne

■ Quand le pape Jean-Paul II a exprimé le souhait de profiter de son séjour en Pologne pour rencontrer les ouvrières du textile à Lodz, la grande question a été de savoir quelle entreprise aurait l'honneur de l'accueillir.

L'Église préférerait chez Marchlewski, une usine où Solidarité est encore vivante, où l'on peut trouver tracts et journaux clandestins, et où le syndicat dissout continue à aider les travailleuses, par exemple, par du soutien financier en cas de besoin.

Du côté gouvernemental, on penchait nettement pour Uniontex, entreprise massivement « pacifiée » après l'imposition de l'état de siège, d'où l'on a éliminé tous les éléments « douteux ». « D'autre part, se souvient Grazyna, nous espérons que des délégations des principales usines pourraient rencontrer le pape, pas seulement les ouvrières d'une seule entreprise. »

Une lettre en ce sens a été envoyée à l'évêque. Mais l'Église a cédé et le gouvernement a gagné sur toute la ligne. Et Grazyna s'est sentie un peu abandonnée par l'Église...

PAPE

Le pape dénonce les conditions de travail des femmes

Jours mes cigarettes et ma brosse à dents dans mon sac à main », dit Grazyna. Entendre : au cas où elle se ferait coffrer.

Un jour, Grazyna a demandé à son chien — un énorme doudou — de renvoyer ceux qui ont frappé à sa porte sans mandat de perquisition. Quelques jours plus tard, le chien se faisait écraser par une voiture. Coïncidence ?

« Je ne sais pas, affirme Grazyna, mais nous nous en sommes achetés un autre. »

Les deux filles du couple, qui se partagent un lit à étages derrière un paravent, semblent vouloir suivre les traces de leurs parents. Et l'aînée a déjà commencé à écopier : elle a été subtilement chassée du lycée — un des meilleurs de la ville — où elle avait entrepris ses études secondaires. Et elle a dû se contenter d'un lycée moins réputé.

J'ai rencontré Grazyna quelques heures avant que le pape ne se rende à l'usine Uniontex, ironiquement située rue du 8 Mars. « Observez bien ces femmes à la sortie des usines. Impossible de dire leur âge », m'a-t-elle fait remarquer.

Et pour cause : les travailleuses des entreprises de textile de Lodz vivent dans des conditions de l'époque de l'industrialisation sauvage.

Ainsi, la Pologne n'ayant pas ratifié le Traité de l'Organisation internationale du travail (OIT) interdisant le travail de nuit aux femmes, elles travaillent en alternance selon trois horaires : matin, soir et nuit. Et elles changent généralement d'horaire chaque semaine.

Si elles se contentent de leur semaine de travail de 40 heures, elles n'arrivent à gagner qu'un maigre 12 000 à 14 000 zlotys, soit la moitié du salaire moyen des Polonais. A peine de quoi survivre.

Encore que leurs revenus dépendent de leur production (elles sont rémunérées à la pièce) et que leur production dépend de leur contremaître.

Celles qui se plaignent ou qui rouspètent, se verront systématiquement attribuer des métiers ou des fils de moindre qualité, donc moins « productifs », explique Grazyna. En outre, les contremaîtres disposent d'une enveloppe sous forme de chèques à distribuer selon leur bon gré à la fin du mois. Or, ces « primes » peuvent constituer jusqu'à 50 p. cent du salaire mensuel. Voilà un moyen de contrôle extrêmement efficace sur une main-d'œuvre qui arrive difficilement à joindre les deux bouts. En raison de cette faible rémunération, les entreprises de textile manquent de personnel, et les directions exercent de fortes pressions sur les femmes pour les forcer à travailler en heures supplémentaires. La plupart acceptent, pour arrondir leurs revenus. Résultat : Grazyna raconte que la plupart des femmes travaillent couramment des journées de 12 heures.

Par exemple de 5h30 à 17h30 —, debout, avec deux pauses de 15 minutes pour manger. Mais

parfois elles ne les prennent même pas : elles ne peuvent pas se permettre d'arrêter les métiers. Ces femmes se lèvent souvent vers 4h du matin pour faire les courses pour la famille — Lodz est beaucoup moins approvisionnée que Varsovie et pour s'assurer un morceau de viande il faut se lever de bonne heure —, reviennent à la maison juste à temps pour préparer le repas du soir, coucher les enfants, faire le lavage, repasser. Elles se couchent vers minuit et recommencent le lendemain, temps libre néant. Toutes les femmes qui travaillent dans les usines de textile, souffrent de varices, déviations de la colonne vertébrale (à cause de la position penchée), de problèmes d'ouïe et de bronches. Le bruit dans les salles de production dépasse les 100 décibels. Les constantes vibrations provoquent un taux anormalement élevé de fausses couches. Il y règne une humidité insupportable, et l'air est plein de poussières de tissus qui pénètrent dans les poumons. Grazyna raconte une anecdote qui illustre à quel point ces entreprises sont gérées par l'absurde : « Un jour lorsque j'étais employée chez Marchlewski, la direction a eu la brillante idée de nous faire travailler sur des patins à roulettes, pour qu'on aille plus vite. C'était une idée complètement idiote qui n'a duré que quelques jours. On arrivait même pas à s'arrêter devant nos métiers, et il y a eu plusieurs cas de chute. »

Toujours chez Marchlewski, le toit coulait à un tel point que les femmes devaient travailler soulevées les deux pieds dans la boue. Il n'y a pas eu de réparations depuis.

Lodz « la rouge », « la prolétaire », n'a pas la réputation d'une ville particulièrement combative. Cela avait pris plusieurs mois avant que le mouvement de Solidarité déclenché à Gdansk n'y fasse des petits. Mais ces femmes épuisées de courir après la survie sont capables de grandes choses quand le vase déborde : en 1981, 50 000 d'entre elles ont participé à une impressionnante marche de la faim.

CSN

La CSN accorde son appui entier à Larose

publiques vendredi par la Société Radio-Canada, que ceci « témoigne de la stratégie des corps policiers dans une organisation démocratique comme la CSN. Le bureau fédéral est révolté de ces méthodes qui perturbent le fonctionnement d'une organisation majeure au Québec. »

De plus, le bureau demande au gouvernement Bourassa qu'il corrige dans les plus brefs délais l'injustice qu'il a lui-même créée à l'endroit des travailleurs du Manoir Richelieu, en ne s'assurant pas dans le contrat de vente (entre le gouvernement et M. Raymond Malenfant) que le syndicat et la convention collective de ces salariés seraient respectés.

M. Larose a déclaré qu'à la demande du syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu et de l'ensemble des organismes de la centrale, la CSN va poursuivre sa lutte dans ce conflit « dans une

campagne que nous vous annoncerons dans quelques jours ».

Cette réunion a permis aux dirigeants provenant des différentes régions où la CSN est représentée d'exprimer leur appui à M. Larose et à son exécutif. Il n'y a nullement été question de convoquer un congrès spécial.

Il y avait au moins un absent lors de cette rencontre, M. Georges Cantin, président de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt, qui était représenté par son vice-président, M. Hector Lamoureux.

Ce dernier a expliqué que M. Cantin, un ami personnel de longue date d'un des accusés, est fortement ébranlé par les récents événements. Malgré les tensions qui existent entre cette fédération et l'exécutif de la CSN, M. Lamoureux affirme que la FTFP appuie sans réserve M. Larose et l'exécutif.

Les militants de la CSN de la région de Québec sont particulièrement touchés par les arrestations et les accusations qui impliquent des gens qu'ils connaissent tous personnellement. Outre M. Boivin, que la CSN et la police qualifient de délateur, les trois permanents accusés relativement à des complots contre les établissements de M. Malenfant sont Guy Boisvert, de Québec, Gérard Thériault, de Shawinigan, et Arsène Henry, de Morin Heights, dans les Laurentides.

Même le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la CSN, dont les relations avec les élus sont parfois tendues, a donné un appui indéfectible à l'exécutif. Rencontré avant le début de la réunion, M. Yvon Doucet, président du syndicat, a affirmé que devant « ce coup dur, c'est clair les salariés de la CSN, ici et en région, sont derrière les élus ».

D'ailleurs, élus et salariés de Montréal et des régions se concentraient hier après-midi pour faire le point sur les récents événements. M. Doucet a expliqué que cette rencontre, qui se tient normalement à l'automne, a été devancée à la demande du syndicat et de l'exécutif de la CSN, à cause de la situation.

M. Larose a expliqué que cette réunion a huis clos vise à identifier les enjeux « au plan de la démocratie, du syndicalisme, du fonctionnement et de la responsabilité », voir l'impact de la campagne de dénigrement et identifier les actions à faire dans les prochains jours.

Malgré la présence des « agents » de sécurité (la plupart des ambulanciers), qui accueillent et contrôlent les visiteurs au 1601, rue Delormier, l'atmosphère était détendue hier dans les locaux de la CSN. Comme l'a indiqué un salarié de la centrale : « Le sens de l'humour reprend le dessus. C'est bon signe ».

À titre d'exemple, M. Larose, dans un « message » à Marc Boivin, lui demande de rembourser le salaire que la CSN lui versait. La convention collective stipule que les syndiqués, lorsqu'ils assument des mandats extérieurs rémunérés, doivent rembourser 70 p. cent de cette somme à la CSN. Le reste sert à payer l'impôt.

« On lui demande d'en faire autant ! »

JOHNSON

Johnson fait triompher sa thèse

Me Bertrand n'a pas voulu s'avancer davantage. Ses partisans et lui restent pour le moment membres du parti. Ils ont d'ailleurs immédiatement après réintégré la grande salle de l'amphithéâtre.

Au nombre des dissidents d'hier, le député péquiste de Duplessis, M. Denis Perron, et trois anciens députés défaits à l'élection de décembre 1985, MM. Robert Dean, Jacques et Gilles Baril. Sollicité qu'il était, le député péquiste de Mercier, M. Gérald Godin, a refusé de rejoindre le groupe.

Pour expliquer sa dissidence, le député de Duplessis a expliqué n'y voir rien d'anormal puisque, jusqu'à preuve du contraire, « nous vivons dans un pays démocratique ».

M. Perron ne croit pas que cela l'empêchera de participer au caucus des députés péquistes, une fois sa longue convalescence complétée. M. Perron a été victime, au début de l'hiver dernier, d'un grave accident cardiaque. C'était d'ailleurs hier sa première vraie apparition publique depuis sa maladie.

Interrogé, le chef péquiste a dit que son député devra décider lui-même s'il peut continuer à travailler avec ses 22 collègues de l'Assemblée nationale.

M. Johnson a par ailleurs dit souhaiter qu'une bonne majorité des dissidents acceptent finalement de rester. « Ceux qui n'acceptent pas le programme du parti, a-t-il ajouté, décideront de leur avenir. »

M. Johnson n'a pas caché que le débat était maintenant clos. « C'est fini et on ne remettra pas ça au premier conseil national venu. »

Le chef du parti a en quelque sorte remporté hier une double victoire sans même qu'il ait eu à intervenir dans le débat qui a eu cours presque toute la journée d'hier.

D'abord, parce que sa thèse a été très largement appuyée sans qu'on connaisse les déchirements que l'on sait dans l'histoire du parti.

Ensuite, parce que M. Johnson peut maintenant respirer, son leadership étant bien assis sur son affirmation nationale. D'ailleurs, un des premiers à le reconnaître a été M. Bernard Landry, qui a déclaré qu'il souhaitait que le président du parti ait la paix pour faire ce qu'il veut faire tant que son mandat durera.

« Je le souhaite et je le pense », a-t-il dit. « Le président est élu au suffrage universel des membres et il a le droit d'aller au fond de ses idées et de son mandat. »

Le débat d'hier s'est fait sereinement, sans grands éclats de voix. En matinée, en atelier, les opposants à la thèse d'affirmation nationale ont fait connaître leurs oppositions, de même qu'en après-midi à la plénière.

Cependant que pour les uns ce congrès est le commencement de la fierté retrouvée, pour les autres c'est la mise au rancart d'une option que la population ne peut finalement pas soutenir car les péquistes n'y font pas eux-mêmes confiance.

Pour d'autres, le Parti québécois est maintenant sur la voie qui mènera le Québec à sa pleine souveraineté et il faut maintenant faire de grandes choses pour que le pays et l'indépendance arrivent.

Selon le député péquiste de Johnson, Mme Carmen Juneau, ce n'est peut-être pas pour demain, mais pourquoi pas pour après-demain.

La thèse d'affirmation nationale adoptée hier, et qui s'insère dans la réécriture du programme du parti, prévoit que seul l'avènement de la souveraineté politique permettra au peuple québécois de se réaliser pleinement.

Cette souveraineté est cependant assortie d'associations librement consenties avec d'autres États. L'article 2 du nouveau programme péquiste stipule dorénavant que le Québec souverain pourra s'associer économiquement avec le Canada et tout autre pays.

M. Johnson a expliqué que cela serait fait ainsi, notamment parce que le commerce international se libéralise, et plus particulièrement avec les États américains.

Essentiellement, la démarche d'affirmation nationale vise à rassembler les Québécois pour leur permettre d'accroître l'espace de liberté du Québec et la maîtrise de sa destinée nationale. Pour cela, le Parti québécois se propose de faire adopter une constitution interne où seront inscrits les grands principes et les valeurs auxquels le peuple est attaché.

Finalement, le congrès a mandaté hier l'exécutif national pour développer, d'ici les prochaines élections, une stratégie de communication et de promotion des grandes orientations du Parti québécois et de sa démarche d'affirmation nationale.

Et enfin, les délégués ont proclamé que chacun se sente solidaire des grandes orientations adoptées. Faisant à peine fi du droit péquiste à la dissidence, ont dit certains.

En fait, la journée d'hier s'est terminée sans surprise. M. Johnson a gagné son pari. Il lui restera, après que le congrès national aura aujourd'hui terminé l'adoption des grandes orientations du prochain programme, à reconquérir le pouvoir. Sans quoi, comme le stipulera les nouveaux statuts du parti, il devra, après l'élection perdue, être jugé par ses pairs.

PARIS

Avoir sa poule au pot!

cheval, le lancent à 30 kilomètres à l'heure sur l'adversaire, mais ce sont tous des mordus de chevalerie : l'équipe anglaise est d'ailleurs composée de professionnels car les tournois existent toujours en Grande-Bretagne.

Malgré le côté « kitsch », les 8 000 spectateurs (à \$20 chacun) de la finale sont restés jusqu'au bout au milieu des trombes de pluie. Face à eux, au premier rang de la loge d'honneur couverte (où j'ai l'insigne honneur de me trouver), un monsieur d'une élégance parfaite, au profil caractéristique et au geste noble : nul autre que le comte de Paris, « prétendant au trône de France », descendant côté Orléans de Hugues Capet, fondateur de la dynastie en 997. Avec son teint parcheminé, le calme royal des gestes, on se demande parfois s'il n'a pas été sorti du musée de Cire.

Mais non, il est pour de vrai. « Monseigneur, lui demandai-je, (car c'est ainsi qu'on l'appelle), est-ce que ce folklore n'est pas un peu ridicule en 1987 ? »

— (Sourire noblement las et voix douce) : Vous auriez préféré des courses de voitures ? Mais il y en a déjà... »

Ce n'est pas tout à fait indifférent : la France a sous la main le vrai descendant d'une dynastie millénaire. Personnage de pacotille ? À une élection présidentielle, le comte de Paris ferait peut-être un ou deux p. cent des voix, et les organisations monarchistes sont des groupuscules. Mais elles existent (il y en a même une de gauche ?), elles publient des journaux. Le comte de Paris a été jugé à une époque assez importante pour qu'on l'interdise de séjourner en France. Et les médias lui reconnaissent une certaine autorité morale lorsqu'il écrit ou fait une déclaration.

En tant que Nord-Américain, on est par moments frappé par cette évidence : malgré les jeux télévisés, malgré Johnny Halliday, et le neon dans les cales, la France et les Français restent profondément marqués par l'histoire.

On imagine mal un homme politique québécois se réclamer de Dollard or Ormeaux ou de Frontenac. Il ne semble pas que même les fantômes de Bourassa (Henri), Laurier ou Macdonald servent beaucoup dans les campagnes électorales.

En France, on nage au milieu des lambeaux de tradition tout en prenant le TGV, le train le plus rapide du monde.

Le modèle d'un grand commis de l'État ? C'est Colbert. Un politicien rusé et partisan de la grandeur du pays ? Richelieu. Le bon dirigeant, éclairé et populaire ? Henri IV. On continue d'utiliser à tout bout de champ ses mots les plus célèbres tels que « Paris vaut bien une messe », ou le concept de « la poule au pot pour chaque Français ». Cette « culture » circule aussi bien dans les bistrottes que dans les salons.

Dans les affaires politiques, l'histoire des 200 dernières années (au moins) est mise à contribution par les uns et les autres. (Et ici je ne parle pas de la résistance !)

La plus grave injure, décernée en général à la droite par la gauche : « Vous n'êtes pas un vrai républicain. » Traduction : vous êtes le descendant des contre-révolutionnaires de 1789-1793. Bref, un

ennemi mortel de la démocratie. Et l'interpellé de protester avec véhémence : « Comment ? Monsieur, vous mettez en cause mes sentiments républicains ? »

Monarchistes mis à part, tout le monde est donc républicain. Mais de quel bord ? Gauche ou droite (c'est en 1792 que les termes sont apparus), jacobins ou montagnards ? ou le « marais » ? En 1982 au congrès de Valence, un leader socialiste déclare : « Je ne dirai pas comme Saint-Just : Que des têtes tombent. Je dirai : Il faut dire les-quelles et le faire tout de suite. » Le tout avec complet-cravate.

Dans le langage politique de tous les jours, il y a ceux que l'on désigne comme les Robespierre (couteau entre les dents), les Dan-ton (libéraux). Le gaullisme-chiraquisme est doctement qualifié de courant « bonapartiste », tandis que la droite libérale est « orléaniste ». Dans les assemblées électtorales, la gauche invoque Jaurès et Jules Ferry, la droite se partage entre Clemenceau (le « tigre » de la guerre 14-18) et Poincaré (le gestionnaire à poigne). Par contre à droite, personne n'aime se voir comparer à Guizot (19^e siècle) qui a eu ce mot aux milieux d'affaires : « Enrichissez-vous ». Ce n'était pas un grand « républicain », guère plus que Thiers, qui a écrasé la Commune de 1871.

Circle vicieux : l'histoire existe, donc on en parle beaucoup, etc. Il y a vingt ans que l'on raconte l'histoire à la télévision et à la radio avec d'énormes succès populaires (Decaux, Guillemin, etc.). Il y a aussi une demi-douzaine de revues historiques grand public. Mais les médias se contentent de rendre compte d'un phénomène très profond, surtout en province. Des guerres de religion féroces dans le Sud-Ouest il y a trois siècles est restée, à Toulouse, Bordeaux ou Albi, une véritable culture protestante, dont les détenteurs se reconnaissent entre eux. La Bretagne catholique était à droite : elle l'est restée en grande partie mais, à l'intérieur des terres, il y avait des « paysans rouges » : on y vote encore communiste.

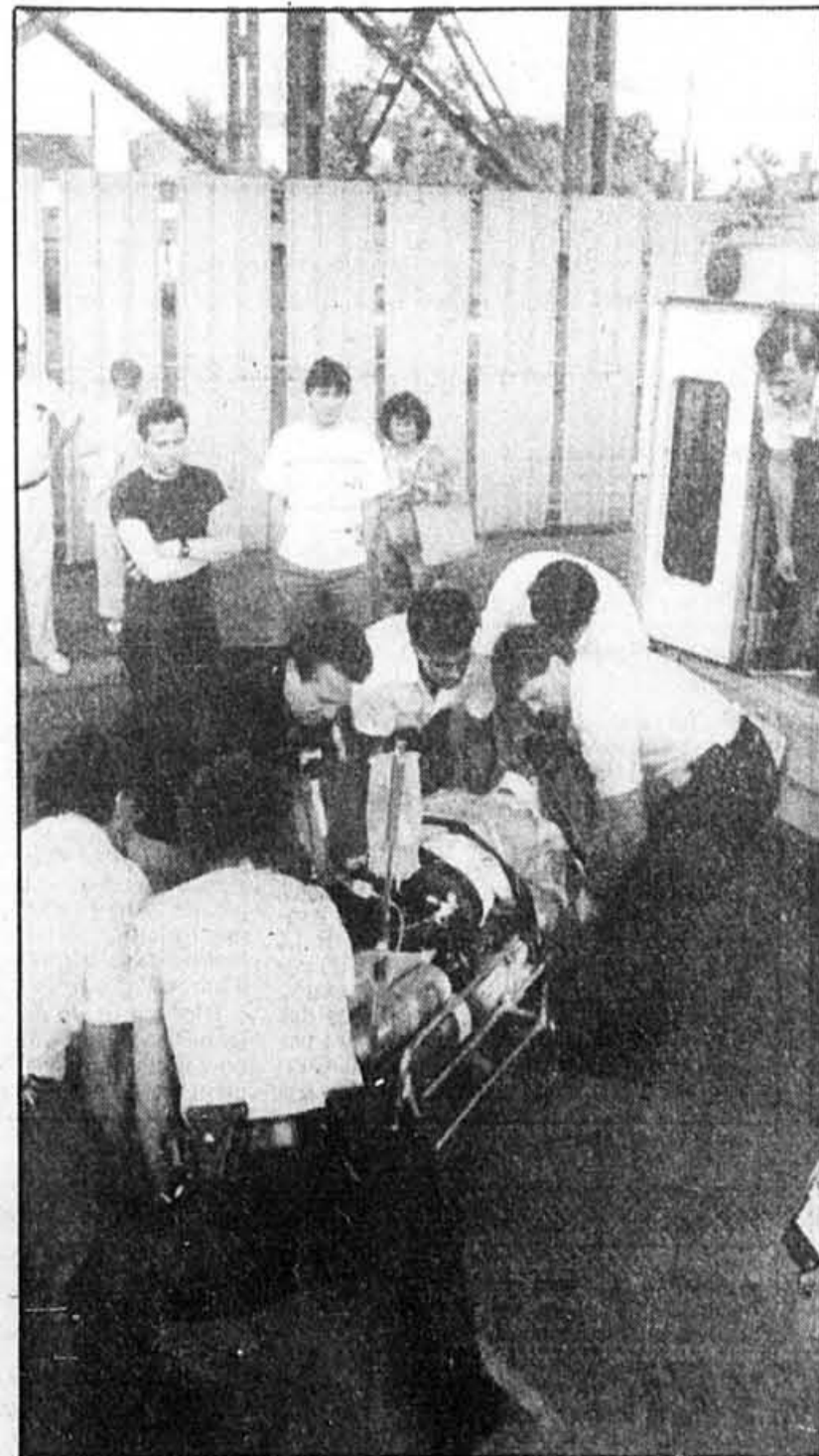
Dernière illustration en date de cet héritage historique : une grande fête traditionnelle organisée au Puy-du-Fou, en Vendée, par le secrétaire d'État à la culture, Philippe de Villiers. La Vendée, symbole de la contre-révolution, avec une insurrection « chouanne » qui s'était terminée dans un bain de sang en 1793, continue d'appartenir à la droite un nombre record de votes. Donc faire une fête en Vendée ce n'est pas politiquement innocent. Ce qui fait dire à un responsable socialiste : « Ce n'est pas la fête la plus républicaine qui soit. » Craindre une remise en cause des principes de 1789, c'est peut-être excessif. Il n'empêche que le symbole a fait accourir à cette fête le leader du Front national, Jean-Marie Le Pen.

À propos, le chef de l'extrême-droite a choisi son héroïne dans un lointain passé : c'est Jeanne d'Arc, dont il vient de célébrer la fête par des manifestations publiques. Mais dans sa contemplation du passé glorieux, il a été rattrapé par le présent : son ex-femme Pierrette Le Pen, 50 ans, — et avec qui il est en procès, vient de poser nue pour Playboy. Rien que pour l'embêter. Difficile cohabitation de la France éternelle et du quotidien prosaïque.

Il tombe du pont

Un homme de 58 ans a fait une chute de quelque 24 mètres du haut du pont Jacques-Cartier hier soir, pour s'écraser ensuite sur un terrain vacant, situé à quelques pas seulement du trottoir du boulevard Maisonneuve. D'après la police, un témoin a assisté impuissant à la chute du malheureux au moment où ce dernier s'élançait dans le vide. L'homme a été transporté à l'hôpital Saint-Luc, puis à l'hôpital Notre-Dame, où il est décédé hier soir. La police des Ports Nationaux avait reçu aussi un autre appel, cette fois pour un homme qui venait de se jeter du pont dans les eaux du fleuve Saint-Laurent. Les policiers ont entrepris des recherches afin de localiser la victime. Les recherches ont néanmoins été abandonnées après que les policiers eurent recueilli des versions contradictoires de l'événement.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, LA PRESSE



LA MÉTÉO

Québec			États-Unis		
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Min.
Abitibi	6	20	Ciel variable	Boston	18
Outaouais	10	25	Ensoleillé	N.-Orléans	26
Laurentides	7	21	Ciel variable	Buffalo	18
Cantors de l'Est	8	23	Ciel variable	Chicago	17
Mauricie	7	21	Nuageux	S. Francisco	12
Québec	10	22	Ciel variable	Miami	27
Lac-Saint-Jean	6	19	Nuageux	New York	22
Rimouski	5	17	Ensoleillé		24
Gaspésie	4	15	Ensoleillé		28
Baie-Comeau	5	17	Ensoleillé		30
Sept-Îles	4	15	Ensoleillé		30

les capitales		
Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	16	17
Athènes	20	34
Acapulco	25	32
Berlin	12	22
Bruxelles	13	17
Buenos Aires	6	11
Copenhague	13	19
Genève	11	24
Hong Kong	26	30
La Caire	21	38
Lisbonne	13	24
Londres	10	17

Canada		
Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	13	21
Edmonton	12	28
Regina	15	31
Winnipeg	16	29
Toronto	20	25
Fredericton	14	17
Halifax	11	15
Charlottetown	12	19
Saint-Jean	12	22

La Quotidienne
Tirage d'hier

à trois chiffres 936
à quatre chiffres 0444

24-7-01
Dimanche 14 Juin 1987

La santé dentaire des jeunes Québécois s'améliore

Presse Canadienne

■ La santé dentaire des jeunes Québécois ne cesse de s'améliorer.

Tels sont les résultats d'une vaste étude réalisée auprès de 26 000 enfants de 7 à 14 ans en 1983-84, et que l'Association des hôpitaux du Québec vient de rendre publique.

L'association affirme que la situation s'est améliorée au point où «le Québec a cessé de faire figure de parent pauvre à l'égard de certaines autres provinces canadiennes». Mais il ne faut pas crier victoire trop vite, prévient l'association.

Entre 1977 et 1984, l'incidence de la carie a chuté d'environ 30 p. cent chez les catégories de jeunes Québécois en 2e et 6e années (7 ans et 11 ans) et ceux âgés de 13 et 14 ans.

Les plus sujets

Certains groupes de jeunes forment une catégorie

«plus à risque» que d'autres, selon la volumineuse enquête de l'Association des hôpitaux et des 32 Départements de santé communautaire.

Ainsi, 30 p. cent des enfants du primaire accaparent plus de 60 p. cent des caries.

En dentition temporaire comme en dentition permanente, la carie est plus fréquente chez les jeunes des écoles publiques que privées. On retrouve davantage d'obturations («plombages») sur la dentition permanente dans les écoles privées. Le nombre de dents cariées non traitées et le taux de dents extraites sont par contre moins élevés dans les écoles privées.

De même, les filles «ont significativement plus de caries» que les garçons sur les dents permanentes, et ce à presque tous les âges. Elles ont toutefois plus de dents dans la bouche que les garçons.

Aussi les écoliers de race noire souffrent moins de la carie que ceux de race blanche, et ce à tous les âges.

Les enfants anglophones — langue parlée à la maison — ont moins de caries que les francopho-

nes. Ce sont les enfants dont le père est d'origine française qui ont la plus forte prévalence de la carie, suivis des Italiens et des Asiatiques. Ce sont les Anglais et les Grecs qui ont le moins d'ennuis avec la carie dentaire.

Lutte à finir

Il ne faut toutefois pas croire que la lutte contre la carie est gagnée une fois pour toute, prévient l'Association des hôpitaux, dans son rapport de 400 pages.

Même si la santé dentaire des Québécois s'est améliorée, les jeunes Ontariens ont encore 50 p. cent moins de caries qu'eux. La comparaison reste à peu près la même face aux écoliers américains.

Fluoration

Cet écart, l'Association des hôpitaux l'attribue au traitement de fluoration de l'eau potable. En Ontario, 63 p. cent de la population boit de l'eau fluorée et 52 p.c. aux États-Unis. Au Québec, seulement

huit à neuf p. cent des citoyens boivent de l'eau fluorée.

Il n'en fallait pas plus pour que l'association reprenne son plaidoyer en faveur de la fluoration de l'eau de consommation. «Un vent favorable semble déferler en faveur de la fluoration des eaux au Québec, soutient l'association. Il serait opportun que les autorités gouvernementales expriment par une déclaration officielle leur appui à cette mesure.»

L'Association propose aussi certaines mesures pour contribuer à améliorer encore la santé dentaire des jeunes.

L'accent doit être mis sur l'éducation, surtout auprès des adolescents. Les programmes actuels de prévention des maladies doivent être maintenus, et même élargis à certaines populations plus vulnérables, tel les 13 à 18 ans.

L'Association des hôpitaux propose de moderniser, repenser ces programmes d'information, pour les orienter davantage vers la modification des comportements que vers la transmission simple des connaissances.

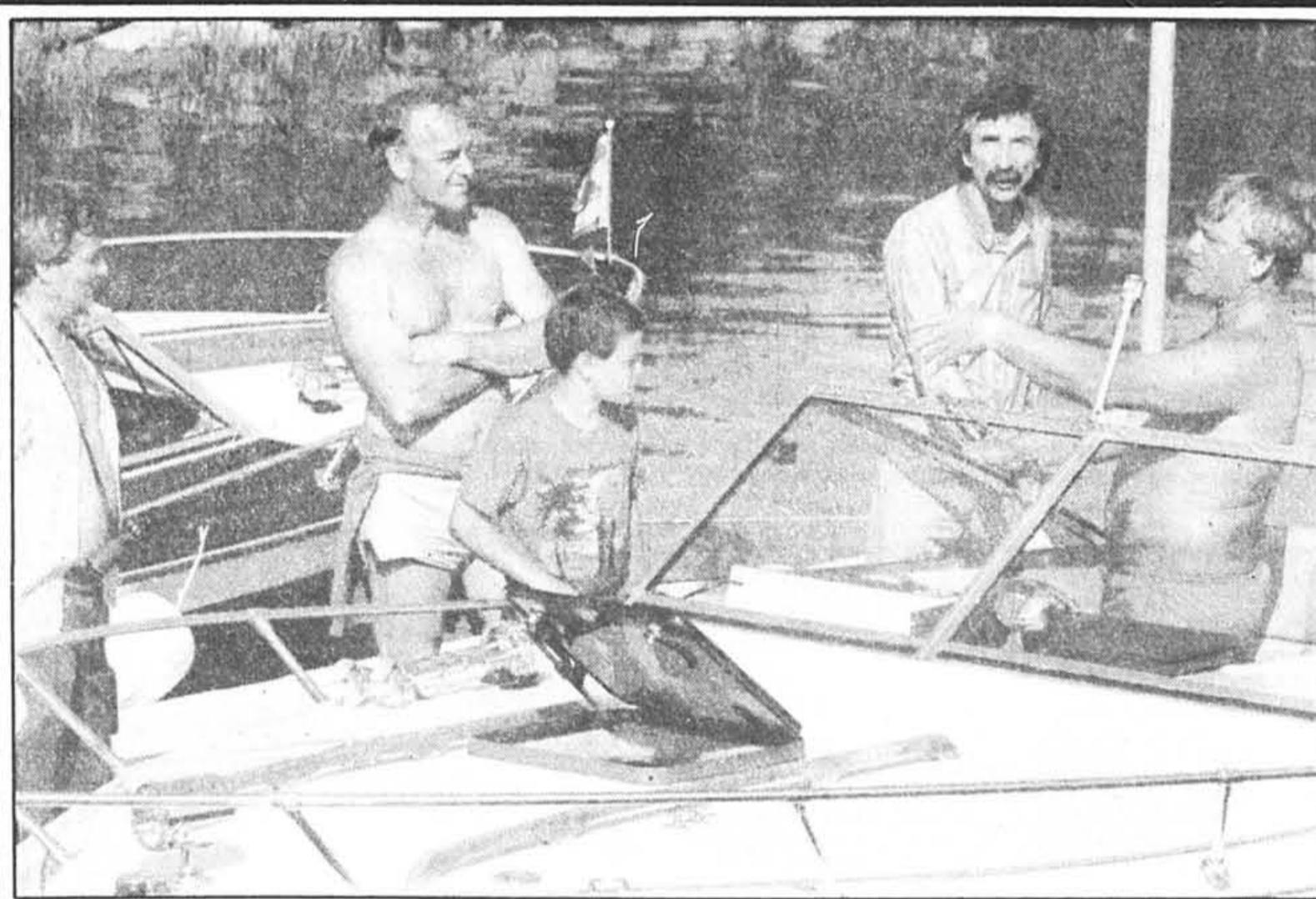
Montpetit serait mort d'une crise cardiaque

■ Alain Montpetit est mort à la suite d'une attaque cardiaque, a fait savoir hier un ami de la famille, après avoir pris connaissance des résultats de l'autopsie pratiquée, vendredi, à Washington.

M. Montpetit a été trouvé mort mercredi dans une chambre d'hôtel de la capitale américaine, où il était descendu la veille.

Ni sa femme, Nancy Moretti, ni ses proches, ne savaient qu'il était à Washington, quand la police a communiqué avec un ami de l'animateur, dont le nom figurait sur le passeport, pour l'aviser du décès de M. Montpetit, âgé de 36 ans. Celui-ci laisse dans le deuil sa femme et ses deux enfants, Vanessa, 12 ans, et Justin, sept mois.

Le corps sera rapatrié à Montréal ce matin. Il devrait être exposé lundi et les funérailles auront lieu mardi.



Le Repentinois, M. Jean-Pierre Caza, à droite de la photo, a participé hier aux fouilles avec de nombreux voisins. Il croyait bien avoir accroché l'hydravion volé dans son filet. Mais ce n'était qu'une roche!

PHOTO LUC SIMON PERREULT, LA PRESSE

Quebecair: rabais de 65 p. cent

■ La compagnie aérienne Quebecair offre un rabais de 65 p. cent à ses clients pour l'été, mais une série de critères doivent être respectés pour pouvoir en profiter.

La société de transport aérien a annoncé que le client devra réserver sa place 21 jours à l'avance et séjourner entre 14 et 21 jours à la destination choisie. Les billets ne sont pas remboursables. Ces tarifs s'appliquent seulement entre le 4 juillet et le 31 août.

Le rabais est valable dans tout le réseau Quebecair, sauf pour les vols sur la Basse-Côte-Nord.

Par ailleurs, Quebecair aura un vol en réaction les samedis et dimanches entre Montréal et les Îles-de-la-Madeleine entre le 21 juin et le 8 septembre.

Pas question d'exproprier des motards

Presse Canadienne

SAINT-NICOLAS

■ Le maire de la petite municipalité de Saint-Nicolas, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, tout près de Québec, a opté «pour la discussion et une certaine ouverture d'esprit» dans ses rapports avec le groupe de motards, actuellement en période de probation avec les Hell's Angels, qui vient tout juste de s'implanter à l'intérieur de la localité.

«Je veux essayer d'être neutre et puis d'être ferme. Si j'apprends que les motards ont manqué à leur promesse, je vais me fâcher», annonce par contre le maire Yvan Canac-Marquis dans une entrevue que publie le quotidien Le Soleil dans son édition de fin de semaine.

Le débat entourant l'arrivée d'une quinzaine de motards, anciens Vikings ayant quitté un secteur rural de Matane, dans la petite municipalité de 5 500 habitants en banlieue presque de Québec, a pris forme il y a à peine un mois non pas parce que ces motards sont devenus plus bruyants.

C'est plutôt parce que la maison qu'ils sont en train de rénover et d'agrandir porte désormais des plaques d'acier placées en parapet autour des grandes galeries. Et que les fenêtres sont munies de vitres anti-balles.

Il n'en fallait pas davantage pour semer un vent d'angoisse au sein de la population.

Mais le maire Canac-Marquis maintient qu'il ne peut être question d'un recours à l'expropriation.

Le voleur du Cessna: un apprenti-pilote

SUZANNE COLPRON

■ On croyait bien que ça y était. Mais ce n'était pas le Cessna fou...

Ce n'était qu'une pierre, une énorme roche qui retenait le filet tendu par deux Repentinois, à bord de leurs bateaux. Jeudi, ils avaient vu l'hydravion volé s'abîmer dans les eaux du Saint-Laurent.

Cette déception résume bien la journée des trois plongeurs de la Sureté du Québec, qui ont dragué, hier, pendant cinq heures, les eaux du fleuve, au large de Repentigny.

À 16 h 30, ils mettaient mis fin à leurs recherches pour une période de 24 heures. Ils les reprendront lundi, à l'aide d'un appareil sonar de détection sous-marine, qui permet l'identification des objets métalliques.

La profondeur du fleuve, variant de 15 à 27 pieds, et la visibilité sous l'eau, à peu près nulle, n'ont pas facilité leur travail.

«On n'y voit rien: c'est comme si on était enfermé dans un placard, la porte fermée», a expliqué le responsable de l'équipe, M. Harry Scheppard.

Tandis que l'un d'eux, attaché à une corde, dragait le lit du fleuve avec un grappin, de droite à gauche, un autre à bord du zodiac de la SQ le guidait et un troisième se tenait prêt à lui porter secours.

Un apprenti

Un gilet de nylon bleu repêché des eaux, quelques minutes seulement après l'accident, a toutefois permis à la police de Re-

pentigny d'identifier l'individu qui s'était emparé du Cessna après s'être fait passer pour un mécanicien.

Il s'agirait d'un dénommé Cross, apprenti-pilote, dont le père est pilote de brousse. Il était âgé de 31 ans et domicilié à Montréal.

Une photo retrouvée dans la poche intérieure du gilet a permis au frère de la victime de l'identifier, a rapporté hier M. Camille Gianetto, chargé des enquêtes criminelles à la police de Repentigny. La voiture du pilote a par ailleurs été retrouvée dans le stationnement du Commodore Yacht Club de Laval, où le Cessna a été volé.

«C'est le copain de ma fille qui a vu le gilet et il a eu peur, croyant que c'était un corps qui remontait à la surface de l'eau. Il l'a repêché avec un crochet et l'a remis à un gars à bord d'un autre bateau», a raconté M. Jean-Pierre Caza, qui depuis sa maison a vu l'appareil piquer du nez et s'engouffrer dans le fleuve, tel un avion de papier.

«J'ai entendu un bruit terrible et lorsque je suis sorti de chez moi, j'ai aperçu l'hydravion à environ 50 pieds d'altitude qui survolait ma maison. L'appareil a ensuite tourné à angle droit et il a sombré», a-t-il dit.

«Les ailes se sont relevées et les flotteurs se sont détachés», a ajouté M. Réjean Prud'homme.

«J'ai vu l'hydravion voler entre ma maison et la maison voisine, à moins de 35 pieds d'altitude, avant de se redresser», a-t-il relaté.

«À le voir voler, on voyait bien que le pilote ne maîtrisait pas l'engin. J'étais certain qu'il allait plonger. Son moteur a touché

l'eau au même moment que les flotteurs. Trente secondes plus tard, il avait disparu.»

Week-end de pêche

La police ignore encore la cause de l'accident. L'autopsie devrait révéler si le pilote a eu une défaillance cardiaque ou s'il était en état de conduire un avion au moment du crash, a expliqué l'agent Gianetto.

Quant à l'un des deux propriétaires du Cessna volé, évalué à \$80 000, il ne se consolait hier pas de sa perte. Il devait justement partir ce week-end à la pêche.

C'est un contrôleur de la compagnie Delco Aviation qui, ayant vu l'appareil décollé de «façon bizarre», lui a téléphoné pour l'avertir et lui demander s'il connaissait l'identité du pilote, ce qui n'était pas le cas.

De nombreux curieux, installés à leur terrasse ou sur l'ancien quai fédéral, ont observé les plongeurs à l'oeuvre, pour la deuxième journée consécutive. Et une vingtaine d'entre eux ont participé, à leur façon, aux recherches.

Ainsi, M. Jean-Pierre Caza, convaincu que les plongeurs de la SQ cherchaient la carlingue trop près des berges, a eu l'idée de tendre une corde entre deux bateaux et de draguer le fleuve, là où il avait vu tomber l'avion.

Au bout de 300 pieds, les deux bateaux ont été immobilisés, retenus par un objet que les pilotes croyaient être l'hydravion. Mais les plongeurs de la SQ ont tôt fait de constater qu'il ne s'agissait que d'une banale roche...

Fouilles illégales de détenus

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Un juge de la Cour fédérale a déclaré inconstitutionnel le règlement des pénitenciers qui a permis à deux gardiens de déshabiller et de fouiller un détenu, en présence d'une gardienne.

Le juge Barry Strayer a de plus qualifié le geste de «punition inhabituelle et cruelle».

La plainte avait été portée par Garnet Weatherall, de l'institution carcérale de Joyceville, près de Kingston en Ontario.

Weatherall s'était opposé à la fouille en présence d'une femme, mais on lui avait rappelé le règlement, qui autorise tout gardien à procéder à une fouille, «s'il considère ce geste raisonnable pour détecter la présence de contrebande ou pour maintenir le bon ordre de l'institution».

De plus, une gardienne peut fouiller elle-même un détenu de sexe masculin «dans des circonstances urgentes».

Le juge Strayer a déclaré inconstitutionnel, par la même occasion, le règlement qui ne permet qu'aux gardiennes, d'un autre côté, de faire la fouille des détenus de sexe féminin.

Le président du tribunal a trouvé ce règlement injuste, «puisqu'il n'existe aucune protection comparable pour les hommes».

Le 6/49 fait deux gagnants

■ Les détenteurs de deux billets toucheront chacun \$1 097 185,40 du gros lot du Lotto 6/49 tiré hier soir.

Les numéros gagnants sont 8, 16, 29, 32, 40 et 46 (complémentaire 28).

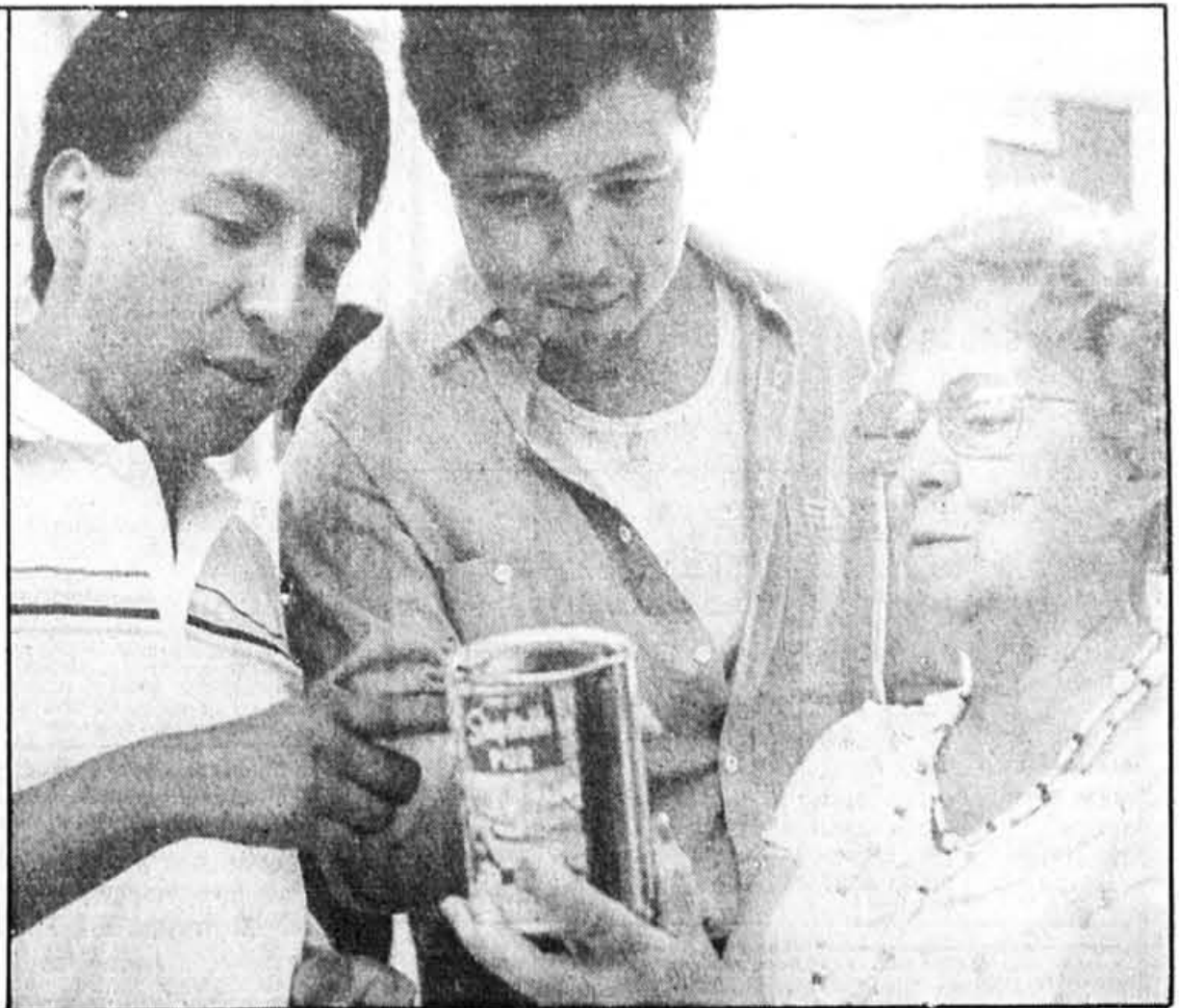
Dans la catégorie 5-plus, des lots de \$92 109,40 seront versés aux détenteurs de neuf billets, tandis que 486 personnes toucheront chacune \$1 304,40 pour avoir choisi cinq bons numéros. Enfin, 21 743 personnes toucheront \$56 chacune au titre de la catégorie 4 sur 6 et 272 724 prix de \$10 iront aux détenteurs de trois bons numéros.

Les 294 964 prix décernés totalisent \$7 602 141,80.

Programme d'intégration des immigrants à la SSJB

Dans le cadre de son programme d'intégration des nouveaux venus, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a ouvert ses portes au public hier, et a permis à des ressortissants de cinq pays différents qui suivent des cours de français auprès de la SSJB, de donner un aperçu de leurs coutumes et de leur culture. Ainsi, des immigrants du Chili, du Salvador, du Nicaragua, du Guatemala et de la Turquie ont érigé des kiosques d'exposition au sous-sol de la Maison Ludger-Duvernay, siège de la Société Saint-Jean-Baptiste à Montréal et ont répondu aux questions des visiteurs sur les coutumes et la culture de leur pays d'origine. Le Québec a aussi monté son kiosque et les immigrants ont pu prendre connaissance de l'histoire de leur terre d'accueil et de ses principales richesses. Sur la photo, de gauche à droite, MM. Oscar Huanca et Evandro Castro, deux chiliens qui suivent des cours de français à la SSJB, examinent une cannette de sirop d'érable du Québec en compagnie de Mme Simone Robitaille, archiviste auprès de la Société Saint-Jean-Baptiste.

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE



GEORGES LAMON

Ah, ces Américains!

■ Ce n'était pas le concert tonifiant de l'an dernier mais, quand même, du grand déploiement que les artificiers américains ont offert à la quarantaine de milliers de spectateurs massés sur La Ronde et à la centaine de milliers d'autres agglutinés sur le pont Jacques-Cartier et aux alentours.

Les pyrotechniciens de la *Austin Fire Works* ont tenu parole et répondu aux attentes du public. Ils nous avaient promis le feu d'artifice « le plus complexe et le plus gros ». Effectivement, on y notait une grande variété de formes, de couleurs et de tableaux sur toute une gamme de musiques et, aussi, un feu en hauteur.

À 21 h 45, comme de coutume, le bateau blanc glissant lentement sur le lac des Dauphins, amenait le chef d'orchestre et quelques artisans de l'équipe d'artificiers pour un tour d'honneur.

22 h 04 : le spectacle commence avec la publicité pyrotechnique des commanditaires dont *La Presse* et CKAC. On aurait cru la supertélévision avec ses éternels messages publicitaires. Pourtant, depuis 22 h, les habitués manifestent bruyamment leur impatience. Après le compte à rebours repris par le public, le spectacle des Américains s'est ouvert sur une brève présentation en français suivie d'une autre en anglais.

Pendant 30 minutes, ils ont plongé dans l'admiration les inconditionnels des feux d'artifice qui s'exaltaient par des oh! et des ah! d'admiration à chaque envolée.

La musique des *Dueling Banjos* a été particulièrement appréciée: les banjos et les tirs se répondaient dans une synchronisation très serrée.

Ce grand « concert sous les étoiles » a noyé cette foule ivre de



Les Américains ont mis plein la vue aux quelque 40 000 personnes qui ont envahi La Ronde, hier soir. On a servi une grande variété de formes et de couleurs, et un feu tout en hauteur.

musique et d'images multicolores. Durant le *Vol du bourdon*, de Rimsky-Korsakov, on se serait cru vraiment dans une immense ruche bourdonnante d'activités avec le sifflement des innombrables fusées scintillant dans le ciel. Une musique de choix avec *Chariots de feu*, de Vangelis, et la voix envoûtante de Barbara Streisand dans *Somewhere*, qui glissait sur le lac des Dauphins avec une émotion partagée par les spectateurs. Un exercice de beauté et d'unité sous un feu roulant continu. Belle récompense pour ces gens qui avaient envahi La Ronde, hier soir.

Des files d'attente, il y en avait partout: devant les snack-bars, devant les toilettes, devant les jeux d'adresse et, surtout, devant les manèges. Une véritable prise d'assaut par cette foule affamée de pain et de jeux.

Une mer de monde aussi fidèle que samedi dernier avec un temps qui se prêtait à une autre soirée du genre. À 18 h 50, le pont Jacques-Cartier avait déjà été fermé à la circulation et envahi par les amateurs patients. À 19 h, les stationnements affichaient complet. Certains, pour s'assurer un coin propice, juste à deux pas de la place d'animation, s'étaient installés avec armes et bagages dès l'ouverture de La Ronde à 10 h, tout comme les grévistes-piqueurs à l'entrée de La Ronde.

C'est avec la firme canadienne *Ampleman Pyrotechnie* que prendront fin les démonstrations des six concurrents aux trophées Jupiter, récompenses de ce troisième International Benson & Hedges. Et les adeptes de feux d'artifice, un brin de chauvinisme aidant, peuvent s'attendre à une nette amélioration de la part des artificiers canadiens. Cette année, la musique agencée par le musicien-compositeur Paul Bailargeon, devrait en faire vibrer plusieurs.

Dupras veut connaître les plans du RCM sur la gestion des déchets

■ Tombant à bras raccourci sur le RCM, le chef du Parti civique, Claude Dupras, a, dans un premier temps, accusé hier le maire Jean Doré de Montréal de s'approprier sans vergogne tout le crédit pour le projet d'aménagement du futur parc Miron et, dans un deuxième temps, a réclamé du ministre québécois de l'Environnement de remettre en force la table de concertation sur la gestion des déchets et de forcer l'administration Doré à préciser ses plans dans ce dossier.

M. Dupras a notamment réclamé que Québec force la main au RCM pour qu'il précise immédiatement les modes de recyclage possibles et réalistes des déchets de la métropole et qu'il rende publics les coûts et bénéfices pertinents à chacune des méthodes de gestion envisagées.

Offusqué de ce que le maire Doré ait fait du futur parc Miron « son » projet, M. Dupras a rappelé que c'est le Parti civique qui avait persuadé les dirigeants de Miron de céder le site à la Ville, « à un prix très raisonnable », en 1984, et que, la même année, l'administration Drapeau avait présenté un plan d'aménagement préliminaire prévoyant la construction de milliers de logements et l'aménagement d'un parc de 261 acres. En 1986, durant sa dernière campagne, le Parti civique avait promis la construction de plus de 4 000 logements à cet endroit, l'implantation d'industries de haute technologie dans le secteur et la récupération du gaz méthane généré par les déchets ensevelis.

Par ailleurs, l'Union des opérateurs de machinerie lourde (FTQ), apprenant que la cimenterie de la carrière Miron fermerait définitivement ses portes en septembre prochain, a demandé à Montréal de ne pas procéder trop hâtivement dans ce dossier, afin de permettre la finalisation des procédures de relocalisation de la compagnie.

Selon un porte-parole, la Ville de Montréal n'a pas fait tous les efforts nécessaires pour permettre à Miron de se relocaliser et de maintenir ainsi les emplois de ses 500 employés, dont la moyenne d'âge est de 52 ans. Le syndicat, rappelant que le site ne sera pas utilisé avant plusieurs années, juge qu'un délai supplémentaire ne causerait préjudice à personne et permettrait de sauver définitivement les emplois.

Trois Jupiters pour les gagnants et un prix de consolation

GEORGES LAMON

■ C'est le 20 juin, peu avant le spectacle de clôture réalisé par Giovanni Panzera pour l'AMARC, que seront honorés les grands pyrotechniciens.

Cette année trois Jupiters récompenseront les trois meilleures présentations retenues par le jury de sept personnes qui assiste à chacune des six démonstrations de La Ronde.

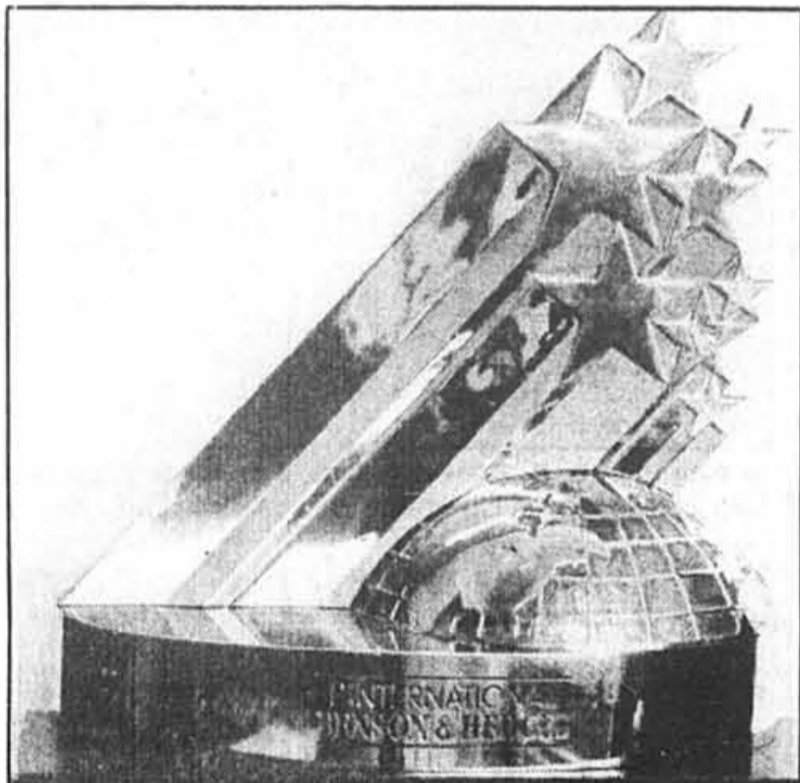
Le Jupiter d'or couronnera le

grand vainqueur de l'International Benson & Hedges 87 tandis que les Jupiters d'argent et de bronze couronneront les concurrents qui se classeront respectivement deuxième et troisième de la compétition de Montréal. Par ailleurs, un trophée spécial sera décerné. Il couronnera un concurrent pour son choix des thèmes musicaux qui accompagnent le feu d'artifice, et signalera la qua-

lité du montage et du mixage de la bande sonore.

Le jury, présidé par Me Luc Grammond, juge à la cour municipale de Montréal, — membre non votant —, est composé de Suzel Brunel, directrice des Communications au Musée des Beaux-Arts; Gilles Hébert, avocat de l'étude Viau Hébert Denault; Henriette Lanctôt, présidente de l'Association des femmes d'affaires du Québec; John Lynch-Staunton, président de John De Kuyper; Yvon Gariépy, ingénieur et vice-président aux opérations Multidev Immobilia Inc. Quant à Diane Martin, vice-présidente de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal, elle agit comme membre substitut du jury.

Rappelons que dans son verdict, le jury, doit s'appuyer sur cinq critères précis. La synchronisation: la précision de la simultanéité entre les éléments d'artifice et les temps musicaux; la construction: le choix, la variété, l'originalité et les effets des éléments d'artifice; la conception générale: l'utilisation maximale de la façade du site désigné pour la présentation des tableaux; la musique: le choix des thèmes musicaux par rapport aux pièces d'artifice choisies ainsi que la qualité du montage et du mixage de la bande sonore. Enfin, la durée: un spectacle doit tenir au moins 30 minutes pour ne pas perdre des points.



Le Jupiter qui récompensera les meilleurs de l'International Benson & Hedges, le 20 juin.

Résultats

Vous pouvez miser jusqu'à 20h00 le jour du tirage.

Tirage du 07-06-13

8 16 29 32 40 46

No. complémentaire: 28

GAGNANTS	LOTS
6/6 2	1 097 185,40\$
5/6+ 9	92 109,40\$
5/6 486	1 304,40\$
4/6 21 745	56,00\$
3/6 272 724	10,00\$

Ventes totales: 16 896 933,00\$

Prochain tirage: mercredi 07-06-17

Gros lot (approx.): 1 400 000,00\$

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

Tirage du	Nombres
10 juin	6- 8-15-17-20-23 (45)
7 juin	4-10-19-32-39-41 (36)
3 juin	4- 7-11-35-40-41 (10)
31 mai	3-12-18-22-31-36 (37)
27 mai	16-18-21-23-34-38 (32)
23 mai	1-27-34-40-41-44 (35)
20 mai	6- 8-10-18-22-45 (1)
16 mai	1- 9-16-17-38-42 (30)
13 mai	1- 5-21-36-44-45 (22)

Provincial

Tirage du 07-06-12

NUMEROS	LOTS
3061141	500 000\$
061141	50 000\$
61141	1 000\$
1141	100\$
141	25\$
41	10\$

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

TIRAGE DU	NUMEROS*
5 juin	4272580
29 mai	1211473
22 mai	5316140
15 mai	4514761

*NUMEROS DECOMPOSABLES

6/36

Tirage du 07-06-12

3 5 18 21 22 35

No. complémentaire: 29

GAGNANTS	LOTS
6/6 1	1 164 369,00\$
5/6+ 7	8 868,80\$
5/6 137	566,40\$
4/6 5 490	52,30\$

MISE-TÔT: 5 16 28 34

GAGNANTS	LOTS
286	174,80\$

Ventes totales: 1 720 878,00\$

PROCHAIN GROS LOT APPROX.: 200 000,00\$

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

TIRAGE DU	NUMEROS
5 juin	1- 9-10-12-18-34 (16)
	MISE-TÔT: 25-30-31-36
29 mai	2- 7- 9-12-30-36 (31)
	MISE-TÔT: 3-18-26-30
22 mai	3- 7-28-29-34-35 (1)
	MISE-TÔT: 2- 4-23-25
15 mai	1- 7-20-24-29-31 (26)
	MISE-TÔT: 8- 9-23-33

Le Mini

NUMEROS	LOTS
462673	50 000 \$
62673	5 000 \$
2673	250 \$
673	25 \$
73	5 \$
462673	1 000 \$
4626	100 \$
462	10 \$

Tirage du 07-06-12

NUMEROS	LOTS
3	4
LUNDI 211	0500
MARDI 488	3644
MERCREDI 657	5031
JEUDI 177	9430
VENDREDI 625	9621
SAMEDI 936	0444

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Centre de croissance ÉCOUTE TON CORPS

VIVEZ-VOUS DES PEURS?

Il y a toutes sortes de peurs! Il est habituel pour l'être humain de vivre certaines peurs mais ce qui est très nuisible c'est que ces peurs prennent le dessus et que cela devienne chronique ou phobique.

Souvent une personne est portée à camoufler ses peurs mais il n'est pas facile de les dissimuler à sa famille et à ses proches. Elle vit deux sortes de détresse: 1) la situation qui lui fait peur, 2) le fait de savoir que les autres qui n'ont pas peur la croient folle, stupide ou faible. Voici la moyenne des phobies:

- 2%: la noirceur
- 2%: la hauteur
- 4%: les animaux
- 8%: la mort et les foules
- 22%: la maladie ou la blessure
- 60%: l'agoraphobie
- 2%: autres

Les phobies frappent les femmes deux fois plus que les hommes car elles ont plus de charges au foyer. En général la famille a beaucoup plus de difficultés à survivre si c'est la femme qui est partie plutôt que l'homme, faisant naître ainsi beaucoup plus de peurs chez la femme. Vous avez pu constater que la phobie la plus importante, la plus courante est l'agoraphobie. Cette dernière se définit par « la peur d'avoir peur... » la peur des espaces vides... des places publiques. L'agoraphobe a peur d'être pris dans une ligne au supermarché ou au milieu d'une foule, au cinéma, à l'église, il veut toujours s'asseoir près de la sortie. Il a peur de s'évanouir, il a chaud, il transpire. Le cœur lui débat. Il pense que tout le monde le remarque. Cependant, il ne lui arrive jamais rien. Il est plus long de se débarrasser d'une phobie, cependant vous pouvez vous en débarrasser de la même façon que vous l'avez laissée pénétrer dans votre vie. Il y a plusieurs moyens de le faire. Ce qui est important, c'est de savoir faire la différence entre une peur réelle et une peur irrationnelle. Vous savez sûrement que la grande majorité des peurs sont irrationnelles, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de danger réel au moment de la peur. Je suis heureuse de révéler qu'avec ÉCOUTE TON CORPS, des centaines de personnes se sont enfin débarrassées de leurs peurs et de leurs phobies.

Pour plus de détails sur le cours «ETC...» d'une durée de 10 semaines, vous êtes invités à assister gratuitement, sans obligation de votre part, à un

Depuis plusieurs années, le CENTRE ÉCOUTE TON CORPS offre un programme de base de 35 heures qui, à date, a transformé la vie de milliers de personnes.

Pour assister à une matinée ou soirée-conférence gratuite, vous devez appeler pour réserver. Places limitées.

Montréal 382-7361 - Régions extérieures (sans frais) 1-800-361-3834

Un répertoire vraiment pratique pour vos recherches

infodex

l'index de

La Presse

Pour abonnement: 382-0895

ANNONCE DE FIANÇAILLES

Avec beaucoup de plaisir, M. et Mme Robert Makis annoncent les fiançailles de leur fille Wendy avec André, fils de M. et Mme Henri Riendeau. Le mariage est planifié pour 1988.

ÉTABLISSEZ LE CONTACT AVEC VOTRE SUBCONSCIENT

et ainsi vous pourrez avoir accès aux bienfaits suivants:

- Augmentation de la concentration, de la créativité et de la capacité de résoudre les problèmes
- Amélioration des rapports avec les autres
- Bien-être général
- Transformation des attitudes
- État émotionnel plus satisfaisant
- Réduction du stress
- Détente profonde et paix intérieure

Pour une compréhension et une meilleure utilisation de votre subconscient, contactez:

JOHANNE FORGET, thérapeute au CENTRE DE SANTÉ GLOBALE
29, Turgeon, Ste-Thérèse 435-3040 Val Morin (819) 322-1759

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHÈQUES

AAA 1ère, 2e, balance verte rapide, notaire Laberge 729-4334.

ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques. Coûts Pop. St-René Coupi, 321-2610.

1ère, 2e hypothèques, rapide 5 jours. Financ. L'Inc. 645-2277.

1ère et 2e HYPOTHÈQUE CREDIT VIA. 253-3354

1ère, 2e, Taux bancaire, J.-P. Hottel, Gesco 2000 Laval Inc. Courcier, 642-2000.

712 ASSOCIÉS DEMANDES

LES PATISSERIES Le Griffon Inc. de Granby Recherche pâtisseries et boulangers avec petit capital. Si intéressés, appelez à hrs. 725-6555.

718 ARGENT DEMANDE

BESON argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4334.

714 FRANCHISES

BOUTIQUE de décorations, nouveau concept. 649-4242.

DECLARATIONS D'IMPOT

Établi depuis plus de 12 ans, à l'ouest de l'île de Montréal, dans le secteur en pleine croissance, bon chiffre d'affaires, possibilités d'expansion, bon rendement sur investissement. Après à hrs. 722-6539.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEZ un condo à Soreuil, République Dominicaine, doublez votre investissement dès la 1ère année tout en bénéficiant de revenus immédiats, investissement pour la vie, incroyablement moins cher. Enzo 374-4441, Robert 677-0088.

AUBAINE: T-shirts, jeans, blous, vêtements unisexes, casses, autres occasions. 341-0512

JUSQU'A 50000 \$ PAR AN Opportunité d'investissement pour personnes orientées vers les affaires. Une mille de fonds jusqu'à 330,000 est demandé. Investissement facile. Investissements disponibles. M. Souv. 871-2582

MANUFACTURE de vêtements pour dames. Appeler entre 8 et 4h. 721-7131

715 SERVICES FINANCIERS

RENDREMENT 100% CENTRE VILLE

Propriété semi-commerciale en conversion (condo) 30 unités. Actuel centre commercial à Laval. Investissement 125,000 minimum. Encore quelques participations disponibles. Appeler Jean Plante 822-7014

CONSOLIDATION DE DETTES PRETS. LABRE ASS. - 731-8829

FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL. INC. - 343-1354

725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPOT

COMPTABILITE, tenue de livres de qualité. 649-7554.

805 AVIS DIVERS

A TOI BONNE MÈRE Mélanie T. Juste en cas, même si pourrai pas. G.T. C.P. 1417, Bonaventure, Mt HSA 1HG

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS.

285-7111

INTERURBAN SANS FRAIS

1-800-361-8013

ANNONCES ENCADRÉES

285-7000



Jeanne Sauvé reçoit

PHOTO CP

Le gouverneur général Jeanne Sauvé a offert hier soir un banquet de clôture et un bal aux quelques 225 personnalités (parmi lesquelles l'éditeur de La Presse, M. Roger D. Landry, président du comité de communications de la conférence) qui ont participé à la Conférence d'étude du Gouverneur général. Cette session d'étude de deux jours réunissait de futurs leaders de toutes les parties du pays qui discutaient de l'avenir du Canada. Les invités qui se sont rendus au bal ont été véhiculés en caleches jusqu'à la résidence d'été de Mme Sauvé à la Citadelle de Québec.

Titanesque, cette 37e édition du Salon de l'aéronautique de Paris!

Le A320 d'Airbus et le Rafale se partagent la vedette

RICHARD DUPAUL
envoyé spécial de La Presse
PARIS

«Des ailes d'ange qui se font aux ailes du diable», s'exclame, quelque peu irrité, Thierry Letort, un ingénieur d'aérospatiale de France, en apercevant le nouvel avion commercial d'Airbus, le A320, et la nouvelle sensation militaire, le Rafale (Dassault), se croiser dans le ciel à quelque 100 mètres au-dessus de lui. «Bof, au moins on a droit à un beau spectacle, et on est sorti de ce maudit trafic.»

C'était la première véritable journée du grand public hier à Le Bourget, au 37e Salon international de l'aéronautique et de l'espace de Paris. En dépit du temps maussade et parfois pluvieux, il y avait foule pour admirer les derniers bijoux de l'industrie aérospatiale mondiale. Près de 400 000 visiteurs sont attendus pour la durée du Salon.

Titanesque! Le Bourget. C'est vrai pour les amateurs d'aérospatiale comme pour les professionnels. «Pour les gens de l'industrie, il s'agit d'une expérience incomparable à tous les niveaux. C'est en outre l'occasion de voir tous nos clients potentiels rassemblés au même endroit», affirme M. Vic Bennett, président d'Innotech Aviation, une société de Dorval engagée — entre autres — dans la fabrication d'intérieurs d'avions.

Il faut compter plus de 1 400 exposants venus de 31 pays (dont la Chine pour la première fois)

occupant une surface de 66 500 mètres carrés à l'intérieur (une quinzaine de fois la grandeur d'un terrain de football) et 156 000 mètres carrés à l'extérieur. Quelque 200 avions et hélicoptères sont exposés au statique ou en plein vol, certains prenant part à près de 800 démonstrations.

Le prix à payer pour voir ce beau spectacle? Seulement 35 francs (environ \$7,50), mais une attente interminable sur les autoroutes de la banlieue parisienne et bon nombre de fouilles de la part des forces de sécurité, omniprésentes.

Quant aux exposants, fort bien traités, ils disposent de 344 chalets stratégiquement placés pour se retirer ou pour recevoir leurs invités.

Evidemment, les géants de l'industrie, les Français et les Américains surtout, sont bien en évidence, possédant chacun des halls d'exposition bien à eux et des kiosques impressionnants. La délégation canadienne (51 compagnies), pour sa part, occupe un espace appréciable, tout juste à côté des Anglais.

Nouveautés

Le Bourget est l'occasion idéale pour les fabricants internationaux de faire connaître leurs dernières trouvailles.

L'une des plus spectaculaires l'AGV (avion à grande vitesse) d'Aérospatiale, le successeur du Concorde. On présente un impressionnant modèle de cet appareil attendu au tournant du siècle, qui sera capable de voler à Mach 5 (plus 5 000 km/heure), Paris-Tokyo en deux heures 57 minutes!

Mais il y a aussi des nouveautés «bien en vie» qui sont sur place: l'Airbus A320, premier réacteur commercial entièrement électronique, le Beech Starship, un avion d'affaires révolutionnaire d'une élégance peu commune, et évidemment des avions de combat tels le F-16C (McDonnell Douglas), le Rafale et le Mirage 2000.

Le Canada affiche aussi quelques trouvailles. Canadair, la filiale de Bombardier, a amené son nouveau Challenger 601-3A (avec les nouveaux moteurs CF34-3A de General Electric), en plus de répliques grandeur nature de son appareil de surveillance aérienne CL-227 (surnommé «l'Arachide volante»). Spar Aérospatiale (de Ste-Anne-de-Bellevue) et CAE Ind. (dont la filiale CAE Electronique de St-Laurent) sont aussi bien représentés.

Pratt et Whitney Canada met en évidence deux nouveaux moteurs (encore en phase de développement): le PW 300 et le PW 400. La «Pratt» espère que ces engins lui permettront d'accumuler d'autres succès sur les marchés du transport régional et des avions d'affaires.

Le salon Le Bourget est aussi l'occasion pour voir des appareils souvent cachés au public, tels le Bombardier américain B-1 et les gigantesques avions cargo soviétiques AN-124 et An 74. En somme, de quoi pour tous les goûts.

L'exposition prend fin dimanche prochain.

La «trinerergie», vous connaissez? C'est l'envers du conflit CSN-Malenfant

LAURIER CLOUTIER
envoyé spécial de La Presse
MONTEBELLO

La «trinerergie», c'est l'antithèse de l'affrontement Malenfant-CSN du Manoir Richelieu.

L'image pêche un peu par son côté lapidaire mais n'illustre pas moins par l'absurde le thème du 37ième congrès de la Chambre de commerce de Montréal.

Plusieurs des 450 participants sourient bien sûr de contentement, à prime abord, lorsqu'ils commentent les descentes spectaculaires de la SQ contre les présumés poseurs de bombes de la CSN.

Mais par la suite ils n'en condamnent pas moins le type de relations de travail de l'entreprise de Raymond Malenfant, quitte à apporter des nuances comme les conférenciers Lorne Zakaib (directeur d'IBM à Bromont) et Gilles Richardson (firme de conseil en gestion) et le directeur du Board of Trade, Alex Harper.

Pas bêtes ces décideurs réunis au Château Montebello. Ils ont dû adopter ou devront adopter bientôt la trinerergie. Sinon, ils savent qu'ils seront rayés de la carte, non pas par des présumés poseurs de bombes de la CSN mais par leurs concurrents...

Le thème de la trinerergie reflète bien la priorité de l'année du président de la Chambre, Marcel Daoust: la participation des employés. Trinerergie fait référence aux trois «i» de l'intelligence, de l'innovation et de l'intrapreneurship, ou mobilisation des employés.

Le congrès donne lieu à un formidable brassage d'idées-choc sur le bonheur et le succès des employés et des compagnies grâce à des relations de travail sans gagnants ni perdants, etc.

Hervé Sérieyx, co-auteur de «L'entreprise du 3ième type» et de «Pilotes du 3ième type», a fortement impressionné les congressistes par sa puissance de réflexion, toujours terre à terre.

Une entreprise ne survivra pas longtemps si elle ne mise pas sur la capacité entrepreneuriale de ses employés et leurs compétences uniques de même que sur les alliances potentielles avec des associés.

La compagnie doit retrouver le nord et se donner de nouveaux objectifs, après la mondialisation du marché, la fin de la croissance en 1975, les bouleversements technologiques et le choc sociologique des employés qui veulent se réaliser.

Comme le nombre de producteurs augmente plus vite que celui des consommateurs, le client a beau jeu pour faire le difficile. La firme n'a d'autre choix que de produire la qualité totale et de viser le «zéro défaut» dans ses biens et services, réinventés constamment.

L'entreprise traditionnelle et tayloriste, avec son patron intelligent en haut et ses employés incompetents en bas, devient complètement dépassée. Il faut mobiliser tous les effectifs autour du défi à relever et leur permettre de se réaliser. L'information et les suggestions doivent circuler librement. Il faut orienter toute la production pour répondre, exactement et rapidement, aux besoins du client. «La hiérarchie est un gâchis de l'intelligence», lance Hervé Sérieyx.

Après cinq ans de recherche au MIT (Massachusetts Institute of



André Dion



Roger Rougier

Technologies), Roger Miller, de Sécour, va plus loin.

La compagnie s'implante où elle trouve l'infrastructure. Les incubateurs de PME sont de l'argent jeté par les fenêtres. Il faut trouver le moyen de mesurer l'efficacité de nos universités et le secteur privé doit prendre le leadership de la politique.

Roger Rougier (meubles) ajoute la recette de produits exclusifs, exportés à 85 p. cent, et Jean Brasseur, de CGI, la spécialisation mondiale en gestion de l'information. «Un seul territoire, le sans frontière», déclare Aurèle Beaulne, de l'Institut Armand Frappier.

Le Groupe Ro-Na passe à l'action. André Dion laisse tout décider par ses 50 employés du centre

de distribution de Québec à condition qu'ils servent parfaitement bien les clients. «Ils sont heureux et produisent des profits qu'ils partagent». Ils critiquent les jours malades et ne veulent pas se réunir sur les heures de travail. Le gros entrepôt de Boucherville adoptera bientôt la formule mais le président Dion de Ro-Na s'attend à une forte résistance des cadres. «On traite les employés comme des cadres, des entrepreneurs».

Lorne Zakaib, d'IBM, fait de même avec ses 1 500 employés et son usine arrive en tête des 45 de la multinationale.

Tous doivent choisir le changement, sinon ils se condamnent à devenir des fossiles, conclut la présidente de Richardson & Associés, gestion-conseils.

LA LANGUE BIEN PENDUE

PAR LA SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC

Car tel est notre plaisir

La Presse du dimanche offre avec plaisir à ses lecteurs, La langue bien pendue, chronique conçue et réalisée par la Société des traducteurs du Québec, afin d'aider les citoyens en toute simplicité à s'exprimer et à écrire plus facilement. Chaque semaine est identifiée la source de la chronique publiée.

L'usage veut qu'on évite, dans la correspondance commerciale et administrative, la formule «Il me fait plaisir de...» Certains disent qu'elle n'est pas française, d'autres que c'est une construction archaïque; quelques-uns font le rapprochement avec la formule anglaise *It pleases me to...* sans toutefois parler explicitement d'anglicisme.

Il ne faut pas confondre en effet la locution verbale *faire plaisir* et le verbe *plaire*; celui-ci, contrairement à *faire plaisir* et à d'autres verbes comme «réjouir» par exemple, peut

s'employer avec un sujet impersonnel.
EX.: Il me plaît que tu viennes me voir, et non Il me fait plaisir que... ni Il me réjouit que...

Le sujet de *faire plaisir* doit être soit une personne soit cela.
EX.: Tu me fais plaisir en venant me voir. Cela me fait plaisir de vous inviter à notre colloque.

D'autres formules équivalentes peuvent aussi être employées:
EX.: J'ai le plaisir de vous inviter... C'est avec plaisir que je vous invite...
SOURCE: Le français quotidien, Office de la langue française, Québec.

Informer

La chronique *Informer* ne paraît pas aujourd'hui.

FUTON SOFA LITS

BASE L \$308

FUTONS A PARTIR DE 76\$

BASES A PARTIR DE 78\$

ENTREPÔT DE FUTON

937 du Collège St-Henri (Montréal) (514) 935-5967

Avec l'achat d'un de ces exemples.

MOUSSE GRATUITE

\$194

\$295

LE LOFA SOFA

havre des prairies

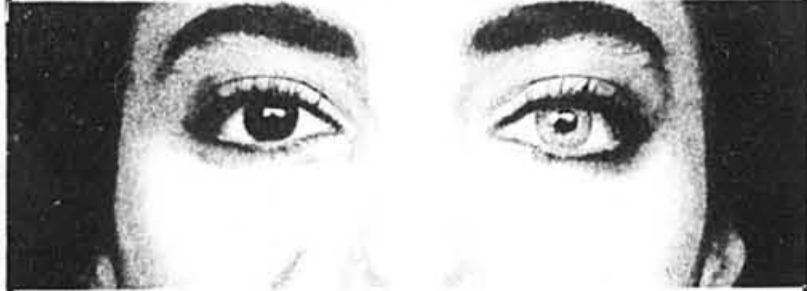
CONDOMINIUMS AU BORD DE L'EAU

PHASE I: OUVERT AUX VISITEURS

PHASE II: EN VENTE À DES PRIX DE PRÉ-CONSTRUCTION

4094 rue de la Seine, Laval (BOUL. LÉVESQUE PRES 87e AVE.) 682-3553

VERRES DE CONTACT AJUSTÉS PAR DES PROFESSIONNELS



COMPAREZ NOS PRIX

QUOTIDIEN..... \$ 90⁰⁰

PROLONGÉ..... \$140⁰⁰ à \$200⁰⁰

TEINTÉ..... \$150⁰⁰

VERRES DE CONTACT SPÉCIALISÉS POUR:

- ASTIGMATISME
- DOUBLE FOYER
- FORTE MYOPIE

Livraison immédiate

CENTRE MÉDICAL DE MONTRÉAL

CENTRE DU VERRE DE CONTACT

JACQUES TELLIER

8415 St-Denis 387-6060

MÉTRO JARRY

Institut de réadaptation de Montréal

INSTITUT DE RÉADAPTATION DE MONTRÉAL

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION 1986-1991

UN DON DE 70000\$ DE LA BANQUE NATIONALE DU CANADA

De gauche à droite: M. Gilles Roch, vice-président du conseil de la Banque Nationale du Canada, Me Marie Chevrier, directeur de la campagne de souscription et le Dr Gustave Gingras, président de la campagne de souscription et fondateur de l'Institut de réadaptation de Montréal.

L'Institut de réadaptation de Montréal a été le premier centre de réadaptation fonctionnelle au Québec et compte aujourd'hui parmi les plus importants au Canada. L'objectif de la campagne de souscription en cours est de 10 000 000\$ et les fonds recueillis serviront à agrandir et à réaménager les locaux existants de l'Institut.

Fonds de développement Institut de réadaptation de Montréal 6300, ave Darlington MONTRÉAL (Québec) H3S 2J4 (514) 735-3741

AVIS AUX ÉTUDIANTS-ES

inscrits-es aux programmes de premier cycle des sciences de la gestion de l'UQAM.

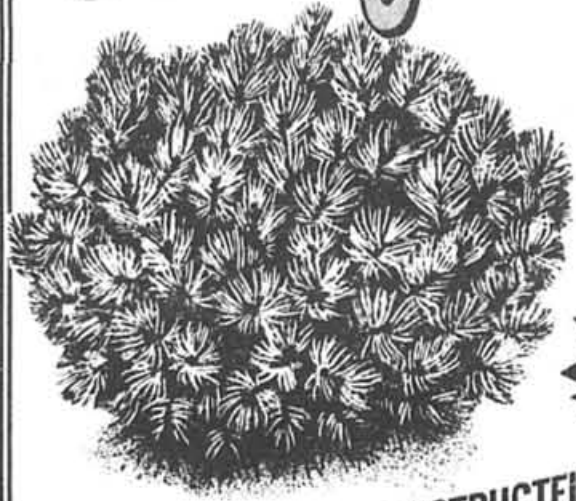
Nous vous rappelons que les cours de la session d'été 1987 débiteront dans la semaine du 15 juin pour se terminer le 31 juillet.

Si vous ne l'avez pas encore fait et que vous désirez vous inscrire, communiquez avec votre module dans les plus brefs délais.

Université du Québec à Montréal

Jusqu'à

50%

de rabais
sur arbres,
arbustes et
conifères

**DESTRUCTEUR
DE MOUSSE** **wilson**

Pour répression
de la mousse difficile à
détruire dans les
pelouses, sur les toits,
les patios et les
entrées de cour.

1 kg **499**



**SAC
10%**

**SAMEDI 13
ET DIMANCHE
14 JUIN 1987**
seulement.

À l'entrée du
magasin, on vous
remettra un sac
vous donnant
droit à une
réduction de 10%
sur tout ce que
vous pourrez
mettre dans ce
sac.

**OUVERT
DIMANCHE
10 H À 16 H 30**

W.H. PERRON

Livraison 10^e Montréal Métropolitain

Lundi, mardi, mercredi: 9 h à 18 h
Jeudi, vendredi: 9 h à 21 h

Samedi: 9 h 30 à 17 h.

Postes: les négociations s'intensifient

Presse Canadienne
OTTAWA

Postes Canada et ses 20 000 facteurs devaient retourner tard samedi à la table des négociations pour discuter d'une offre patronale destinée à éviter le déclenchement d'un grève, qui, à partir de mardi, pourrait perturber la livraison du courrier.

Un porte-parole du Syndicat canadien des facteurs a déclaré que le dialogue se poursuivrait si la société des postes démontre le moindre intérêt à négocier son intention de réajuster sa position.

Il a cependant émis quelques doutes sur la probabilité que surviennent des changements importants.

«Tout va surtout dépendre de l'attitude de l'employeur et du contenu de sa proposition», a déclaré samedi M. Michel Robert, un porte-parole de la direction nationale du syndicat. «S'il y a le

moindre mouvement, nous serons là».

De son côté, le porte-parole de Postes Canada, M. David Newman n'a fourni aucune précision sur l'offre que s'appropriait à présenter la direction, mais, a-t-il dit, l'effort portait principalement sur l'évitement de la grève.

Les négociations devaient se poursuivre durant tout le week-end dans un hôtel du centre de la capitale fédérale et possiblement jusqu'à minuit une minute mardi matin, heure à partir de laquelle le syndicat pourra légalement déclencher un débrayage.

Suspension provisoire

Les pourparlers ont été suspendus provisoirement vendredi, alors que les parties se repliaient pour faire le point sur leurs positions respectives.

Certaines clauses techniques d'ordre mineur ont déjà fait l'objet d'un règlement, mais, d'indiquer M. Robert, les facteurs

n'avaient pas amendé leurs principales exigences.

Les salaires figurent parmi les points en litige et Postes Canada exige également certaines concessions au chapitre de la sécurité d'emploi et des conditions de travail.

«Le syndicat n'a pas modifié sa position», a déclaré M. Robert. Seul l'employeur s'est amené avec une version modifiée de sa position, mais il subsiste très peu d'espoir.

Le gouvernement fédéral et les services postaux ont pris des dispositions en vue de la grève.

Ainsi, les chèques de pension et les allocations familiales ont été expédiés plutôt ce mois-ci, pour assurer leur livraison aux prestataires.

Et vendredi, le ministre de l'Emploi, M. Benoit Bouchard, a indiqué que les cartes qu'il faut remplir pour réclamer des prestations de chômage seraient disponibles aux bureaux des centres de main-d'œuvre.

La CSD donne la priorité à la formation

La Centrale des Syndicats démocratiques (CSD) a adopté ce week-end un train de résolutions favorisant la formation professionnelle et la préparation de ses membres à une retraite dorée.

Pour ce faire, les délégués au congrès annuel de la CSD, à Québec, ont notamment réclamé que la formation professionnelle soit dorénavant de la responsabilité des syndicats, «particulièrement dans le contexte de changements technologiques» que nous connaissons.

Affirmant que les simples employés sont victimes de discrimination à ce chapitre, si on les compare aux professionnels et aux cadres, la CSD réclame pour ses cotisants un accès élargi à des programmes de perfectionnement, de recyclage et de recherche.

ment, de recyclage et de recherche.

Propositions

Pour «rétablir l'équilibre», la CSD propose donc que:

1 — «la formation professionnelle se fasse pendant les heures et sur les lieux de travail, et qu'elle soit rémunérée»;

2 — «que le gouvernement et les employeurs favorisent l'instauration d'un congé-éducation»;

3 — «la CSD réclame l'adoption d'une législation sur le financement de la formation professionnelle tenant compte de cotisations obligatoires, c'est-à-dire que les coûts soient défrayés par le patronat.»

Enfin, pour se doter d'outils

économiques susceptibles de protéger les revenus des travailleurs au moment de la retraite, la CSD a annoncé la création de trois organismes.

Il s'agit d'une caisse de retraite, d'une société d'assurances et d'un régime enregistré d'épargne-retraite collectif.

Les deux premiers organismes s'adresseront surtout aux syndiqués travaillant dans les PME qui, à l'heure actuelle, bénéficient rarement d'une forme quelconque de protection de retraite. Quant au REER collectif, la CSD invite ses membres à y contribuer sur une base individuelle.

Ces organismes coopératifs, selon la CSD, ne seront ouverts et financés que par les travailleurs, contrairement aux fonds de solidarité.

Le prix Louis-Francoeur va à Progrès-Dimanche

Presse Canadienne

C'est Le Réveil, de La Baie, qui remporte pour sa part le trophée Lionel-Bertrand couronnant le meilleur hebdomadaire dans la catégorie des 44-68 pages.

Par ailleurs, Le Progrès-Echo, de Rimouski, s'est vu attribuer le prix Raymond-Douville décerné au meilleur hebdomadaire de 16-44 pages.

Deux autres hebdomadaires ont remporté également un premier prix: La Vallée de la Chaudière, de Saint-Joseph-de-Beauce, pour la qualité de la langue française, et Progrès de Villers, de Montréal, pour l'amélioration au cours de l'année.

Journalistes

Plusieurs journalistes ont vu, de leur côté, leur nom être cité pour la qualité de leurs travaux.

Ainsi, Vianney Théberge, du Courrier de Saint-Hyacinthe, a remporté le premier prix pour l'information scientifique. Pour le journalisme de reportage, la couronne est allée à Jean-L. Pedneault, du Madawaska, Nouveau-Brunswick, tandis que le prix pour l'éditorial a été décerné à Louise Grégoire-Racicot, de l'hebdomadaire Les Deux-Rives,

de Sorel, et que celui du meilleur dossier a été décroché par Michel Lapointe, de L'Artisan, de Repentigny.

L'association a également décerné deux prix à des «journalistes en herbe»: Lidy Vigneault, des îles Saint-Pierre et Miquelon, et Annie Veillette, de Shawinigan.

MM. Lucien Fontaine, fondateur des hebdomadaires Echo abitibien, et Hector Bertrand, président de l'hebdomadaire Voyageur, de Sudbury, Ontario, ont été admis, tous deux, au sein de l'Ordre des Hebdo régionaux à cause de leur dévouement et leur travail au sein de la presse hebdomadaire régionale.

Les Hebdo régionaux comptent 114 membres-hebdo de langue française à travers le Canada; tous ces journaux tirent pas moins de 1,9 million de copies chaque semaine.

Lors de ce congrès qui se déroulera tout au cours de la fin de semaine sous le thème «Vers de nouveaux sommets», les membres ont élu un nouveau président en la personne de M. André Poulin, du journal La Vallée de la Chaudière, de Saint-Joseph-de-Beauce.

EN BREF

COLLABORATEURS DE WALLRAFF EXPLOITÉS?

Deux Turcs qui ont aidé le journaliste Guenter Wallraff dans son enquête sur la condition des travailleurs immigrés en RFA pour son best-seller «Ganz Unten» (traduit en français sous le titre «Tête de Turc») l'accusent d'avoir exploité ses collaborateurs dans des interviews au magazine Der Spiegel, à paraître demain. Levent Sinirlioglu, qui a prêté son nom et des papiers à Wallraff, estime qu'on ne peut pas être plus injuste et moins démocrate que lui avec ses collaborateurs. Il affirme qu'Ali (Wallraff) n'a pas vécu lui-même toutes les situations qu'il décrit. Selon lui, «il choisissait les épisodes les plus marquants que ses collaborateurs avaient pu vivre dans les endroits où il avait travaillé». M. Sinirlioglu accuse aussi Guenter Wallraff d'avoir peu rétribué ses collaborateurs turcs, en faisant jouer leurs sentiments d'engagement politique. Un autre collaborateur, Taner Aday, chargé par Guenter Wallraff de diriger le Bureau de Solidarité avec les étrangers fondé par le journaliste à Duisbourg, déclare: «Ce bureau a été une formidable publicité au moment de la sortie de son livre, mais son fonctionnement lui était égal: d'ailleurs, il ne s'y est jamais rendu». Il souligne que le bureau a fermé six mois après son ouverture et ajoute que pour un mois de travail à temps plein et cinq mois à mi-temps dans ce bureau, il n'a reçu que \$2 000.

DÉVALUATION DU CRUZADO

Une dévaluation de 9,5 p. cent de la monnaie brésilienne, le cruzado, qui entrera en vigueur mardi prochain, a été décidée vendredi soir par le gouvernement brésilien dans le cadre du plan d'austérité annoncé par le président José Sarney. Le dollar cotera en conséquence mardi 41,50 cruzados à l'achat et 42,52 à la vente. Demain, le marché des changes sera fermé au Brésil pour cause de fête nationale. Selon le ministre brésilien, cette dévaluation a pour but de relancer l'exportation, afin de parvenir cette année à un solde positif de \$8 000 millions de la balance commerciale. Le plan d'austérité annoncé vendredi par le président José Sarney prévoit un blocage des prix pour 90 jours, la fin de l'échelle mobile des salaires et la réduction du déficit public par la suspension ou le ralentissement de grands travaux pour combattre l'inflation, rappelle-t-on.

ARMÉS LORS DU DÉFILÉ

Deux personnes ont été arrêtées pour déten-

tion d'armes au défilé organisé pour l'anniversaire de la reine Elizabeth. Les arrestations ont été effectuées peu avant que la souveraine passe en revue les troupes au Palais de Buckingham. Selon certaines informations non confirmées par la police, les deux hommes avaient sur eux des bombes lacrymogènes. Ils auraient tenté de se mêler à la foule nombreuse massée pour cette cérémonie haute en couleurs. Parmi les personnalités invitées au défilé, figuraient Mme Thatcher, qui vient de remporter pour la troisième fois les élections législatives, et son mari Denis. L'agence Press Association a précisé qu'à aucun moment les deux hommes ne se sont approchés de la reine ou des autres personnalités. Rompant avec une tradition vieille de 18 ans, la reine a passé en revue les troupes à bord d'une calèche tirée par deux chevaux et non à cheval comme elle le faisait auparavant. Cette rupture dans les traditions s'explique non par des raisons de sécurité mais tout simplement par le fait que le cheval favori de la souveraine, «Burmese», est désormais trop vieux. Il est âgé de 25 ans.

DESCENDANTS DU JOAILLIER-FRANÇAIS CHAUMET ARRÊTÉS

Les descendants du fondateur de la grande joaillerie française Chaumet, créateur notamment de la couronne du sacre de Napoléon Ier, les frères Jacques et Pierre Chaumet, s'apprêtaient hier soir à passer leur première nuit en prison, inculpés de «banqueroute, abus de confiance et escroquerie». La décision du juge d'instruction François Chanut est intervenue samedi après-midi, au terme d'une semaine qui aura consacré la chute de cette institution bicentenaire de la place Vendôme, dont les arcades font face au ministère de la Justice, au cœur de Paris. L'administrateur provisoire nommé le 19 mai par le Tribunal de commerce de Paris, Me Hubert Lafont, avait déposé le bilan de la société mercredi dernier, fournissant ainsi au Parquet l'opportunité d'ouvrir une enquête préliminaire. La Chancellerie avait en effet indiqué au début du mois de juin que le ministère public n'interviendrait éventuellement directement dans cette affaire qu'après examen du rapport de Me Lafont. Dès le lendemain, jeudi, alors que le Tribunal de commerce décidait l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de la société, en vue d'une éventuelle reprise, des policiers de la Brigade financière de la préfecture de police interpellaient les deux frères à l'issue de l'audience et les conduisaient au siège de la brigade, dans le 13^e arrondissement.

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Guy Pinard



Raymond Bernier, président-directeur général de la Régie de la sécurité dans les sports du Québec, **Michel Carrières**, président de la Fédération du sport scolaire du Québec, et **Jacques Dumesnil**, président de la Commission scolaire régionale de Chambly, procéderont au lancement du *Guide de sécurité et de prévention en éducation physique* demain, à 17 h, au 1330, boulevard Curé-Poirier ouest, à Longueuil.

Une réunion d'information aura lieu au cégep Bois-de-Boulogne demain, à 19 h, afin de préparer un cours d'immersion en espagnol offert par le centre Immaculée-Conception et l'agence de voyages Anik, et qui aura lieu à Cancun, du 25 juillet au 8 août. Pour informations: **Claire Chapdelaine**, au 521-4041.

Robert Beauregard, conseiller de surveillance à la Caisse populaire de Granby, présidera au vernissage des œuvres de **Pierre Tardif** demain, à 20 h, au 30, rue Saint-Antoine sud, à Granby. L'exposition se poursuivra jusqu'au 31 juillet. Pour informations: 372-4401.

Pierre Peladeau et **Agnès Grossmann**, respectivement président du conseil et directrice musicale de l'Orchestre métropolitain, dévoileront la programmation de la saison 1987-88 mardi, à midi, au Piano noble de la place des Arts.

Julie Tétrault dévoilera le programme des activités du secteur pastoral du centre Saint-Pierre pour 1987-88 mardi, à 14 h, au 1212, rue Panet. Pour informations: 524-3561, poste 303.

Ben Weider, président de la

Fédération internationale des culturistes, était récemment honoré par la branche américaine de l'Ordre des chevaliers de Saint-Jean-de-Malte. **M. Weider** s'est vu conférer cet honneur par le grand maître **Robert Khimchiachvili**.

Le ténor **Robert Mac Laren** est le lauréat de la bourse Aria, offerte par la revue du même nom au stagiaire de l'atelier lyrique de l'Opéra de Montréal le plus susceptible de faire carrière, le tout grâce à la générosité de **Robert Charette**, président de P.R. Charette Inc.

Les étudiants du troisième âge de la région Montréal-Concordia exposent leurs œuvres jusqu'au 23 juin au siège social du Conseil de l'âge d'or Montréal-Concordia, au 911 est, rue Jean-Talon.

Denis Pontbriand a gagné le premier prix (un voyage d'Air Canada en Floride pour deux personnes, séjour compris) offert dans le cadre de la campagne de financement organisée au profit de l'Institut de zoothérapie, fondé en 1983 par **Caroline Bouchard**.

Plusieurs restaurants de Montréal serviront de «galerie d'art» d'ici à la fin de juin: huiles sur papier et gravures de **Monique Dussault** au 436, place Jacques-Cartier; huiles sur toile de **Rina Dellaforesta** au 3132, rue Sherbrooke est; huiles sur toile de **Mario Methot** au 1345, rue Fleury est; huiles sur toile de **Helmut Bornemann** au 2070, rue Saint-Denis; et enfin, encres sur papier d'Arche de **Claude Tremblay**, au 477, rue Saint-Laurent. Pour informations: 525-2715.

Le musée de Lachine propose, jusqu'au 12 juillet, une exposition d'œuvres de **Veronique Vezina**, sous le thème *Suite pour le jour*. L'entrée est libre. Pour informations: 634-3471, poste 346.

Pierre Ouimet, réparateur de câbles à Saint-Jérôme, vient de

compléter sa 40^e année au service de Bell Canada.

Me Allan Zilbert, de Montréal, a succédé à **Me Jules Allard** (nommé juge à la Cour supérieure) à la présidence du Fonds d'aide aux recours collectifs.

Alain Soucy, directeur général de l'École de technologie supérieure, annonçait récemment les nominations de **Marcel Hebert** au poste d'adjoint au directeur général, de **Pierre Gilbert** à celui de doyen des études, et de **Serge Gauthier** à celui de directeur du service de perfectionnement.

Le restaurant **Bimbo** présente jusqu'au 15 juillet une exposition de 40 photos monochromes de **Martin Leibovitz**. Pour renseignements: 495-4543.

Claude Boivin était récemment élu lieutenant-gouver-

neur de la zone 7 du Club Optimiste Laval-des-Rapides.

Le décorateur-ensemblier **Bernard Morisset** a mis fin à son congé sabbatique en ouvrant un bureau au 3877, rue Saint-Denis. On peut le joindre au 843-7488.

Yvon Lewis, vice-président de l'Optimiste international, a profité de son passage à Montréal pour saluer le major **Gilbert Forest**, qui est membre de pas moins de neuf clubs Optimistes.

A mardi

MONTRÉALAIS DANS L'ACTUALITÉ EN...

1887 M. l'abbé **Jean-Baptiste Tétreau** organisait il y a 100 ans un super-pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré, avec la participation de catholiques venus d'aussi loin que la Nouvelle-Angleterre en remontant le Richelieu par bateau à vapeur.

1937 Le Conseil général des bâtonniers du Québec élitait le premier ministre **Maurice Duplessis** au poste de bâtonnier général de la province, il y a 50 ans. **Me Paul Gouin** préconisait la création d'un conseil économique. **Camille Deneault**, de Lachine, gagnait l'épreuve cycliste Contrecoeur-Sorel.

1962 Il y a 25 ans, le maire **Jean Drapeau** obtenait un appui de taille pour son projet d'exposition universelle, celui du chef de l'Opposition officielle à Ottawa, **Lester B. Pearson**. Par ailleurs, **Felix Leclerc** procédait au lancement d'un microsillon comportant 19 chansons anciennes et nouvelles. Enfin, **Jacques Larocque** et **Roger Lemelin** jouaient la corde du nationalisme dans leur demande pour obtenir un permis de télévision à Québec.



PHOTO RENE PICARD, LA PRESSE

Michel Scott fête

Promu au commandement du district de Trois-Rivières de la Sûreté du Québec, l'inspecteur **Michel Scott** (à droite) fut récemment l'objet d'une fête au quartier général de la SQ, et l'agent **Michel Trottier** lui a remis une plaque-souvenir. Ce fut une initiative heureuse du Bureau d'enquêtes criminelles de Montréal qu'il dirigea pendant cinq ans.

PERSONNALITÉ - MYSTÈRE

Gracieuseté de SEARS

Tel que prévu, la presque totalité des habitués de ce jeu hebdomadaire ont reconnu **Serge Laprade**, la semaine dernière, et trois des quatre lettres erronées proposaient le nom d'un autre chanteur bien connu, **Michel Louvain**. Parmi les 201 bonnes réponses, **Martial Dassylva**, chef de division aux projets spéciaux, a tiré les lettres de quatre finalistes, **Aline Desrochers**, de Candiac, **Monique Dionne**, de Saint-Hubert, **Yolande Dufour**, de Montréal, et **Louise Joannette**, de Saint-Hubert également, en vue du tirage du 26 juin, à 11 h. Le gagnant recevra alors un bon d'achats de \$100, gracieuseté des magasins Sears et de *La Presse*.

La personnalité-mystère de cette semaine est facile à identifier. On peut rappeler à son sujet que en accédant à la direction du ministère qu'on venait de lui confier, il devenait le premier Québécois à occuper ce poste. Si vous reconnaissez cette personne, vous pouvez le faire savoir en écrivant le plus rapidement possible à TÊTES D'AFFICHE, LA PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1K9. Prière de joindre la date de parution à la réponse.



Montréalités

Le réseau d'espaces verts sous étude



MARIANE FAVREAU

Pendant la campagne électorale, le RCM avait mis de l'avant ce qu'il appelait le «projet d'une génération». Soit la mise sur pied d'un «réseau vert» qui serpenterait à travers la ville.

Voici qu'on passe maintenant à la première étape de ce projet en nommant un comité (encore un, diront les mauvaises langues) composé de conseillers. Ce comité ad hoc doit «dégager les grandes lignes de la politique du développement du Réseau vert en collaboration avec les services concernés et, au besoin, avec des ressources de l'extérieur».

Le conseiller **Hubert Simard** en est le coordonnateur. Y siègent également les conseillers **Yvon Blain**, **Ghislaine Boisvert**, **Denis Beauchamp**, **Scott McKay** et **Pierre Goyer**.

Dans la décision du comité exécutif, on indiquait que ce comité devait lui faire rapport au plus tard le 15 juin 1987. Mais il semble bien que ce délai sera reporté.

Le conseiller **Blain** explique qu'on doit d'abord rassembler les éléments du dossier. Il existe en effet, une abondante documentation et des études techniques fort précieuses réalisées dans le cadre du projet *Archipel*.

L'administration précédente, dans le cadre de ce projet, voulait remodeler les grands espaces verts de la ville et les raccorder les uns aux autres. On en serait venu tout près d'un accord avec le gouvernement, mais l'affaire avait échoué.

On veut donc reprendre ce dossier dans un cadre plus modeste, et avec une approche différente, explique **M. Blain**. Ainsi, l'actuel comité s'intéresse à l'utilisation d'emprises publiques comme parcs linéaires et aux terrains de grandes institutions (cégeps, hôpitaux) où on pourrait obtenir des droits de passage.

LA CONSTITUTION S'EN VIENT

Le Parti civique aura bientôt

une constitution. Espérons qu'elle ne causera pas les mêmes remous que celle du Canada et que l'ancien chef ne viendra y imprimer son veto.

C'est demain que le caucus du parti se penche sur les dernières retouches apportées au projet par l'exécutif du parti. Il n'est pas impossible que la constitution soit alors adoptée illico.

Le Parti civique que dirige **M. Claude Dupras**, deviendra alors un parti politique semblable à ceux que l'on connaît. A une exception près: son caucus. Comme il n'y a qu'un seul élu au conseil municipal, il est bien difficile que le caucus, normalement constitué des élus, soit très vigoureux.

Aussi, le Parti civique gardera-t-il un caucus composé des élus, des candidats défaits aux

dernières élections, et des membres honoraires (généralement d'anciens conseillers). Soit entre 65 et 70 personnes.

CAMPAGNE MOINS PAYANTE QUE PRÉVUE?

Le RCM n'a pas encore rendu publics les résultats de sa campagne de levée de fonds, lancée le 3 mai dernier. Il a même prolongé l'opération de deux semaines pour tenter d'atteindre l'objectif de \$150 000.

De là à déduire que l'argent n'est pas entré dans les coffres du parti aussi généreusement qu'on l'espérait, il n'y a qu'un pas. Au parti, on ne réfute pas cette déduction mais on ne fera connaître les résultats exacts que mardi prochain, les fonds n'étant pas encore tous compilés, explique-t-on.

Par ailleurs, au conseil gé-

ral du parti, mardi, on discutera de la loi sur les brevets pharmaceutiques. L'aile élue du RCM, donc l'administration municipale, est favorable au projet. Mais une commission du RCM en arrive à une conclusion différente. Un beau débat en perspective.

VA-ET-VIENT A L'HÔTEL DE VILLE

M. Mark London, architecte et urbaniste, et jusqu'ici directeur de *Heritage-Montréal*, est maintenant à l'emploi de la Ville de Montréal. En tant qu'employé auxiliaire (c'est le terme pour qui n'est pas permanent) au service de l'Urbanisme, il est plus précisément affecté à la préparation du schéma du centre-ville et aux dossiers de design urbain. Il voit là la possibilité de réaliser des idées qu'il mettait de



PHOTO D'ARCHIVES

L'architecte et urbaniste **Mark London**, une nouvelle recrue pour la Ville.

l'avant alors qu'il était à l'extérieur de l'appareil municipal.

Ce n'est toutefois pas sa première expérience à la Ville: dans les années 60, il avait travaillé deux étés au service de l'Urbanisme. Au début de l'année, **M. London** avait été nommé membre de la Commission

d'arbitrage du patrimoine résidentiel dont il a démissionné il y a quelque temps.

Mme Lily Robert, attachée aux communications du parti RCM, est également attachée de presse du Bureau des conseillers RCM. Même si on la croise souvent à l'hôtel de ville, elle n'emarge toutefois pas au budget de la Ville mais à celui du parti.

M. Michel Labonté fait maintenant partie de l'équipe des attachés de presse. Il était auparavant au ministère des Transports, à Montréal.

Mme Hélène Peneault, qui était attachée de presse, devient attachée politique du maire aux relations internationales.

Aujourd'hui, de 9 h à 18 h, les citoyens peuvent visiter l'hôtel de ville (275 est, rue Notre-Dame), dans le cadre de la semaine de la municipalité.

Ils seront accueillis dans le hall d'honneur où divers stands les informeront sur les services municipaux. Ils visiteront ensuite le salon de la mairie qui a vu défiler de grands personnages; la terrasse d'où l'œil embrasse la ville; l'ancien bureau du maire **Drapeau**, puis la salle du conseil municipal. Au deuxième étage, ils verront la salle du comité exécutif et le bureau du maire **Doré**.

Les petits problèmes qui vous agacent

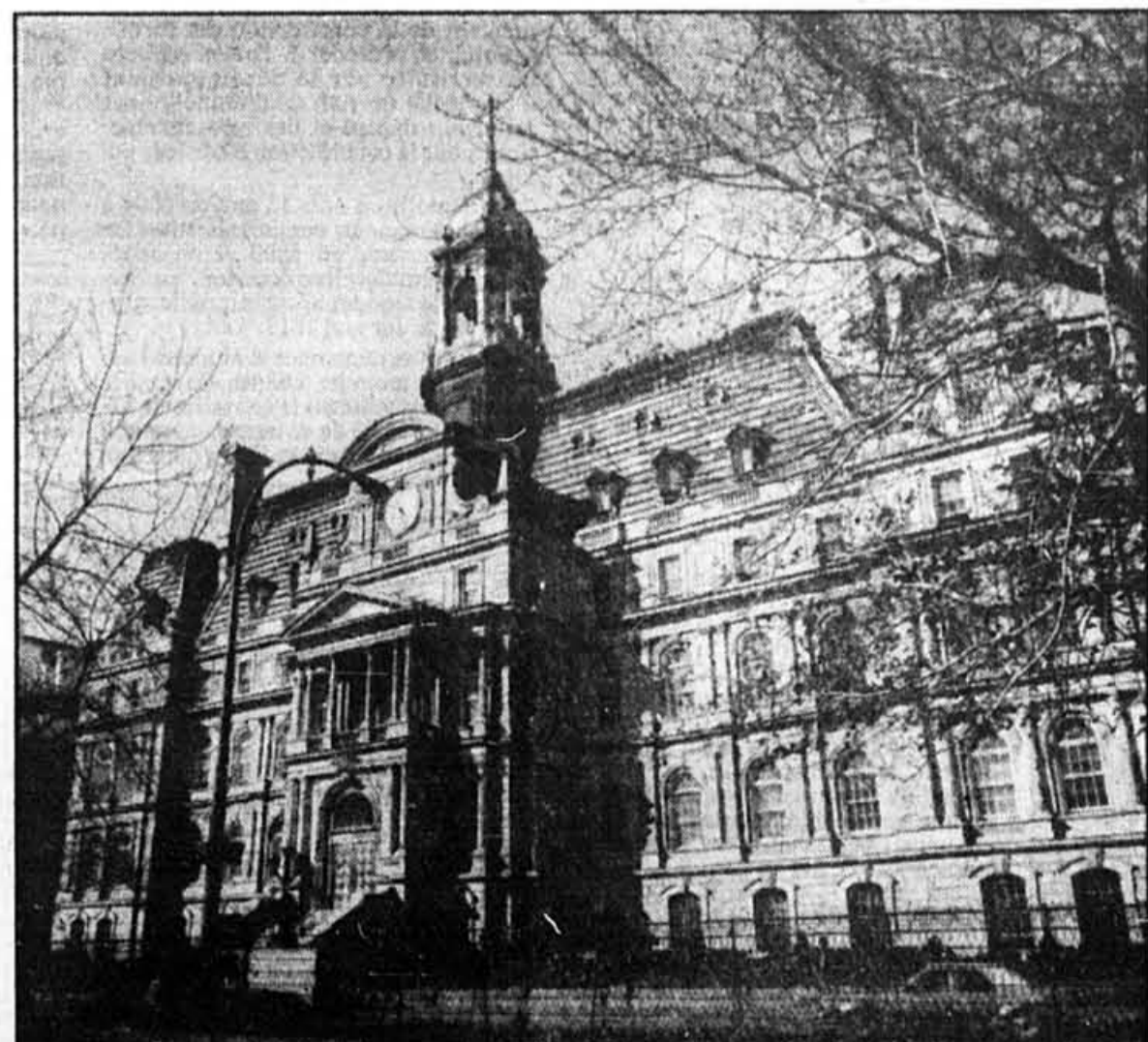
On ne sait pourquoi il manque deux lampadaires sur le côté nord de la rue Sainte-Catherine, entre Berri et Saint-Denis: il n'y a ni base ni conduit souterrain pour en poser. Les nouveaux trottoirs ont été coulés devant l'UOAM à l'époque où on ne posait l'éclairage qu'à tous les 100 pieds. Il serait très coûteux d'y effectuer les travaux requis, et ce n'est pas prévu au budget, signale un responsable des Travaux publics.

Mais on apprend que, entre **Jeanne-Mance** et **Saint-Denis**, la rue Sainte-Catherine ne sera plus l'enfant pauvre de l'artère. On s'apprête à la ravamer: on referra les trottoirs et la chaussée, et on installera l'éclairage décoratif. Il n'est pas impossible qu'ainsi on éclaire le trou noir devant l'UOAM.

M. Michel Roy n'aime pas beaucoup voir trainer un divan crevé au coin de la ruelle, ou un moteur devant une maison. Il est inutile, signale-t-il, de mettre à la rue des déchets semblables: les éboueurs ne les prennent pas.

Il faut absolument téléphoner au 872-3434 pour avertir la Ville qu'on a des rebuts, autres que des ordures ménagères, à faire enlever. Un camion spécial passe les prendre. Ça ne coûte rien, et le voisinage s'en porte mieux.

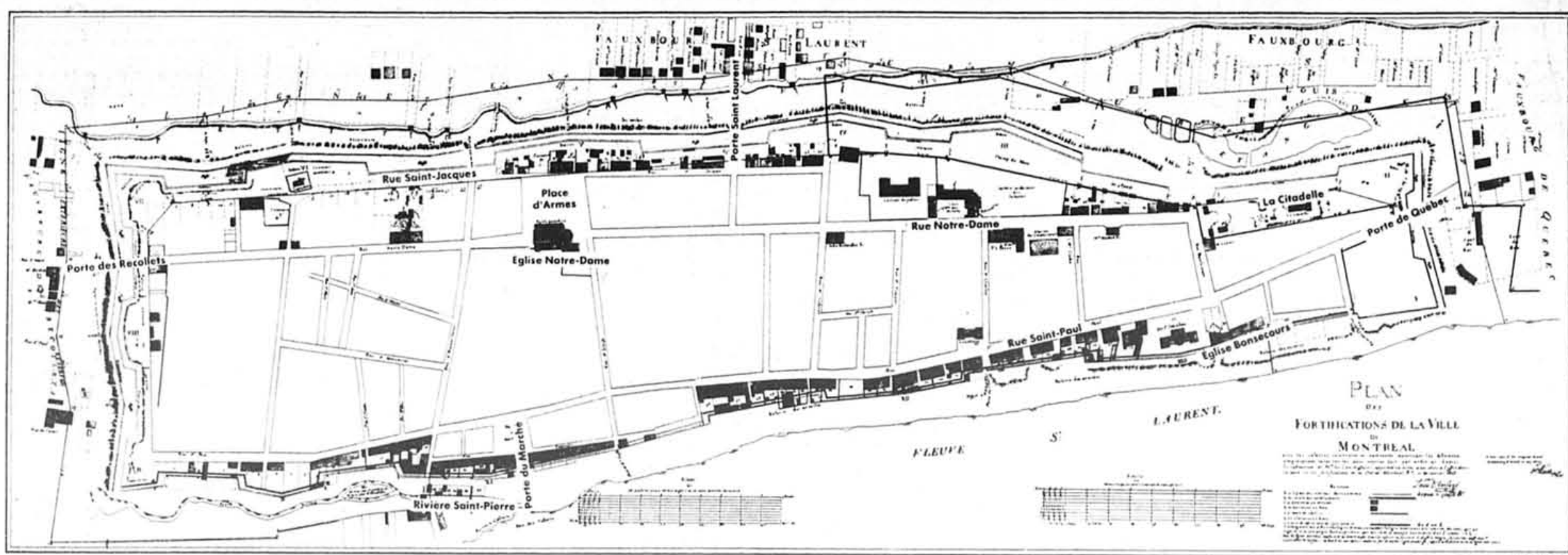
M. Arthur Cyr, du quartier **Saint-Édouard**, n'est pas du tout content que la musique des feux d'artifice ne soit pas retransmise à la radio comme l'an dernier. Il croit que l'AMARC veut réserver le plaisir de la musique à ceux qui ont les moyens de payer pour aller voir les feux. Hélas, il n'y a rien à faire pour cette année, aucune entente n'étant intervenue pour cette radiodiffusion. Mais peut-être que l'an prochain...



On a aujourd'hui l'occasion d'aller visiter l'intérieur de l'hôtel de ville, le bureau du maire et la terrasse.

PHOTO D'ARCHIVES

Pendant un siècle, au début de son histoire, le territoire montréalais était ceinturé par une haute muraille de pierre des champs, construite par Gaspard Chaussegros de Léry.



Carte des fortifications en 1803, tracée par Louis Charland avant la démolition.

ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Les fortifications de Montréal



GUY PINARD

Essayez d'imaginer un instant l'arrondissement historique du Vieux-Montréal complètement entouré par une muraille de 18 pieds de hauteur érigée dans l'axe de la ruelle des Fortifications et des rues McGill, de la Commune et Saint-Hubert. Essayez d'imaginer aussi que pour sortir avec votre charrette à boeufs, vous deviez vous diriger vers l'une des quatre portes qui perçaient la longue muraille.

Difficile à imaginer aujourd'hui... Et pourtant, voilà ce que fut Montréal pendant près d'un siècle, après que Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur du roi, eut transformé Ville-Marie en place fortifiée, au début du XVIII^e siècle, en s'inspirant des règles de l'art établies par Vauban.

Les fortifications furent détruites en très grande partie au début du XIX^e siècle; il suffit cependant d'ouvrir une tranchée le moins profondément sur le périmètre de la vieille ville, pour mettre au jour une partie des fondations de l'ouvrage. Il en fut notamment ainsi lors de l'aménagement du parking de l'ex-gare Viger, lors de la construction du Palais de justice, et lors de recherches archéologiques à la place Royale et au Champ de Mars.

Hélas, les occasions de les examiner sont rares. L'administration municipale caresse le rêve de transformer le Champ de Mars en place de verdure, afin justement de mettre en valeur une longue section qui s'y trouve enfouie et permettre ainsi aux Montréalais de les admirer. Pour le moment, la seule section visible se trouve au sous-sol de la brasserie des Fortifications, 262, rue Saint-Paul est.

Le territoire fortifié

Le territoire de 93 acres protégé par les fortifications s'étendait approximativement de la rue McGill à la rue Saint-Hubert d'ouest en est, et de la ruelle des Fortifications à la rue de la Commune du nord au sud, où elles longeait la ligne des eaux du fleuve. Ce territoire fut fortifié de 1685 à 1817, date de la fin des travaux de démolition des murailles de pierre.

Le premier mur, une palissade de bois érigée à la demande du marquis Jacques-René de Brisay de Denonville et du chevalier Louis-Hector de Callière, gouverneur de Montréal, fut commencé au printemps de 1685 et terminé en 1687, sous la direction de Daniel Greysolon du Luth, ingénieur royal.

Peut-être suffisante pour contenir les Amérindiens, cette palissade de bois n'aurait jamais permis de repousser les attaques d'envahisseurs lourdement armés comme l'était l'ennemi anglais.

Le 5 mai 1716, un décret royal autorisa le sieur Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal, à construire de nouvelles fortifications en pierre. La tâche de préparer le devis fut confiée à Gaspard Chaussegros de Léry. Les plans étaient prêts le 1er avril 1717.

Chaussegros de Léry

Né à Toulon le 3 octobre 1682, Chaussegros de Léry était le fils de Gaspard Chaussegros, ingénieur, et d'Anne Vidale. Il était au pays depuis un an lorsqu'il épousa Marie-Renée, fille de René Legardeur de Beauvais, à Québec, le 13 octobre 1717.

Militaire de formation, il fut vraisemblablement amené au génie par son père. Et en 1716, en Nouvelle-France, on lui confia la tâche de tracer les plans des fortifications. Il s'y était préparé en rédigeant un *Traité de fortification* en huit volumes qui ne fut malheureusement jamais publié, faute de moyens financiers.

Il occupa son poste pendant 40 ans, période au cours de laquelle il dirigea la construction des fortifications de Montréal et de Québec, des forts Niagara (à Youngstown, N.Y.) Chambly, Saint-Frédéric (Crown Point, N.Y.) et Sault-

Saint-Louis (Kahnawake). L'utilité de ces installations était plutôt mitigée. On dit des fortifications de Montréal qu'elles n'auraient jamais pu résister aux boulets de canon malgré leur apparente solidité. On pourrait dire la même chose du fort Chambly. Quant au fort Saint-Frédéric, il fut condamné pour vices de construction (la surveillance de l'érection avait été confiée au fils de de Léry, Gaspard-Joseph). En revanche, le fort Niagara résista à un siège de 20 jours, en 1759.

En matière de génie civil, on lui doit le pavillon du gouverneur au château Saint-Louis, à Québec, la façade de la première église Notre-Dame de Montréal, la refectoire du palais épiscopal de Québec, une évaluation du creusement du canal de Lachine, une analyse du potentiel des forges du Saint-Maurice en fonction de leur puissance hydraulique, des plans du chantier naval de la rivière Saint-Charles à Québec, et la construction d'une route pour relier le Richelieu à Montréal à travers les terres afin de réduire les coûts du transport.

Malgré son indéniable apport à la communauté, Chaussegros de Léry ne reçut jamais tous les honneurs qu'il aurait mérités. À sa mort, le 23 mars 1756, à Québec, il était sur le point d'être mis à la retraite à cause de ses perpétuels tiraillements avec les autorités de Paris et de Québec.

Chaussegros de Léry eut au moins dix enfants. Il n'était évidemment pas pauvre (il possédait deux lots et une maison à Québec, une seigneurie sur le Richelieu et un... esclave noir!), mais on ne peut pas dire non plus qu'il s'était enrichi.

La construction

Une fois les plans déposés par Chaussegros de Léry (en 1717), le gouverneur François-Pierre Rigaud de Vaudreuil convint, le 17 octobre 1722, qu'il n'y avait rien à y changer, et qu'on pouvait commencer les travaux de maçonnerie. Le contrat fut accordé à Dominique Janson-Lapalme, architecte et entrepreneur en maçonnerie.

La construction fut terminée en 1723 selon les uns, 1741 selon les autres. Plusieurs documents postérieurs à 1723 portent à croire qu'elle fut complétée plus tard; ils traitent «des fortifications qu'il faut terminer» (1725), d'état général des dépenses (1727), de «travaux qui n'avançant pas» (1728), et de plans qui indiquent en rouge les travaux qui restent à compléter. En outre, il y a l'ordonnance de Michel Bé-

gon datée du 7 août 1726 qui visait l'expropriation légale des propriétés touchées par l'emprise des fortifications; on y parlait notamment des «propriétaires des terrains compris dans les fortifications de Montréal, faites ou à faire...» Enfin, on a retracé des états des dépenses imputables aux fortifications, soumis par Chaussegros de Léry, en 1731 et 1733.

Le mur fut érigé en pierres des champs (pierre calcaire ou pierre de grès). Il avait une longueur totale d'environ 12 000 pieds, une hauteur de 18 pieds, et une épaisseur de quatre pieds à la base et trois pieds au sommet. Il reposait sur des fondations qui atteignaient jusqu'à 11 pieds de largeur comme on a pu le constater lors d'une excavation à l'est de la rue Berri, en 1959. La largeur du territoire fortifié variait de 355 pieds environ, à la hauteur de la rue Berri, à 595 pieds dans l'axe de la rue Saint-Pierre, tandis que sa longueur s'établissait à 2 450 pieds. Un glacis et un fossé de huit pieds les protégeaient du côté de la terre ferme.

Les fortifications garnies de barbicanes (ou meurtrières) comportaient 13 bastions (de la Montagne, de la Poudrière, du Carré, Saint-Laurent, de l'Étang, Saint-Martin, Québec, Bonsecours, du Gouvernement, du Port, de l'Hôpital, Saint-Pierre, Lachine) et huit poternes (portes dérobées donnant sur le fossé).

On y accédait par quatre portes: la porte des Recolets à l'ouest, dans l'axe de la rue Notre-Dame (le général Amherst l'utilisa en 1760); la porte Saint-Laurent dans l'axe du boulevard du même nom, la seule qui existait du côté du ruisseau Saint-Martin; la porte Saint-Martin (ensuite connue sous le nom de porte de Québec), à l'est, un peu au sud de la rue Notre-Dame; et la porte du Port (ou du Marché), au sud de l'actuelle place Royale, la seule qui assurait alors un accès direct au fleuve.

Par la suite, s'ajoutèrent cinq portes du côté du fleuve: la porte de Lachine (au pied de la rue Saint-Pierre), la porte Sainte-Marie (au pied de la rue Saint-Joseph, aujourd'hui Saint-Sulpice), la porte du Château (au pied du versant ouest de la place Jacques-Cartier), la porte Bonsecours, au pied de la rue du même nom, et la porte des Casernes, au pied de la rue Berri.

La citadelle

Épousant la forme d'un trapèze irrégulier, et construite sur un monticule de 50 pieds de hauteur à l'extrémité est de la rue Notre-Dame, la citadelle mesurait de 88 à 108 pieds de largeur sur 202 à 218 pieds de longueur. Elle était complétée par quatre tours d'angle et abritait la batterie royale et un moulin à vent.

À l'extérieur des murs, le gouvernement s'était réservé une bande de 30 toises parallèles à la contre-escarpe (talus de terre), tandis qu'à l'intérieur, on avait prévu une rue de 48 pieds de largeur parallèle aux courtines, et des gorges (ou terres-pleins) de bastions vides.

À l'émission de l'édit pertinent à cette décision, le 30 mai 1724, se trouvaient encore dans le glacis (talus incliné en avant d'une fortification) six vieilles maisons, une briquetterie et un hangar; sans être obligés de les démolir, leurs propriétaires n'étaient pas autorisés à rebâtir ni même à réparer. Les habitants étaient autorisés à cultiver le glacis mais sans jamais y ériger quoi que ce soit de permanent.

La construction des fortifications coûta 445 000 livres. Aux fins de rembourser l'État français, le roi de France décréta, le 24 mars 1722, que les citoyens de Montréal devaient déboursier une somme annuelle de 6 000 livres, y compris les 2 000 livres exigées des Sulpiciens.

La démolition

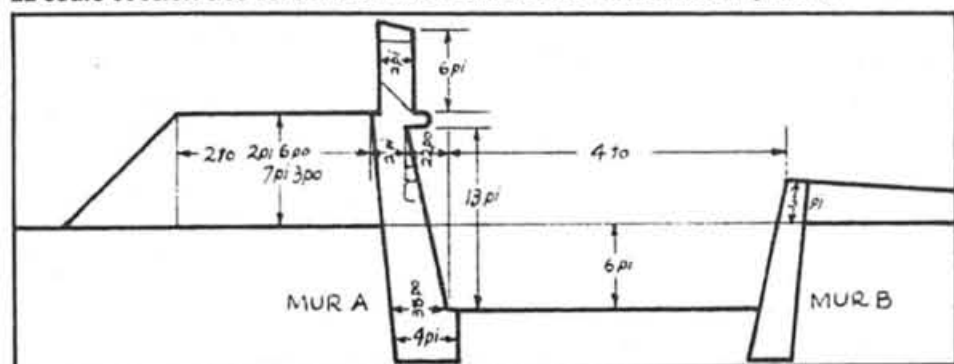
Le 8 avril 1801, Londres sanctionna l'Acte pour abattre les anciens murs et fortifications qui entourent la Cité de Montréal et pour pourvoir autrement à la salubrité, commodité et embellissement de la dite Cité.

Cette loi prévoyait la nomination de trois commissaires et d'un secrétaire-



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

La seule section des fortifications actuellement accessible au public.



MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Profil des fortifications d'après le dessin de Chaussegros de Léry.

trésorier, ainsi que la remise aux anciens propriétaires des terrains jadis expropriés pour la construction des fortifications. Les trois commissaires choisis furent des personnalités en vue de Montréal: l'homme d'affaires et philanthrope James McGill, son collègue John Richardson, et le notaire Jean-Marie Mondelet, député de Montréal-Ouest au Parlement, une figure de premier plan dans la communauté francophone. Le notaire Louis Chaboillez fut choisi comme secrétaire-trésorier (il fut éventuellement remplacé par Henry Griffin). Quant à James Wells, il succéda à McGill à la mort de ce dernier, en 1813.

En plus de veiller à la démolition des fortifications, les commissaires se virent confier deux tâches additionnelles: rendre aux successions des anciens propriétaires les terrains expropriés au moment de la construction des fortifications, et procéder à l'aménagement du territoire par le développement d'une grille de rues additionnelles sur le terrain dégagé et des recommandations pour la construction d'édifices publics.

La démolition dura 13 ans, de 1804 à 1817. Les mandats des commissaires furent renouvelés en 1809 et en 1815, mais à cette dernière occasion, on précisa que le mandat prendrait définitivement fin le 1er mai 1817.

On peut se demander si Montréal aurait eu la moindre chance de gagner dans l'éventualité où le chevalier de Lévis aurait décidé de se battre, comme il l'avait souhaité dans sa lettre du 8 sep-

tembre 1760 au marquis de Vaudreuil. Sans secours venus de l'extérieur — ce qui aurait alors été le cas — les chances de victoire auraient été minces pour ne pas dire nulles, et pour trois raisons.

En premier lieu, la muraille des fortifications n'aurait jamais résisté à une canonnade soutenue. En deuxième lieu, le périmètre de la place fortifiée était tel qu'il aurait fallu pour la défendre beaucoup plus d'hommes que n'en avait Lévis à sa disposition. En troisième lieu, une bonne partie des bâtiments étaient construits sur un coteau, ce qui les rendait vulnérables au tir ennemi qui aurait pu facilement provoquer une conflagration à l'intérieur des murs.

Malgré tout, ce n'est qu'à regret que Lévis rendit les armes après avoir brûlé ses drapeaux dans l'île Sainte-Hélène qu'il avait souhaité défendre jusqu'à la mort car, comme il l'écrivait au marquis de Vaudreuil en ce jour de septembre 1760 si tragique pour la Nouvelle-France: «Je le supplie de me mettre son ordre au bas de ce mémoire pour que je lui obéisse et qu'il me serve de justification vis-à-vis des troupes que j'ay l'honneur de commander et de toute l'Europe.»

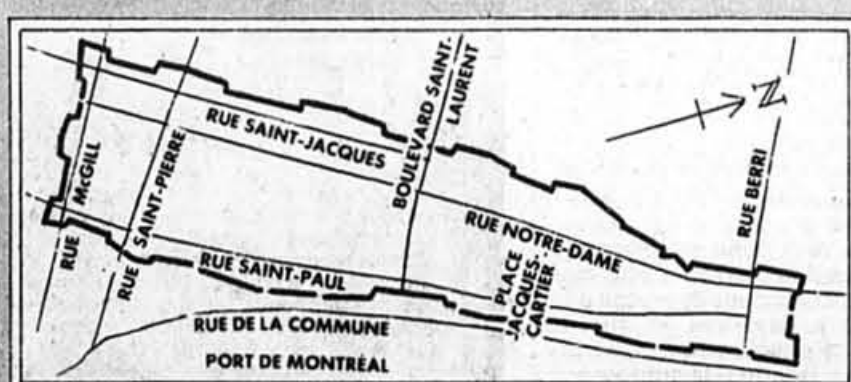
Sources: Communauté urbaine de Montréal. Service de la planification du territoire: notes manuscrites de recherche et documents divers — Parcs Canada. Inventaire des bâtiments historiques du Canada: documents divers — Ministère des Affaires culturelles du Québec: documents divers — Archives de la Ville de Montréal: documents divers — Marsan, Jean-Claude. *Montréal en évolution* — Presses de l'Université Laval: *Dictionnaire biographique du Canada* — Documentation de La Presse



LASERPHOTO PC

Des fouilles dans le sous-sol du Champ de Mars ont permis de mettre à nu une bonne section des murailles, à l'été de 1986.

REPÈRES



Nom: fortifications de Montréal. Adresse: on ne peut actuellement apercevoir les fortifications de Montréal qu'à un seul endroit, soit au 262, rue Saint-Paul est. Métro: station Champ-de-Mars, sortie Champ-de-Mars, traverser le Champ de Mars, la place Vauquelin, puis la place Jacques-Cartier, pour ensuite emprunter la rue Saint-Paul vers l'est.

Les communautés

Les enfants de la guerre font réfléchir sur la paix et la justice



LILY TABSO

Leurs visages d'adolescents marqués par la souffrance crévent l'écran et leurs propos lucides et intenses pénètrent jusqu'au fond de la conscience de ceux qui les écoutent. Il s'agit des *Enfants de la guerre* et de son pendant anglais *Children of War*, deux courts métrages d'une demi-heure, produits par le Programme de formation de l'Année internationale de la jeunesse avec l'aide de l'Office national du film du Canada. Réalisés par deux jeunes femmes, la Montréalaise Marie-Christine Harvey et la Torontoise Premika Ratman, on a pu les voir pour la première fois au Festival international de films et vidéos de femmes qui prend fin aujourd'hui.

Tous deux ont été tournés en 1985, à Montréal et à Lacolle, au cours de la Tournée internationale Jeunesse pour la Paix et la Justice. Cette initiative remarquable met, depuis deux ans, une cinquantaine d'adolescents de 25 pays, âgés de 13 à 19 ans, en contact avec plus de 200 000 jeunes Canadiens à travers le pays. Lorsqu'ils entendent, par exemple, un José venu du Salvador parler de ses matinées macabres — car il lui arrive au réveil de découvrir une vingtaine de jeunes comme lui, la tête tranchée et le pénis enfoncé dans la bouche —, ils réalisent que la guerre est autre chose qu'un spectacle télévisé. Avec les deux films de l'ONF, ils entendront plus d'un José raconter sa guerre, à qui elle n'a pu faire que du mal.

Cette année, ils seront une soixantaine venus de 40 pays à parcourir les dix provinces canadiennes, du 1er octobre au 1er novembre, afin de témoigner de leur quotidien. Aux horreurs de la guerre s'ajouteront les problèmes sociaux et mondiaux tels le racisme, la pauvreté, l'oppression, le sous-développement, etc.

« Nous n'essayons pas de trouver des solutions mais de réveiller des consciences et de susciter un dialogue, afin que les jeunes pensent à ces questions et agissent à leur manière », souligne Glenn Hilka, directeur général de la Tournée.

Un cahier pédagogique contenant entre autres un profil des pays d'origine des participants, permet aux enseignants de préparer leurs élèves en les sensibilisant aux situations que vivent ceux qu'ils entendent. Cette fois, la Tournée disposera aussi des deux films sur les *Enfants de la guerre*, à la fois différents et bouleversants. Des sous-titres dans l'autre langue du pays permettraient à tous les Canadiens de les voir et de les comprendre. Il y aura en outre des affiches, T-shirt, macarons etc. reproduisant le tableau du peintre Roger Alexandre, primé par les Nations-Unies durant l'Année internationale de la jeunesse.

Ce peintre de Saint-Jean-sur-Richelieu a stylisé dans une pose fraternelle quatre jeunes de races différentes. En permettant à la Tournée d'utiliser son œuvre, il espère que sa contribution stimulera les jeunes à affirmer leur pouvoir de changer le monde.

Précisons aussi que la Tournée reçoit l'appui moral et matériel des gouvernements fédéral



PHOTO JEAN GOUPI, LA PRESSE

Le peintre Roger Alexandre, de Saint-Jean-sur-Richelieu, avec le tableau primé par les Nations-Unies qu'il a permis à la Tournée internationale Jeunesse pour la Paix et la Justice de reproduire sur ses affiches, T-shirts, macarons, etc.

et provincial et d'une foule d'organisations à travers le Canada. Leur contribution s'élevait à \$187 000 en 1986 et avait couvert les dépenses. De leur côté, des familles bénévoles dans chaque

province avaient accueilli les jeunes participants pour les loger et les nourrir. Sans elles, la Tournée aurait exigé un montant supplémentaire évalué à quelque \$75 000.

BLOC NOTES

RÉFUGIÉS: SEMAINE DE DEUIL

Les membres de la Coalition de Montréal pour les réfugiés porteront cette semaine le brassard noir en signe de deuil. Ils manifesteront le lundi 15 juin à 10 h devant les bureaux d'Immigration Canada, 980 rue Guy, contre la déportation de Victor Regalado et le mercredi 17 juin à 11 h 30 au Carré Saint-Louis, contre le projet de loi C-55 sur l'immigration. Renseignements: 844-2681 et 527-8551.

CARIFÈTE 1987

La Carifète, c'est cette semaine étourdissante d'activités hautes en couleur qu'organise chaque année la communauté antillaise de Montréal et qui débute le samedi 20 juin à 21 h par un concours pour élire le roi et la reine du Carnaval à l'arena Bill-Durnan, 4988 Vézina. Dimanche 21, de 14 h à 18 h, carnaval des enfants à l'école Westhill High (6310 Somerset, N.D.G.). Vendredi 26, croisière du bateau « Carifète » sur le Saint-Laurent, de 21 h à minuit. Samedi 27, défilé du carnaval qui se mettra en marche à 11 h à l'angle des rues Atwater et Sherbrooke, empruntant cette voie vers l'est, puis les rues University, Dorchester, Bleury, McGill, de la Commune jusqu'au Vieux-Port. En soirée, danse du carnaval à la Maison Slovak (7220 Hutchison). Dimanche 28, croisière de trois heures sur le Saint-Laurent: deux départs, à 8 h et à 20 h. Renseignements: 738-9711/737-8321/482-8802.

UN 15e ANNIVERSAIRE CHEZ LES HAÏTIENS

Le Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal aura 15 ans l'automne prochain. Mais les célébrations commenceront dès le samedi 20 juin à 20 h par un spectacle au sous-sol de l'église St-Arsène, 1025 Bélanger est, coin Christophe-Colomb. Avec Claudette Pierre-Louis Lindor, Kiki Wainright de Miami, la troupe Mapou Ginen, la branche Ti Mapou, Georges Rodriguez, Gary Crèvecoeur et d'autres artistes. Un *Siye Pye* (petit bal) suivra avec l'orchestre Cosmos 2000. Renseignements: 725-9508.

THÉÂTRE LA BARRACA

La troupe de théâtre populaire La Barraca présente *Retablo de Yumbel*, une pièce d'Isidora Aguirre, les 19, 20 et 21 juin à 19 h 30 au studio-théâtre Alfred-Laliberté de l'UQAM (1455 St-Denis). Renseignements: Alex Garin 331-3034 (le soir), 728-2423/256-4363 (le jour).

PROJET ACTION-RAPPROCHEMENT

Demain, lundi 15 juin, à 18 h 30, à l'école Laurentide (465 Cardinal, Saint-Laurent) soirée socio-culturelle du Projet action-rapprochement. Les enfants qui ont participé tout au long de l'année scolaire à ce programme donneront différents spectacles. On pourra voir également une exposition d'affiches sur le thème « Affichez votre amitié ».

CONFÉRENCE SUR LA CHINE

Mercredi 17 juin, de 19 h à 22 h, la Société Canada-Chine (1072 boul. St-Laurent, 3e étage) présente une deuxième conférence de l'historien Gérard Cachat sur la Chine, intitulée *Deng Xiao Ping et son programme*. Le mercredi 24 juin, à la même heure et au même endroit, M. Cachat parlera de la triple union à la victoire des réformistes. Renseignements: 866-4119.

EN BREF

POLICE À LA CARTE

Le service de police de Montréal annonce, pour la saison estivale, l'ouverture de deux bureaux de réception qui recevront les plaintes des citoyens ou touristes victimes d'un acte criminel ou désireux de signaler un incident quelconque. Les policiers en devoir à ces bureaux seront tenus de rédiger un rapport de l'événement signalé et, s'il y a lieu, de faire intervenir des patrouilleurs. Le bureau de réception principal logera dans le hall d'entrée du quartier général de la police, au 750, rue Bonsecours, dans le Vieux-Montréal et offrira des services 24 heures par jour. Le second s'établit à Terre des Hommes, dans le secteur nord du débarcadere et recevra les visiteurs de dix heures du matin à minuit, entre le 18 juin et le 7 septembre.

GOETZ: DÉLIBÉRATIONS

Les jurés délibèrent pour une deuxième journée au procès de Bernhard Goetz, le *Justicier du métro* de New York accusé d'avoir ouvert le feu sur quatre jeunes Noirs sous prétexte qu'ils s'apprêtaient à le dévaliser, ont réclamé hier d'écouter de nouveau l'enregistrement des déclarations faites par l'accusé après l'incident. Les jurés ont précisé qu'ils désiraient entendre la déposition de l'accusé pertinente à la découverte, à son domicile, de deux armes n'ayant pas servi lors de la fusillade. Les jurés avaient, plus tôt, réclamé la transcription du témoignage du principal enquêteur dans la cause.

\$43 MILLIONS DE COKE

Des douaniers américains ont saisi hier 700 kilos de cocaïne, d'une valeur de \$43 millions sur le marché noir, à bord de deux camions venant du Mexique qui s'apprêtaient à traverser la frontière, à Brownsville, au Texas. Il s'agit de la plus importante saisi de drogue jamais faite à cette frontière. Deux Mexicains de 26 et 34 ans ont été appréhendés.

DES VILLES INQUIÈTES

Le président de la Conférence des maires des États-Unis a vivement dénoncé l'administration Reagan, hier, réclamant de ses membres qu'ils élisent un « prochain président qui aura à cœur les intérêts des municipalités ». Joseph Riley, maire de Charleston, en Caroline du Sud, qui s'adressait au congrès annuel de l'organisme, au Tennessee, s'en est pris notamment aux coupures effectuées depuis quatre ans dans les subventions municipales.

VISITEZ NOTRE

SALON DE LA CUISINE 87

NOUVEAU AMÉLIORER

LE PLUS GRAND AU QUÉBEC

FINANCEMENT **7.7%*** DISPONIBLE PREMIÈRE ANNÉE

OUVERT SAMEDI ET DIMANCHE

DISPONIBLE SUR PLACE

- Expert en aménagement de cuisine
- Planificateur
- Estimateur
- Spécialiste en gros travaux

* Service de rénovation Métropolitain rembourse la différence entre le taux obtenu de votre banque ou caisse populaire et 7.7% durant un an. Applicable sur un prêt hypothécaire de 1er rang d'un terme de 1 an fermé, amortissement de 1 à 25 ans au choix. Remboursement applicable sur le montant de la vente. Effectif à partir du 1er mai 87.

MODELES DE CUISINE DISPONIBLES EN MÉLAMINE, CHÊNE, PIN, CHÊNE MÉLAMINE, MERISIER STRATIFIÉ, BRASS MÉLAMINE, ÉRABLE, CERISIER, CHÊNE LATTÉ, ÉRABLE MÉLAMINE, ETC.

***SUR PLUSIEURS MODELES NOTRE PRIX RÉG. EST DE**

20% À 40% PLUS BAS*

QUE LE PRIX INDIQUÉ SUR LA LISTE DE PRIX SUGGÉRÉE DU MANUFACTURIER

NOTRE SALON EST OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE AU 4058 JEAN-TALON OUEST

ECONOMISEZ DU TEMPS ET DES EFFORTS AVEC SERVICE DE RÉNOVATION

Métropolitain

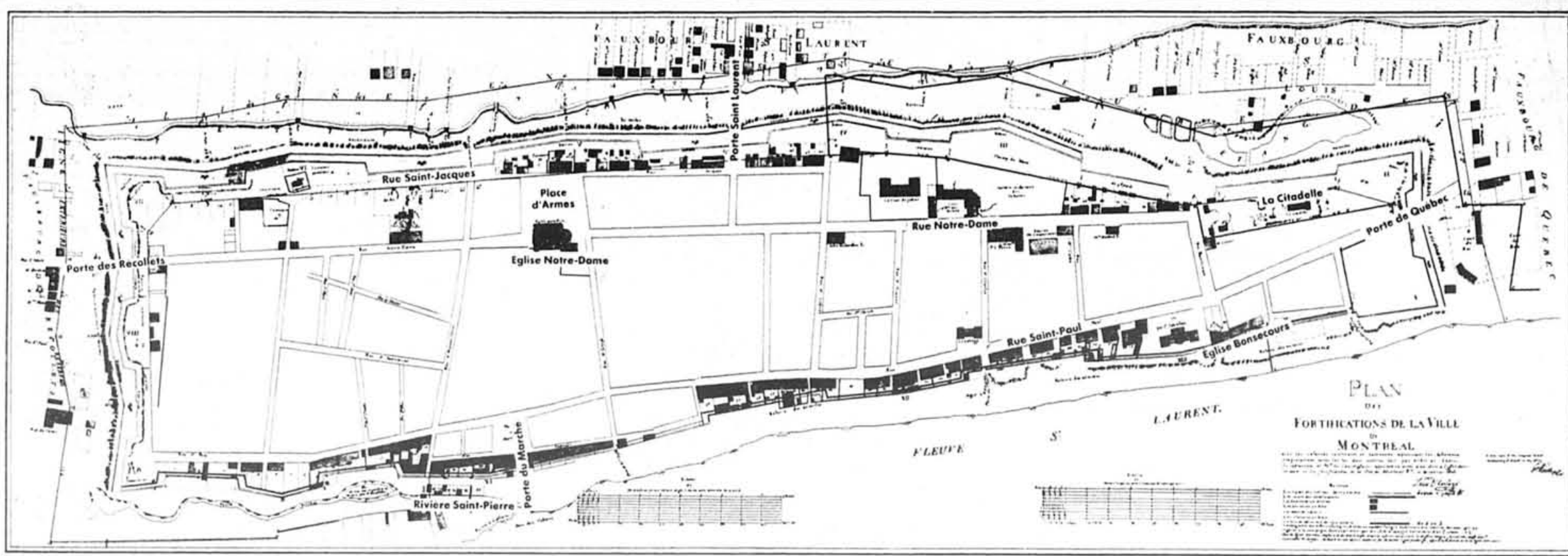
DEPUIS 1958

POUR UNE ESTIMATION GRATUITE 482-0600

(PAS DE SERVICE TÉLÉPHONIQUE LE DIMANCHE)

NOUS SOMMES OUVERTS LE DIMANCHE POUR VOUS PERMETTRE DE VISITER NOTRE SALON MAIS NOUS NE PRENONS PAS DE COMMANDE LE DIMANCHE.

Pendant un siècle, au début de son histoire, le territoire montréalais était ceinturé par une haute muraille de pierre des champs, construite par Gaspard Chaussegros de Léry.



Carte des fortifications en 1803, tracée par Louis Charland avant la démolition.

Les fortifications de Montréal



GUY PINARD

Essayez d'imaginer un instant l'arrondissement historique du Vieux-Montréal complètement entouré par une muraille de 18 pieds de hauteur érigée dans l'axe de la ruelle des Fortifications et des rues McGill, de la Commune et Saint-Hubert. Essayez d'imaginer aussi que pour sortir avec votre charette à boeufs, vous deviez vous diriger vers l'une des quatre portes qui perçaient la longue muraille.

Difficile à imaginer aujourd'hui... Et pourtant, voilà ce que fut Montréal pendant près d'un siècle, après que Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur du roi, eut transformé Ville-Marie en place fortifiée, au début du XVIII^e siècle, en s'inspirant des règles de l'art établies par Vauban.

Les fortifications furent détruites en très grande partie au début du XIX^e siècle; il suffit cependant d'ouvrir une tranchée le moins profondément sur le périmètre de la vieille ville, pour mettre au jour une partie des fondations de l'ouvrage. Il en fut notamment ainsi lors de l'aménagement du parking de l'ex-gare Viger, lors de la construction du Palais de justice, et lors de recherches archéologiques à la place Royale et au Champ de Mars.

Hélas, les occasions de les examiner sont rares. L'administration municipale caresse le rêve de transformer le Champ de Mars en place de verdure, afin justement de mettre en valeur une longue section qui s'y trouve enfouie et permettre ainsi aux Montréalais de les admirer. Pour le moment, la seule section visible se trouve au sous-sol de la brasserie des Fortifications, 262, rue Saint-Paul est.

Le territoire fortifié

Le territoire de 93 acres protégé par les fortifications s'étendait approximativement de la rue McGill à la rue Saint-Hubert d'ouest en est, et de la ruelle des Fortifications à la rue de la Commune du nord au sud, où elles longeaient la ligne des eaux du fleuve. Ce territoire fut fortifié de 1685 à 1817, date de la fin des travaux de démolition des murailles de pierre.

Le premier mur, une palissade de bois érigée à la demande du marquis Jacques-René de Brisay de Denonville et du chevalier Louis-Hector de Callière, gouverneur de Montréal, fut commencé au printemps de 1685 et terminé en 1687, sous la direction de Daniel Greysolon du Luth, ingénieur royal.

Peut-être suffisante pour contenir les Amérindiens, cette palissade de bois n'aurait jamais permis de repousser les attaques d'envahisseurs lourdement armés comme l'était l'ennemi anglais.

Le 5 mai 1716, un décret royal autorisa le sieur Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal, à construire de nouvelles fortifications en pierre. La tâche de préparer le devis fut confiée à Gaspard Chaussegros de Léry. Les plans étaient prêts le 1er avril 1717.

Chaussegros de Léry

Né à Toulon le 3 octobre 1682, Chaussegros de Léry était le fils de Gaspard Chaussegros, ingénieur, et d'Anne Vidale. Il était au pays depuis un an lorsqu'il épousa Marie-Renée, fille de René Legardeur de Beauvais, à Québec, le 13 octobre 1717.

Militaire de formation, il fut vraisemblablement amené au génie par son père. Et en 1716, en Nouvelle-France, on lui confia la tâche de tracer les plans des fortifications. Il s'y était préparé en rédigeant un *Traité de fortification* en huit volumes qui ne fut malheureusement jamais publié, faute de moyens financiers.

Il occupa son poste pendant 40 ans, période au cours de laquelle il dirigea la construction des fortifications de Montréal et de Québec, des forts Niagara (à Youngstown, N.Y.), Chambly, Saint-Frédéric (Crown Point, N.Y.) et Sault-

Saint-Louis (Kahnawake). L'utilité de ces installations était plutôt mitigée. On dit des fortifications de Montréal qu'elles n'auraient jamais pu résister aux boulets de canon malgré leur apparente solidité. On pourrait dire la même chose du fort Chambly. Quant au fort Saint-Frédéric, il fut condamné pour vices de construction (la surveillance de l'érection avait été confiée au fils de de Léry, Gaspard-Joseph). En revanche, le fort Niagara résista à un siège de 20 jours, en 1759.

En matière de génie civil, on lui doit le pavillon du gouverneur au château Saint-Louis, à Québec, la façade de la première église Notre-Dame de Montréal, la refectoire du palais épiscopal de Québec, une évaluation du creusement du canal de Lachine, une analyse du potentiel des forges du Saint-Maurice en fonction de leur puissance hydraulique, des plans du chantier naval de la rivière Saint-Charles à Québec, et la construction d'une route pour relier le Richelieu à Montréal à travers les terres afin de réduire les coûts du transport.

Malgré son indéniable apport à la communauté, Chaussegros de Léry ne reçut jamais tous les honneurs qu'il aurait mérités. À sa mort, le 25 mars 1756, à Québec, il était sur le point d'être mis à la retraite à cause de ses perpétuels tiraillements avec les autorités de Paris et de Québec.

Chaussegros de Léry eut au moins dix enfants. Il n'était évidemment pas pauvre (il possédait deux lots et une maison à Québec, une seigneurie sur le Richelieu et un... esclave noir!), mais on ne peut pas dire non plus qu'il s'était enrichi.

La construction

Une fois les plans déposés par Chaussegros de Léry (en 1717), le gouverneur François-Pierre Rigaud de Vaudreuil convint, le 17 octobre 1722, qu'il n'y avait rien à y changer, et qu'on pouvait commencer les travaux de maçonnerie. Le contrat fut accordé à Dominique Janson-Lapalme, architecte et entrepreneur en maçonnerie.

La construction fut complétée en 1725 selon les uns, 1741 selon les autres. Plusieurs documents postérieurs à 1725 portent à croire qu'elle fut complétée plus tard; ils traitent «des fortifications qu'il faut terminer» (1725), d'état général des dépenses (1727), de «travaux qui n'avancent pas» (1728), et de plans qui indiquent en rouge les travaux qui restent à compléter. En outre, il y a l'ordonnance de Michel Bé-

gon datée du 7 août 1726 qui visait l'expropriation légale des propriétés touchées par l'emprise des fortifications; on y parlait notamment des «propriétaires des terrains compris dans les fortifications de Montréal, faites ou à faire...» Enfin, on a retracé des états des dépenses imputables aux fortifications, soumis par Chaussegros de Léry, en 1731 et 1735.

Le mur fut érigé en pierres des champs (pierre calcaire ou pierre de grès). Il avait une longueur totale d'environ 12 000 pieds, une hauteur de 18 pieds, et une épaisseur de quatre pieds à la base et trois pieds au sommet. Il reposait sur des fondations qui atteignaient jusqu'à 11 pieds de largeur comme on a pu le constater lors d'une excavation à l'est de la rue Berri, en 1959. La largeur du territoire fortifié variait de 335 pieds environ, à la hauteur de la rue Berri, à 595 pieds dans l'axe de la rue Saint-Pierre, tandis que sa longueur s'établissait à 2 450 pieds. Un glacis et un fossé de huit pieds les protégeaient du côté de la terre ferme.

Les fortifications garnies de barbicanes (ou meurtrières) comportaient 13 bastions (de la Montagne, de la Poudrière, du Carré, Saint-Laurent, de l'Étang, Saint-Martin, Québec, Bonsecours, du Gouvernement, du Port, de l'Hôpital, Saint-Pierre, Lachine) et huit poternes (portes dérobées donnant sur le fossé).

On y accédait par quatre portes: la porte des Recollets à l'ouest, dans l'axe de la rue Notre-Dame (le général Amherst l'utilisa en 1760); la porte Saint-Laurent dans l'axe du boulevard du même nom, la seule qui existait du côté du ruisseau Saint-Martin; la porte Saint-Martin (ensuite connue sous le nom de porte de Québec), à l'est, un peu au sud de la rue Notre-Dame; et la porte du Port (ou du Marché), au sud de l'actuelle place Royale, la seule qui assurait alors un accès direct au fleuve.

Par la suite, s'ajoutèrent cinq portes du côté du fleuve: la porte de Lachine (au pied de la rue Saint-Pierre), la porte Sainte-Marie (au pied de la rue Saint-Joseph, aujourd'hui Saint-Sulpice), la porte du Château (au pied du versant ouest de la place Jacques-Cartier), la porte Bonsecours, au pied de la rue du même nom, et la porte des Casernes, au pied de la rue Berri.

La citadelle

Épousant la forme d'un trapèze irrégulier, et construite sur un monticule de 50 pieds de hauteur à l'extrémité est de la rue Notre-Dame, la citadelle mesurait de 88 à 108 pieds de largeur sur 202 à 218 pieds de longueur. Elle était complétée par quatre tours d'angle et abritait la batterie royale et un moulin à vent.

À l'extérieur des murs, le gouvernement s'était réservé une bande de 30 toises parallèles à la contre-escarpe (talus de terre), tandis qu'à l'intérieur, on avait prévu une rue de 48 pieds de largeur parallèle aux courtines, et des gorges (ou terres-pleins) de bastions vides.

À l'émission de l'édit pertinent à cette décision, le 30 mai 1724, se trouvaient encore dans le glacis (talus incliné en avant d'une fortification) six vieilles maisons, une briquetterie et un hangar; sans être obligés de les démolir, leurs propriétaires n'étaient pas autorisés à rebâtir ni même à réparer. Les habitants étaient autorisés à cultiver le glacis mais sans jamais y ériger quoi que ce soit de permanent.

La construction des fortifications coûta 445 000 livres. Aux fins de rembourser l'État français, le roi de France décréta, le 24 mars 1722, que les citoyens de Montréal devraient déboursier une somme annuelle de 6 000 livres, y compris les 2 000 livres exigées des Sulpiciens.

La démolition

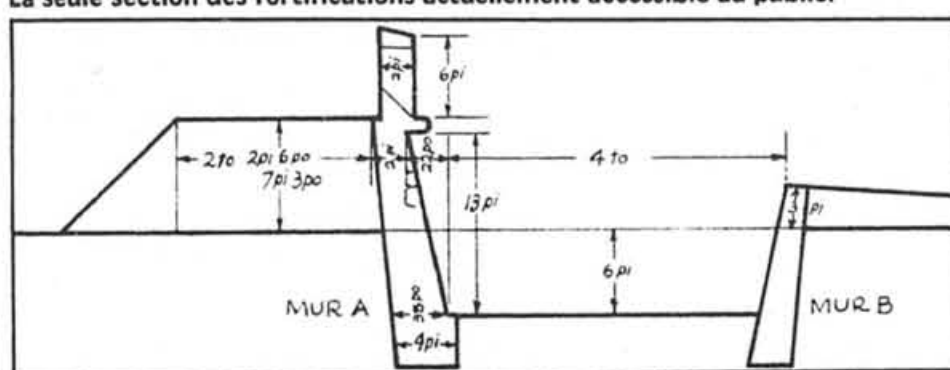
Le 8 avril 1801, Londres sanctionna l'Acte pour abattre les anciens murs et fortifications qui entourent la Cité de Montréal et pour pourvoir autrement à la salubrité, commodité et embellissement de la dite Cité.

Cette loi prévoyait la nomination de trois commissaires et d'un secrétaire-



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

La seule section des fortifications actuellement accessible au public.



MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Profil des fortifications d'après le dessin de Chaussegros de Léry.

trésorier, ainsi que la remise aux anciens propriétaires des terrains jadis expropriés pour la construction des fortifications. Les trois commissaires choisis furent des personnalités en vue de Montréal: l'homme d'affaires et philanthrope James McGill, son collègue John Richardson, et le notaire Jean-Marie Mondelet, député de Montréal-Ouest au Parlement, une figure de premier plan dans la communauté francophone. Le notaire Louis Chaboillez fut choisi comme secrétaire-trésorier (il fut éventuellement remplacé par Henry Griffin). Quant à James Wells, il succéda à McGill à la mort de ce dernier, en 1813.

En plus de veiller à la démolition des fortifications, les commissaires se virent confier deux tâches additionnelles: rendre aux successions des anciens propriétaires les terrains expropriés au moment de la construction des fortifications, et procéder à l'aménagement du territoire par le développement d'une grille de rues additionnelles sur le terrain dégagé et des recommandations pour la construction d'édifices publics.

La démolition dura 13 ans, de 1804 à 1817. Les mandats des commissaires furent renouvelés en 1809 et en 1815, mais à cette dernière occasion, on précisa que le mandat prendrait définitivement fin le 1er mai 1817.

On peut se demander si Montréal aurait eu la moindre chance de gagner dans l'éventualité où le chevalier de Lévis aurait décidé de se battre, comme il l'avait souhaité dans sa lettre du 8 sep-

tembre 1760 au marquis de Vaudreuil. Sans secours venus de l'extérieur — ce qui aurait alors été le cas — les chances de victoire auraient été minces pour ne pas dire nulles, et pour trois raisons.

En premier lieu, la muraille des fortifications n'aurait jamais résisté à une canonnade soutenue. En deuxième lieu, le périmètre de la place fortifiée était tel qu'il aurait fallu pour la défendre beaucoup plus d'hommes que n'en avait Lévis à sa disposition. En troisième lieu, une bonne partie des bâtiments étaient construits sur un coteau, ce qui les rendait vulnérables au tir ennemi qui aurait pu facilement provoquer une conflagration à l'intérieur des murs.

Malgré tout, ce n'est qu'à regret que Lévis rendit les armes après avoir brûlé ses drapeaux dans l'île Sainte-Hélène qu'il avait souhaité défendre jusqu'à la mort car, comme il l'écrivait au marquis de Vaudreuil en ce jour de septembre 1760 si tragique pour la Nouvelle-France: «Je le supplie de me mettre son ordre au bas de ce mémoire pour que je lui obéisse et qu'il me serve de justification vis-à-vis des troupes que j'ai l'honneur de commander et de toute l'Europe.»

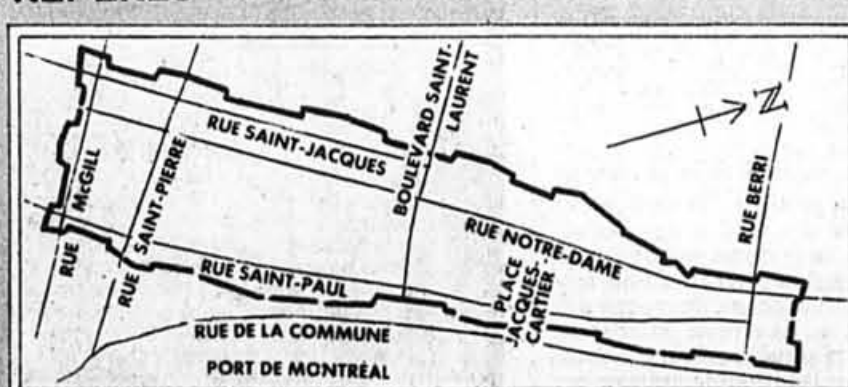
Sources: Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire: notes manuscrites de recherche et documents divers — Parcs Canada, Inventaire des bâtiments historiques du Canada: documents divers — Ministère des Affaires culturelles du Québec: documents divers — Archives de la Ville de Montréal: documents divers — Marsan, Jean-Claude: *Montréal en évolution* — Presses de l'Université Laval: *Dictionnaire biographique du Canada* — Documentation de La Presse



LASERPHOTO PC

Des fouilles dans le sous-sol du Champ de Mars ont permis de mettre à nu une bonne section des murailles, à l'été de 1986.

REPÈRES



Nom: fortifications de Montréal. Adresse: on ne peut actuellement apercevoir les fortifications de Montréal qu'à un seul endroit, soit au 262, rue Saint-Paul est. Métro: station Champ-de-Mars, sortie Champ-de-Mars, traverser le Champ de Mars, la place Vauquelin, puis la place Jacques-Cartier, pour ensuite emprunter la rue Saint-Paul vers l'est.

Les communautés

Les enfants de la guerre font réfléchir sur la paix et la justice



LILY TASSO

Leurs visages d'adolescents marqués par la souffrance crèvent l'écran et leurs propos lucides et intenses pénètrent jusqu'au fond de la conscience de ceux qui les écoutent. Il s'agit des *Enfants de la guerre* et de son pendant anglais *Children of War*, deux courts métrages d'une demi-heure, produits par le Programme de formation de l'Année internationale de la jeunesse avec l'aide de l'Office national du film du Canada. Réalisés par deux jeunes femmes, la Montréalaise Marie-Christine Harvey et la Torontoise Premika Raitman, on a pu les voir pour la première fois au Festival international de films et vidéos de femmes qui prend fin aujourd'hui.

Tous deux ont été tournés en 1985, à Montréal et à Lacolle, au cours de la Tournée internationale Jeunesse pour la Paix et la Justice. Cette initiative remarquable met, depuis deux ans, une cinquantaine d'adolescents de 25 pays, âgés de 13 à 19 ans, en contact avec plus de 200 000 jeunes Canadiens à travers le pays. Lorsqu'ils entendent, par exemple, un José venu du Salvador parler de ses matinées macabres — car il lui arrive au réveil de découvrir une vingtaine de jeunes comme lui, la tête tranchée et le pénis enfoncé dans la bouche —, ils réalisent que la guerre est autre chose qu'un spectacle télévisé. Avec les deux films de l'ONF, ils entendent plus d'un José raconter sa guerre, à qui elle n'a pu faire que du mal.

Cette année, ils seront une soixantaine venus de 40 pays à parcourir les dix provinces canadiennes, du 1er octobre au 1er novembre, afin de témoigner de leur quotidien. Aux horreurs de la guerre s'ajoutent les problèmes sociaux et mondiaux tels le racisme, la pauvreté, l'oppression, le sous-développement, etc.

« Nous n'essayons pas de trouver des solutions mais de réveiller des consciences et de susciter un dialogue, afin que les jeunes pensent à ces questions et aident à leur manière », souligne Glenn Hilka, directeur général de la Tournée.

Un cahier pédagogique contenant entre autres un profil des pays d'origine des participants, permet aux enseignants de préparer leurs élèves en les sensibilisant aux situations que vivent ceux qu'ils entendent. Cette fois, la Tournée disposera aussi des deux films sur les *Enfants de la guerre*, à la fois différents et bouleversants. Des sous-titres dans l'autre langue du pays permettraient à tous les Canadiens de les voir et de les comprendre. Il y aura en outre des affiches, T-shirt, macarons etc. reproduisant le tableau du peintre Roger Alexandre, primé par les Nations-Unies durant l'Année internationale de la jeunesse.

Ce peintre de Saint-Jean-sur-Richelieu a stylisé dans une pose fraternelle quatre jeunes de races différentes. En permettant à la Tournée d'utiliser son œuvre, il espère que sa contribution stimulera les jeunes à affirmer leur pouvoir de changer le monde.

Précisons aussi que la Tournée reçoit l'appui moral et matériel des gouvernements fédéral



PHOTO JEAN COUPLI, LA PRESSE

Le peintre Roger Alexandre, de Saint-Jean-sur-Richelieu, avec le tableau primé par les Nations-Unies qu'il a permis à la Tournée internationale Jeunesse pour la Paix et la Justice de reproduire sur ses affiches, T-shirts, macarons, etc.

et provincial et d'une foule d'organisations à travers le Canada. Leur contribution s'élevait à \$187 000 en 1986 avait couvert les dépenses. De leur côté, des familles bénévoles dans chaque province avaient accueilli les jeunes participants pour les loger et les nourrir. Sans elles, la Tournée aurait exigé un montant supplémentaire évalué à quelque \$75 000.

BLOC NOTES

RÉFUGIÉS: SEMAINE DE DEUIL

Les membres de la Coalition de Montréal pour les réfugiés porteront cette semaine le brassard noir en signe de deuil. Ils manifesteront le lundi 15 juin à 10 h devant les bureaux d'Immigration Canada, 980 rue Guy, contre la déportation de Victor Regalado et le mercredi 17 juin à 11 h 30 au Carré Saint-Louis, contre le projet de loi C-55 sur l'immigration. Renseignements: 844-2681 et 527-8551.

CARIFÈTE 1987

La Carifète, c'est cette semaine étourdissante d'activités hautes en couleur qu'organise chaque année la communauté antillaise de Montréal et qui débutera le samedi 20 juin à 21 h par un concours pour élire le roi et la reine du Carnaval à l'aréna Bill-Durnan, 4988 Vézina. Dimanche 21, de 14 h à 18 h, carnaval des enfants à l'école Westhill High (6310 Somerset, N.D.G.). Vendredi 26, croisière du bateau « Carifète » sur le Saint-Laurent, de 21 h à minuit. Samedi 27, défilé du carnaval qui se mettra en marche à 11 h à l'angle des rues Atwater et Sherbrooke, empruntant cette voie vers l'est, puis les rues University, Dorchester, Bleury, McGill, de la Commune jusqu'au Vieux-Port. En soirée, danse du carnaval à la Maison Slovak (7220 Hutchison). Dimanche 28, croisière de trois heures sur le Saint-Laurent: deux départs, à 8 h et à 20 h. Renseignements: 738-9711/757-8321/482-8802.

UN 15e ANNIVERSAIRE CHEZ LES HAÏTIENS

Le Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal aura 15 ans l'automne prochain. Mais les célébrations commenceront dès le samedi 20 juin à 20 h par un spectacle au sous-sol de l'église St-Arsène, 1025 Bélanger est, coin Christophe-Colomb. Avec Claudette Pierre-Louis Lindor, Kiki Wainright de Miami, la troupe Mapou Ginen, la branche Ti Mapou, Georges Rodriguez, Gary Crèvecoeur et d'autres artistes. Un *Siye Pye* (petit bal) suivra avec l'orchestre Cosmos 2000. Renseignements: 725-9508.

THÉÂTRE LA BARRACA

La troupe de théâtre populaire La Barraca présente *Retablo de Yumbel*, une pièce d'Isidora Aguirre, les 19, 20 et 21 juin à 19 h 30 au studio-théâtre Alfred-Laliberté de l'UQAM (1455 St-Denis). Renseignements: Alex Garin 331-3034 (le soir), 728-2423/256-4363 (le jour).

PROJET ACTION-RAPPROCHEMENT

Demain, lundi 15 juin, à 18 h 30, à l'école Laurentide (465 Cardinal, Saint-Laurent) soirée socio-culturelle du Projet action-rapprochement. Les enfants qui ont participé tout au long de l'année scolaire à ce programme donneront différents spectacles. On pourra voir également une exposition d'affiches sur le thème « Affichez votre amitié ».

CONFÉRENCE SUR LA CHINE

Mercredi 17 juin, de 19 h à 22 h, la Société Canada-Chine (1072 boul. St-Laurent, 3e étage) présente une deuxième conférence de l'historien Gérard Cachat sur la Chine, intitulée *Deng Xiaoping et son programme*. Le mercredi 24 juin, à la même heure et au même endroit, M. Cachat parlera de la triple union à la victoire des réformistes. Renseignements: 866-4119.

EN BREF

POLICE À LA CARTE

Le service de police de Montréal annonce, pour la saison estivale, l'ouverture de deux bureaux de réception qui recevront les plaintes des citoyens ou touristes victimes d'un acte criminel ou désireux de signaler un incident quelconque. Les policiers en devoir à ces bureaux seront tenus de rédiger un rapport de l'événement signalé et, s'il y a lieu, de faire intervenir des patrouilleurs. Le bureau de réception principal logera dans le hall d'entrée du quartier général de la police, au 750, rue Bonsecours, dans le Vieux-Montréal et offrira des services 24 heures par jour. Le second s'établit à Terre des Hommes, dans le secteur nord du débarcadère et recevra les visiteurs de dix heures du matin à minuit, entre le 18 juin et le 7 septembre.

GOETZ: DÉLIBÉRATIONS

Les jurés délibérant pour une deuxième journée au procès de Bernhard Goetz, le *Justicier du métro* de New York accusé d'avoir ouvert le feu sur quatre jeunes Noirs sous prétexte qu'ils s'approprièrent à la dévaliser, ont réclamé hier d'écouter de nouveau l'enregistrement des déclarations faites par l'accusé après l'incident. Les jurés ont précisé qu'ils désiraient entendre la déposition de l'accusé pertinente à la découverte, à son domicile, de deux armes n'ayant pas servi lors de la fusillade. Les jurés avaient, plus tôt, réclamé la transcription du témoignage du principal enquêteur dans la cause.

\$43 MILLIONS DE COKE

Des douaniers américains ont saisi hier 700 kilos de cocaïne, d'une valeur de \$43 millions sur le marché noir, à bord de deux camions venant du Mexique qui s'approprièrent à traverser la frontière, à Brownsville, au Texas. Il s'agit de la plus importante saisi de drogue jamais faite à cette frontière. Deux Mexicains de 26 et 34 ans ont été appréhendés.

DES VILLES INQUIÈTES

Le président de la Conférence des maires des États-Unis a vivement dénoncé l'administration Reagan, hier, réclamant de ses membres qu'ils élisent un « prochain président qui aura à cœur les intérêts des municipalités ». Joseph Riley, maire de Charleston, en Caroline du Sud, qui s'adressait au congrès annuel de l'organisme, au Tennessee, s'en est pris notamment aux coupures effectuées depuis quatre ans dans les subventions municipales.

VISITEZ NOTRE

SALON DE LA CUISINE 87

LE PLUS GRAND AU QUÉBEC

OUVERT SAMEDI ET DIMANCHE

+ DE 200,000 VISITEURS À TRAVERS LE QUÉBEC ONT ÉTÉ ENCHANTÉS PAR NOTRE VASTE CHOIX

FINANCEMENT 7.7%*

DISPONIBLE PREMIÈRE ANNÉE

DISPONIBLE SUR PLACE

- Expert en aménagement de cuisine
- Planificateur
- Estimateur
- Spécialiste en gros travaux

MODELES DE CUISINE DISPONIBLES EN MÉLAMINE, CHÊNE, PIN, CHÊNE MÉLAMINE, MERISIER STRATIFIÉ, BRASS MÉLAMINE, ÉRABLE, CÉRISIER, CHÊNE LATTÉ, ÉRABLE MÉLAMINE, ETC.

*SUR PLUSIEURS MODELES NOTRE PRIX RÉG. EST DE **20% À 40% PLUS BAS***

QUE LE PRIX INDIQUÉ SUR LA LISTE DE PRIX SUGGÉRÉE DU MANUFACTURIER

NOTRE SALON EST OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE AU 4058 JEAN-TALON OUEST

ÉCONOMISEZ DU TEMPS ET DES EFFORTS AVEC SERVICE DE RÉNOVATION

Metropolitain

DEPUIS 1958

POUR UNE ESTIMATION GRATUITE 482-0600

(PAS DE SERVICE TÉLÉPHONIQUE LE DIMANCHE)

PEINTURE ET NETTOYAGE

Nous n'offrons que la première qualité de peinture. Chaque surface de bois est d'abord sablée puis recouverte de 2 couches de peinture. C'est garanti pour une année. Pour rafraîchir la maison, nos experts lavent et sablent les planchers, nettoient les vitres, murs, meubles et tapis. Profitez-en!

SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN rembourse la différence entre le taux obtenu de votre banque ou caisse populaire et 7.7% durant un an. Applicable sur un prêt hypothécaire de 1er rang d'un terme de 1 an ferme, amortissement de 1 à 25 ans au choix. Remboursement applicable sur le montant de la vente. Effectif à partir du 1er mai 87.

HEURES D'OUVERTURE

Sam. 9 a.m. à 4 p.m. Dim.

11 a.m. à 5 p.m. Lun., mar., merc. 9 a.m. à 7 p.m. Jeu., ven. 9 a.m. à 8 p.m.

4058 JEAN-TALON OUEST

DE CÔTÉ DES MÉTÉS

DE CÔTÉ DE LA SAUVÉE

DE CÔTÉ DE LA VICTORIA

DE CÔTÉ DE LA DÉCAIRE

SUR LE CÔTÉ OUEST DE L'ÉDIFICE ARROW CANADA VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

Nous sommes ouverts le dimanche pour vous permettre de visiter notre salon mais nous ne prenons pas de commande le dimanche.

LE X^e CONGRÈS DU PARTI QUÉBÉCOIS

Bernard Landry se rallie derrière le PQ jusqu'à la prochaine élection

Il croit que l'avenir est sauf avec la réaffirmation de la souveraineté

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Bernard Landry estime que Pierre Marc Johnson mérite l'appui de tous les militants, qu'il a droit à la paix, du moins jusqu'aux prochaines élections.

Aussi exhorte-t-il les dissidents à se rallier derrière la nouvelle orientation du Parti québécois.

L'essentiel a été maintenu, fait-il valoir, puisqu'on réaffirme en premier lieu l'objectif de la souveraineté.

L'ancien adversaire de Pierre Marc Johnson au leadership du parti, qui assistait hier au débat sur l'affirmation nationale lors du congrès, ne souhaite pas que les mécontents déchirent leur carte de membre.

Ce geste serait stérile, explique-t-il, puisqu'il mènerait droit à la marginalisation de l'option indépendantiste.

Nous vivons dans un système politique bipartite, où il n'y a pas de place pour les voies alternatives. Lorsqu'on franchit la porte d'un des deux grands partis, on entre dans l'univers de la marginalité, fait-il valoir.

Tête coupée

Le Parti québécois a besoin de tous ses éléments, ajoute-t-il. En démocratie, on ne coupe pas les têtes, on les compte.

Le ralliement de M. Landry,



Bernard Landry

prévisible, en est un stratégique. Il s'agit pour lui d'attendre que les conditions soient propices à la réalisation de l'article un du programme du PQ...

M. Landry n'a pas été surpris de la victoire de la thèse de l'affirmation nationale, d'abord en commission puis en plénière, hier au congrès.

Selon lui, cet aboutissement était connu lorsque l'aide parlementaire est parvenue à ce qu'on surnomme dorénavant le

Compromis beauceron

C'est en mars dernier, où l'arrimage entre souveraineté et affirmation nationale fut réalisé que M. Landry s'est rallié.

Ce tour de force, M. Landry l'attribue en grande partie à la sortie qu'il avait faite au Conseil national de janvier.

Mon intervention de janvier (en faveur de la souveraineté) a mené au compromis beauceron, estime-t-il.

C'est pourquoi M. Landry n'a pas jugé bon d'intervenir hier au congrès. Mon objectif était rempli.

NPD

Un autre facteur qui a conduit au maintien de la souveraineté est la place non-négligeable qu'a pris le Nouveau parti démocratique (NPD) dans l'électorat, note-t-il.

Les péquistes ont alors compris qu'ils devaient maintenir les souverainistes dans leur camp.

De toute façon, M. Landry estime qu'il a fait un compromis mais non une compromission.

C'est un compromis acceptable, et je crois maintenant que M. Johnson mérite la paix pour les quelques années à suivre.

EN BREF

MALENFANT BOYCOTTÉ

■ Le Parti québécois boycotte les établissements de Raymond Malenfant. Le guide remis aux délégués péquistes pour le congrès de fin de semaine ne mentionne même pas le Motel Universel parmi les hôtels disponibles, bien qu'il s'agisse de l'hôtel le plus près du lieu de la réunion. Pourtant, en 1985, Malenfant avait versé \$3 100 à la caisse électorale du PQ, au moment où ce parti formait le gouvernement.

DES LIBÉRAUX SURVEILLÉS

■ Différentes associations du Parti québécois publient un bulletin donnant par ordre alphabétique la liste des gens qui ont souscrit à la caisse électorale libérale dans chaque comté. Plusieurs souscripteurs du PLQ, qui voient leur nom ainsi exposé publiquement, ne la trouvent pas drôle, a commenté le militant péquiste qui a eu cette idée.



L'avocat Guy Bertrand qui participait hier au congrès du Parti québécois s'est empressé de signer une pétition contre l'affirmation nationale, thèse préconisée par le chef du parti Pierre Marc Johnson.

LASERPHOTO CP

Mulroney prédit que son gouvernement sera reporté au pouvoir au prochain scrutin

Presse Canadienne
SEPT-ÎLES

■ Le premier ministre Brian Mulroney a prédit hier que son gouvernement sera reporté au pouvoir, lors des prochaines élections générales, grâce notamment à l'accord constitutionnel du lac Meech qui a ramené le Québec dans le giron de la Confédération.

« Qu'on se le dise, nous ne faisons que commencer à nous battre », s'est exclamé M. Mulroney dans un discours à l'emportepièce devant une foule de partisans qui l'ont chaudement applaudi et acclamé.

« Nous allons porter dans chaque paroisse, chaque ville et chaque village du Canada notre message de réconciliation, de renouveau économique, de renaissance, de prospérité. »

« C'aura été une réalisation du gouvernement progressiste-conservateur: ramener la prospérité et l'espoir dans un Canada nouveau, uni et unifié. »

M. Mulroney, de passage dans son comté de Sept-Îles, abordait ainsi pour la première fois, au Québec, la question constitutionnelle depuis l'accord de principe passé à lac Meech le 3 juin dernier.

Parlant sans l'aide d'un micro ou de notes et ne bénéficiant même pas d'une estrade, M. Mulroney s'est affirmé « très ému » devant la foule des partisans qui l'ont accueilli à l'aéroport, certains entonnant l'hymne national.

Il a profité de l'occasion pour rappeler que, durant la campagne électorale en vue du scrutin de

1984, il avait promis de convaincre le Québec d'adhérer à l'accord constitutionnel de 1981 « avec honneur et enthousiasme ».

« C'est fait », s'est-il exclamé fièrement, « c'est une victoire importante remportée par un pays unifié. »

À la blague, il a ajouté que l'unité du pays ne semble pas transparente, par ailleurs, au sein du Parti libéral.

S'adressant aux journalistes pour la première fois depuis son retour du Sommet des Sept, à Venise, le premier ministre a soutenu que les sénateurs libéraux semblent préparer leur dissension sur l'accord du lac Meech.

« Je croyais et j'espérais » que les représentants non-élus du Parlement se joindraient aux élus des Communes au sein d'un comité conjoint chargé d'étudier l'accord. Or, a-t-il ajouté, les sénateurs libéraux « ont refusé, à moins que je fasse erreur, d'appuyer la position de leur leader John Turner » à ce chapitre.

Un peu plus tard, devant quelque 150 autres partisans, au centre-ville de Sept-Îles, M. Mulroney a ajouté que l'accord de lac Meech met fin aux inégalités entre les provinces.

« Le lac Meech est synonyme d'égalité pour tous les Canadiens, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve. Il n'y aura plus de provinces plus égales que les autres... »

Sous les applaudissements de ses partisans, il a terminé en affirmant que « maintenant que le Canada est de nouveau un tout », des perspectives économiques « absolument extraordinaires » s'ouvrent à lui.



Le premier ministre canadien Brian Mulroney, transportant son jeune fils Nicolas sur ses épaules, s'est joint à Mila son épouse pour assister à une représentation de cirque qui se tenait hier à Sept-Îles.

Un expert constitutionnel estime que les députés peuvent parler français au Parlement albertain

Presse Canadienne
EDMONTON

■ Reconnu comme un expert constitutionnel, M. Eugene Forsey a affirmé devant le comité des privilèges du Parlement albertain que le député néo-démocrate Léo Piquette avait le droit de poser une question en français, en avril dernier, à l'Assemblée législative de l'Alberta.

L'ancien sénateur a expliqué que le gouvernement albertain n'avait jamais abrogé les droits que possédait la langue française au moment où la province faisait partie des Territoires du Nord-Ouest.

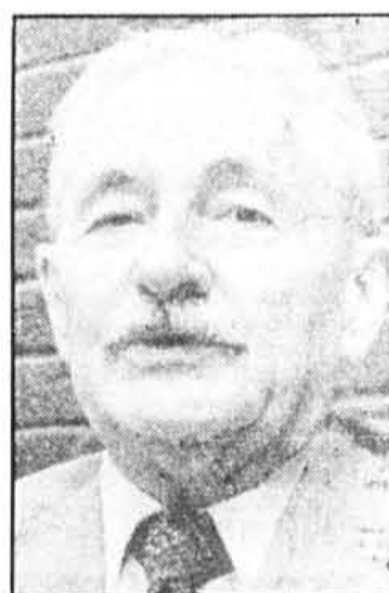
M. Forsey a raconté qu'il avait examiné des documents juridiques et qu'il avait trouvé « difficile de résister à la conclusion que M. Piquette avait le droit légal de poser sa question en français et que le président de l'Assemblée législative avait enfreint les privilèges de M. Piquette en l'empêchant de le faire. »

Le témoin a ajouté: « Je risque peut-être d'être cité pour outrage en parlant ainsi. »

Le comité des privilèges, qui est formé de députés de tous les partis politiques, entend des témoins pour décider des recommandations qu'il fera à la législature sur la question de la langue.

Speak white

Un des membres du comité, le député conservateur Eric Mus-



Eugene Forsey

grave, a émis l'opinion que M. Piquette avait abusé de ses privilèges en voulant parler une langue non comprise par tous les députés.

Lorsque le député Piquette a posé sa question en français à la ministre de l'Éducation Nancy Betkowski, qui est bilingue, le président de l'assemblée, M. David Carter, lui a interdit de parler dans cette langue.

Le Procureur général, M. Jim Horsman, a tenté de minimiser le témoignage de M. Forsey en rappelant qu'il n'était « qu'un témoin du NPD ».

Pour M. Piquette, cependant, le témoignage de M. Forsey renforce sa propre conviction qu'il a le droit de parler français à la législature albertaine.



Serge Joyal

Les libéraux fédéraux sont de moins en moins chauds pour le libre-échange

■ Si l'on en croit le sentiment qui se dégage d'un colloque tenu hier par le Parti libéral fédéral, la question du libre-échange n'aura pas pour les libéraux, aux prochaines élections, le même caractère d'urgence qu'elle revêt actuellement pour le gouvernement de M. Mulroney.

Résumant les délibérations de ce colloque, qui a attiré quelque 175 militants à l'Université de Montréal, Serge Joyal, président de la commission politique du PLC, a affirmé que le projet de libre-échange actuel soulève beaucoup d'incertitudes.

« Ce qui nous a le plus refroidi, dit-il, c'est l'affirmation de M. Laurent Picard selon lequel le libre-échange ne nous garantit au-

vement que le Canada ne deviendrait pas West Virginia ». Cet État américain affiche un taux de pauvreté très élevé.

M. Laurent Picard a été commissaire à la Commission MacDonald dont les recommandations ont été favorables au libre-échange. En plus de M. Picard, le colloque du Parti libéral comportait des représentants des milieux agricoles, universitaires, culturels et syndicaux.

« Les Canadiens, a dit M. Joyal, en guise de résumé, ne sont pas prêts à devenir des Américains. On est marié économiquement avec les Américains, mais on ne sait pas trop quel prix il faudrait payer pour en faire un mariage absolu. Ce qui est évident aux

yeux de tout le monde, c'est que le Canada ne peut pas mettre tous ses oeufs économiques dans le même panier, qui est le panier américain. »

M. Joyal a rappelé que 80 p. cent du commerce entre le Canada et les États-Unis se fait déjà sous le régime du libre-échange. « Mais, dit-il, il y a une importante réflexion à faire avant de laisser aller les 20 p. cent qui restent. »

Le colloque a mis en évidence, selon M. Joyal, que les implications politiques, sociales et culturelles du libre-échange n'ont pas encore été vraiment débattues. De plus, ajoute-t-il, les mécanismes d'ajustement, de transition et d'arbitrage sont encore totale-

ment inconnus, ce qui fait qu'on en est encore, dans cette question du libre-échange, dans le domaine des hypothèses.

Par ailleurs, le Parti libéral se dirige, précise M. Joyal, vers une redéfinition de la politique commerciale canadienne qui n'est pas uniquement ancrée sur le libre-échange. Le PLC, a affirmé en substance M. Joyal, favorise une approche diversifiée et non une simple approche bilatérale avec les seuls États-Unis. Il faut, dit-il, négocier plus largement avec nos partenaires du GATT, tant en Asie qu'en Europe, plutôt que de s'engager dans le corridor unique que constitue le libre-échange avec les USA.

LE X^e CONGRÈS DU PARTI QUÉBÉCOIS

Un congrès pour éviter la débandade électorale

GILBERT BRUNET
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La maison péquiste est moins grande qu'avant. Le financement est plus difficile. Le nombre d'invités a beaucoup diminué. Le nouveau maître des lieux s'acharne à lever les hypothèques, de toutes natures.

Une chose n'a toutefois pas changé: les murs sont toujours faits de verre. L'entretien ménager, toujours à recommencer, s'y fait cependant au vu et au su de tout le monde, ce qui le distingue.

Deux ans après le départ du père-fondateur, le Parti québécois en est à son premier grand congrès sous la présidence de Pierre Marc Johnson. Chez les 58 000 membres qui restent au

ANALYSE

parti, son leadership n'est que peu contesté. Les grands dissidents, souverainistes «orthodoxes» et contestataires de l'homme confondus, sont partis au fil des années post-référendaires.

Le premier congrès depuis la démission de René Lévesque. Le premier depuis l'élection de M. Johnson. Le premier depuis la débandade électorale. Le premier sur le changement d'orientation proposé: la «démarche» de l'affirmation nationale, pour «construire le pays» souverain.

Tout le reste devient mécanique, stratégique. La grande absente de ce congrès, c'est la passion. Aucune ferveur dans les propos. Aucun drapeau, aucun cri de ralliement. De la besogne, du boulot à abattre.

Rien n'est laissé au hasard. Le PQ se sait épié. Il tient à l'être malgré les possibles retombées défavorables: sa marque de commerce est en jeu.

Son «produit» était, la semaine dernière encore, jugé «ambigu» par les répondants aux sondages. Voilà ce qui fait le plus mal. Voilà la première hypothèque à lever.

«Démêler» les militants, d'abord. Projeter, ensuite et à travers eux, une image nette, claire: souverainistes nous sommes; mais démocrates encore davantage.

Dans ce contexte, même la «promotion» de la souveraineté ne doit pas faire partie du

programme. Pas tout de suite. Pas pour la prochaine élection. Appel au pragmatisme. Rejet des rêveurs. Dissiper l'ambiguïté à tout prix. Cela devient une question de survie.

Traditionnellement, le Parti québécois a été celui des compromis en vue du pouvoir. Depuis le concept originel de «souveraineté-association», et jusqu'au concept d'«affirmation nationale» adopté hier. Pierre Marc Johnson n'a jamais caché sa soif du pouvoir. Ce que lui reprochent, précisément, ceux qui voient en lui un «opportuniste», un chef qui mise sur l'usure du pouvoir libéral pour cueillir un fruit mûr.

Mais ils sont de moins en moins nombreux, au sein du PQ, à lui adresser ce reproche. Bernard Landry disait hier: fini le temps de la contestation du chef et du concept qu'il met de l'avant. Fini pour deux ans: jusqu'au prochain congrès; jusqu'au lendemain des prochaines élections.

Sans quoi, l'opposition aux libéraux, dans le prochain Parlement, pourrait être néo-démocrate. Gracieuseté des déchantements péquistes. C'est maintenant qu'il faut y penser. Et c'est maintenant qu'une forte majorité de péquistes y pensent.

Les autres ténors de ce qui, avant-hier encore, s'appelaient la dissidence péquiste, se rallient. Plus ou moins bruyamment. Pas tous parce qu'ils ont été convaincus. D'inévitables calculs stratégiques, discrets par définition. Les années 90, certains les entendent déjà.

La seule certitude, depuis hier, c'est que le thème central de la prochaine campagne péquiste sera un programme de gouvernement provincial. Une province qui chercherait à s'affirmer encore plus qu'elle ne l'a fait depuis un quart de siècle. Une province qui ne se contenterait surtout pas des gains du lac Meech. Un Québec à bâtir.

La démarche, si le PQ est reporté au pouvoir, sera «franche et branchée», selon l'engagement du chef: elle donnera un sens au développement économique, axé sur l'emploi, et impliquera des politiques linguistiques et culturelles vigoureuses.

Voilà ce qui, pour les électeurs, sera à prendre ou à laisser. Voilà ce qui sera opposé aux réalisations du gouvernement Bourassa et aux éventuels premiers pas des néo-démocrates.

Le Parti québécois a subi un échec lors de sa campagne de financement

Il a recueilli \$300 000 de moins que son objectif de \$1,5 million

MARIO FONTAINE
QUÉBEC

Le Parti québécois n'a pu recueillir que \$1,2 million au cours de sa dernière campagne de financement, c'est-à-dire \$300 000 de moins que son objectif.

Cette campagne fut exigeante et difficile, a reconnu hier son président, Michel Gauthier, en en dévoilant les résultats au congrès national du Parti québécois. A titre de comparaison, la dernière campagne de financement du Parti libéral a rapporté \$7 millions à la formation de Robert Bourassa.

«On a eu des aspirations un peu trop élevées», d'expliquer le député de Roberval aux journalistes. Les militants étaient à bout de souffle, dit-il, et le temps leur a manqué en dépit d'un sursis d'un mois et demi. Il ne désespère pas, toutefois, de voir un \$100 000 supplémentaire affluer dans les coffres d'ici l'automne.

Le débat sur l'affirmation nationale a en outre siphonné une bonne partie de l'énergie des militants. Pendant que les gens discutent de la position du PQ dans leurs comtés et régions, ils ne font pas de sollicitation. Et lorsqu'ils s'y remettaient, ce n'était pas toujours avec la même motivation.

D'autres membres, admet M. Gauthier, disaient aux sollicitateurs: réglez vos chicanes et après on fournira notre part. Les sollicitateurs eux-mêmes ont été difficiles à recruter dans certaines des 122 circonscriptions québécoises, et encore plus les militants disposés à superviser l'opération du début à la fin.

«À certains endroits la campagne ne s'est pour ainsi dire pas faite», poursuit le député Gauthier. Mais au moins on a sauvé les meubles. Selon lui le PQ peut fonctionner pendant un an avec \$1 million. Les \$1 207 000 recueillis suffiront donc à assurer l'intendance. Mais c'est compter sans la dette de \$300 000 qu'il lui reste encore à éponger.



Le président de la campagne de financement du PQ, le député Michel Gauthier, serre la main de son chef après avoir annoncé que la campagne n'avait rapporté que \$1,2 million.

Par rapport à sa levée de fonds de l'an dernier, le Parti québécois est tout de même allé chercher \$150 000 de plus. Certains comtés, tels Gatineau, Lavolette ou Hull, dépassent allègrement leurs objectifs en pourcentage. En chiffres absolus, les militants de Bertrand, après avoir battu Robert Bourassa aux dernières élections, ont été les plus efficaces au Québec, suivis de ceux d'Anjou, la circonscription de Pierre Marc Johnson.

On remarque, dans les statisti-

ques partielles publiées hier, que les performances de la région de la capitale nationale sont complètement passées sous silence. Or c'est dans la région de la Vieille capitale que les opposants à la thèse d'affirmation nationale ont été le plus actifs, et il semble que la manne aurait été particulièrement éparsée dans les comtés de Limoilou, Charlesbourg et Jean-Talon.

Le président de la campagne ne cependant que les partisans

inconditionnels de la souveraineté ont réussi à convaincre de nombreux membres et sympathisants de faire des chèques postdatés — comme le bruit avait circulé — dans l'attente des résultats du congrès de ce week-end.

«Nous n'avons presque pas reçu de ces chèques, y compris ceux envoyés de la région de Québec», explique M. Gauthier. Moi-même je n'en ai reçu que deux dans mon comté de Roberval, et je les ai retournés. Ça n'a pas été un mouvement suivi.»

Les jeunes et les femmes ont maintenant droit de cité au PQ

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Une nouvelle génération de péquistes aura désormais droit de cité au sein même de l'exécutif national du Parti Québécois. Après presque 20 ans d'existence, ce parti s'est doté hier d'un «comité jeunesse», imitant en cela l'ensemble des autres partis politiques.

Du même souffle, le PQ a créé un «comité national des femmes», instance formelle, officialisant la participation féminine au sein du parti.

En plénière, les 1 200 militants péquistes ont aussi précisé que le chef du parti devra faire reconfrimer son leadership, après chaque élection, «un oubli» aux statuts du PQ, qui a été comblé hier, à l'instigation même du chef Pierre Marc Johnson.

Jeunes

«Les jeunes ne sont pas moins politisés qu'avant, ils militent autant, mais dans d'autres structures, dans des groupes plus petits»,

a soutenu hier, en entrevue à La Presse, Melle Isabelle Courville.

Adoptée sur division, la création de cette instance a toutefois soulevé de l'opposition chez plusieurs jeunes qui y voyaient «une structure d'en haut vers le bas».

Sans opposition, Melle Courville doit être nommée, ce matin, comme représentante des jeunes au sein de l'exécutif péquiste. A 24 ans, elle n'hésite pas à parler d'une «nouvelle génération» de péquistes que les vieux routiers «accusent souvent de ne pas avoir d'histoire». «Pour eux les années 1960-1970 c'est leur vie» laisse-t-elle tomber.

«Pour moi, cela commence à Lévesque, avec la prise du pouvoir», lance-t-elle sans détours. Aussi elle ne s'excuse pas de ne pas connaître les anciens héros de l'épopée souverainiste.

Marcel Chapat? «Ca ne me dit rien», lance-t-elle. André D'Allemagne, le RIN, «c'est de l'histoire ancienne», réplique-t-elle.

«Je n'ai pas voté au référendum, il me manquait trois mois», confie cette ancienne militante du Méouï, le mouvement étudiant pour le «oui» en mai 1980.



Isabelle Courville

Elle repousse rapidement de la main les observations sur le manque d'agressivité des jeunes péquistes, qui contrairement aux jeunes libéraux, tant à Québec qu'à Ottawa, n'ont pas remis en question plusieurs positions de leur parti.

C'est parce qu'ils ont vécu «avec M. Johnson», le choc du départ de M. René Lévesque puis de la défaite électorale, qu'ils ne se perçoivent pas comme les chiens de garde de leur parti contre l'establishment, explique-t-elle.

Autre différence, au PLQ, «ce sont des jeunes qui votent pour élire des jeunes», au PQ, les délégués jeunes seront appuyés par l'ensemble des militants, ce qui élimine le risque de créer un ghetto avec un comité jeunesse, soutient-elle.

D'ailleurs, observe-t-elle, de nombreux jeunes n'étaient plus d'accord avec les dernières années du régime Lévesque. «Il était temps que cela change», lance-t-elle. «Nous avons vu les résultats de l'Année internationale de la jeunesse, nous l'avions contesté», rappelle la jeune péquiste.

Les militants du PQ blâment le gouvernement pour son attitude face au différend SQ-CSN

MARIO FONTAINE
QUÉBEC

Une commission du Parti québécois a blâmé le gouvernement Bourassa, hier, pour le rôle qu'il a joué dans l'affrontement entre la Confédération des syndicats nationaux et la Sûreté du Québec.

C'est par une très forte majorité que les participants à la «commission sur la démocratisation politique» ont accusé le gouvernement libéral d'avoir abdiqué ses responsabilités quant aux opérations de la Sûreté concernant la CSN, dans le cadre du dixième congrès national du parti.

Cette abdication, ont prétendu les délégués, remet en cause un principe démocratique fondamental: la nécessité pour les autorités civiles de répondre des faits et gestes des corps policiers. Un point que le chef de la formation, Pierre Marc Johnson, soulève déjà la semaine dernière à l'Assemblée nationale.

Certains militants ont exprimé leur inquiétude, dans la discus-

sion précédant le vote en commission, de voir la population assimiler leur blâme à un appui direct à la CSN. Mais la défense des principes de démocratie a fini par l'emporter. En neuf ans de pouvoir nous n'avons pas eu ce genre de problèmes que Bourassa n'a mis que dix-huit mois à s'attirer, a expliqué en substance le député Claude Filion.

Les délégués au congrès du PQ, qui se tient ce week-end à l'Université Laval, seront appelés à se prononcer sur cette proposition d'urgence cet après-midi. Celle-ci précise en outre que le «Parti québécois exige des autorités élues qu'elles s'assurent que la loi, les droits et les libertés soient respectés par toutes les parties en cause et que le gouvernement fournisse à l'opinion publique les garanties qui s'imposent et ce, afin d'éviter une situation qui remet en cause la paix sociale et les fondements de notre démocratie».

Au total seize résolutions d'urgence ont été déposées à l'ouverture du congrès, sur des sujets

aussi variés que les réfugiés, la fermeture de l'usine de matelas Simmons, les jeunes assistés sociaux ou les coupures de fonds dans le réseau collégial.

Trois de ces propositions d'urgence dénoncent aussi verbalement l'entente constitutionnelle du Lac Meech que le chef Pierre Marc Johnson le faisait lui-même dans son discours d'ouverture de vendredi. Le Québec, dit l'une d'elles, ne doit signer aucune entente constitutionnelle tant qu'il n'a pas obtenu des pouvoirs spécifiques confirmant son identité nationale, notamment les pleins pouvoirs de légiférer sur les questions linguistiques.

Une autre résolution dénonce «l'inaction et l'indifférence» du gouvernement Bourassa dans les dossiers impliquant le gouvernement fédéral. On pointe du doigt la localisation de l'agence spatiale, la mise en place d'un centre financier international à Montréal, la papeterie de Matane et l'approvisionnement en gaz naturel de Pétromont.



M. Claudé Filion

La «Chambre des régions», parrainée par Johnson, reçoit un mauvais accueil

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Les militants péquistes sont déterminés à renvoyer leurs dirigeants à la table à dessin sur le projet de «chambre des régions» préconisé par leur chef, Pierre Marc Johnson.

Les 150 militants réunis hier à l'atelier sur la démocratisation politique ont endossé, pour l'essentiel, le chapitre du credo de M. Johnson sur les institutions politiques et la réforme du scrutin.

Ainsi, les péquistes, ont endossé l'idée d'une élection directe, au suffrage universel, une forme de régime présidentiel au Québec, en dépit de certaines réticences.

Toutefois, ils ont choisi de remettre à plus tard tout débat sur l'idée d'une «Chambre des régions». Cette instance, «formée de membres élus au scrutin proportionnel par régions», selon le projet de M. Johnson, devait «assurer un meilleur équilibre des forces et tendances politiques de la société québécoise».

Sur division, les militants ont choisi de faire disparaître, pour l'instant, ce concept, promettant en retour une réforme du mode de scrutin qui tiendra compte des «différentes forces, tendances politiques et courants idéologiques».

«Il faut que ce projet soit étudié de façon plus approfondie. On est conscient que les gens veulent plus de détails», a reconnu le député de Gouin, M. Jacques Rochefort.

Ces décisions doivent revenir, en assemblée plénière aujourd'hui, avant de constituer des amendements formels au programme du PQ.

centration et la décentralisation du pouvoir politique».

In extremis, des partisans de M. Johnson sont parvenus à ajouter, comme «mandat» pour leur exécutif national, d'étudier ce projet de «Chambre des régions» dans leur réforme globale du mode de scrutin.

Président critique

Bien que retenus par les militants, d'autres aspects du programme préconisé ont soulevé des commentaires défavorables. L'idée d'un «régime présidentiel au Québec» est «une chose bizarre», apparu comme un poil sur la soupe», a lancé un militant de Verchères, M. Jean Marie Danis. L'éventuel «président» risque de se faire «crucifier» par ses commettants s'il se voit forcé d'entériner les décisions d'un gouvernement dominé par un autre parti, a mis en garde une autre militante.

Du même souffle, les péquistes ont repoussé une série d'amendements qui voulaient, notamment, que l'indépendance puisse se faire sur une majorité de sièges, plutôt que de suffrages, et que l'expression «nation distincte» soit préférée à «peuple distinct», dans le programme du parti.

Pilotés par le député de Tailon, M. Claude Filion, les militants ont aussi décidé de ne pas inclure la Charte québécoise des droits à une éventuelle constitution québécoise. Cette constitution consacrerait en outre le recours au référendum comme «instrument additionnel de démocratie» pour permettre à la population de s'exprimer «sur tout sujet d'intérêt national».

L'atelier a aussi renvoyé aux oubliettes, par une forte majorité, une résolution diamétralement opposée à la thèse d'affirmation nationale, provenant de l'aile radicale du PQ.

La moitié du monde

Les tâches domestiques: le partage reste à faire



HUGUETTE ROBERGE

La semaine prochaine, on leur dira «Bonnie fête, les papas!». En attendant, et alors que, demain et mardi, plusieurs d'entre eux réfléchiront ensemble à Montréal sur «la place du père», on peut se permettre de leur dire carrément qu'ils n'en font pas gros — en tout cas pas assez — à la maison. En général... notez bien.

Ce n'est pas moi qui le dit, mais une étude tout à fait sérieuse réalisée récemment aux États-Unis auprès de 5 000 ménages d'Ohio. La grande conclusion: les femmes font encore presque toute la lessive, le nettoyage de la maison et la cuisine quotidienne, même quand elle travaillent à plein temps à l'extérieur de la maison.

Au petit écran, les hommes n'ont pas fini de ne pas voir la différence dans la performance des différents savons! Dans l'intimité de la salle de lessive familiale, seulement 14 p. cent d'entre eux font presque toujours ou souvent fonctionner la machine à laver et la sècheuse (ce pourcentage monte à peine à 18 p. cent chez les hommes dont la femme a un emploi temps plein).

S'ils sont assez nombreux à se lancer avec joie en cuisine de luxe ou à s'activer devant le hibachi, au profit des invités et de leur ego, seulement 25 p. cent s'abaissent à préparer les repas ordinaires avec une certaine régularité.

Dans les couples où les deux conjoints ont un revenu de travail, seulement 22 p. cent des hommes acceptent volontiers

et régulièrement de nettoyer la maison (aspirateur, époussetage, etc.), tandis que 28 p. cent s'acquittent des courses au super-marché. Enfin, 30 p. cent desservent habituellement la table et lavent la vaisselle (proportion à la hausse, depuis l'avènement du lave-vaisselle qui simplifie assez les opérations). L'histoire ne dit pas qui récuré les chaudières et fait briller évier et comptoirs de cuisine...

On peut s'étonner que les hommes de moins de 35 ans, désignés souvent — peut-être abusivement — comme «hommes nouveaux», ne soient que très légèrement plus performants que leurs aînés dans les travaux routiniers de maison.

Les résultats de l'étude donnent à croire qu'aujourd'hui, la femme en emploi régulier n'est libérée qu'après 50 heures de travail, alors que sa mère, à son âge, avait une semaine moyenne de travail de 25 heures à la maison...

On y apprend aussi que, si les hommes n'ont vraiment pas remplacé les femmes dans leurs tâches domestiques traditionnelles, par contre les femmes empiètent sur certaines des tâches traditionnellement dévolues aux hommes *at home!*

Ainsi, parmi les femmes au travail, près de 20 p. cent se chargent presque toujours ou souvent des réparations mineures dans la maison, 26 p. cent s'organisent avec les réparations d'automobile, 35 p. cent préparent les déclarations d'impôts. Enfin 37 p. cent peignent et posent le papier peint. Et plus de 47 p. cent sortent régulièrement les ordures!

Tout ça, c'est aux États-Unis, bien sûr. A propos, chez vous, comment ça va?

Source: *Women's Work Is Almost Never Done*, ACROSS THE BOARD, bulletin du National Family Opinion Inc. of Toledo, Juin 1987.

BLOC NOTES

POUR ASPIRANTES FEMMES CASQUÉES...

Dans une série intitulée *Les femmes casquées* où je présentais récemment cinq femmes travaillant dans le monde de la construction, l'une d'elles, Danielle Duperré, opératrice de machinerie lourde, déplorait l'absence d'écoles au Québec où les jeunes filles pourraient apprendre ce métier.

Le coordonnateur de la formation professionnelle, Education des adultes, à la Commission scolaire régionale Vaudreuil-Soulanges, M. Jacques Desjardins, réagit:

«C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu l'article relatif à Mme Danielle Duperré. Je suis persuadé que les sentiments qu'elle a exprimés sont partagés par un grand nombre de femmes. Cependant, j'aimerais les informer qu'il est possible pour une femme — et qu'il a toujours été possible — de recevoir une formation professionnelle à notre institution.

«En effet, des femmes se sont inscrites et ont réussi des apprentissages en conduite de machinerie lourde, en conduite d'installations de traitement des eaux, en mécanique de machines fixes, pour ne nommer que quelques métiers reconnus comme non traditionnels auprès des clientèles féminines.»

M. Desjardins joint à sa lettre quelques monographies de cours qui évitent soigneusement tout sexisme: pelle hydraulique, chargeuse à pneus, pelle à benne trainante, niveleuse, mécanique de machines fixes, chargeuse-pelleteuse, bouteur, électro-mécanique en production automatisée-robotique. Avis aux intéressées. Inf: (514) 455-9311.

J'AI MAIGRI DE 56 LIVRES GRÂCE À NUTRI-DIÈTE MD

JE ME SENS MAINTENANT LIBÉRÉE ET VRAIMENT BIEN DANS MA PEAU

Publicité «VÉRITÉ»

«J'avais honte de mon corps. En maigrissant, j'ai perdu tous mes complexes.»

Voici le témoignage de Mme Manon Beauvais de Montréal qui a maigri de 186 livres à 130 livres en 12 mois, grâce à Nutri-Diète.

Je suis une personne assez radicalement. Quand je veux manger quelque chose, c'est en quantité que je le veux ou pas du tout. C'est pourquoi les régimes qui permettent de manger de tout, mais en quantité limitée, ne m'ont jamais convenus. C'est aussi pourquoi NUTRI-DIÈTE me satisfait pleinement. Avec NUTRI-DIÈTE, on remplace un repas complet. C'est simple à préparer et délicieux au goût. Ce dernier point est d'ailleurs très important pour moi. Je ne prendrais pas quelque chose qui est bon pour la santé si cela avait mauvais goût.

J'ai donc commencé à prendre NUTRI-DIÈTE dans le but de maigrir et de perdre les complexes que je trainais avec moi depuis quatre ans. J'avais honte de mon corps et je me sentais constamment visé aussitôt que quelqu'un me parlait de régimes ou de poids.

J'ai pris NUTRI-DIÈTE à la place du repas du midi. En douze mois, je suis passée de 186 livres à 130 livres. J'ai donc perdu 56 livres. Je suis très satisfaite de ce résultat, bien que je sois consciente qu'il me reste encore quelques livres à perdre. Avant de prendre NUTRI-DIÈTE, je portais des vêtements de 16 à 18 ans; je porte actuellement 9-10 et parfois 7-8 ans. J'ai perdu trois pouces de tour de taille, sept pouces au niveau des hanches et cinq pouces au niveau des cuisses.

NUTRI-DIÈTE, PERMET D'AMÉLIORER LE COMPORTEMENT ALIMENTAIRE. L'un des éléments majeurs du succès de la méthode amaigrissante Nutri-Diète repose sur l'amélioration des habitudes alimentaires que connaissent les personnes qui perdent du poids à l'aide de Nutri-Diète. C'est cette transformation du comportement alimentaire qui permet à des personnes comme Mme Manon Beauvais de rester minces après avoir maigri.

Maintenant je me sens belle car la beauté n'est pas qu'au niveau du visage, mais au niveau du corps tout entier. Je ne suis plus gênée de sortir et même d'aller me baigner. Je n'entends plus de remarques désagréables sur mon passage, alors qu'auparavant je pouvais même lire de telles remarques dans les yeux des gens. En d'autres mots, je me sens libérée et bien dans ma peau.

Ces résultats ont été obtenus sans grande difficulté. Je n'ai pas trouvé

la méthode NUTRI-DIÈTE difficile à suivre et je n'ai pas eu à me priver. Je n'ai pas eu faim et je ne me suis pas sentie frustrée non plus.

En fait, la méthode NUTRI-DIÈTE est bien supérieure à toutes les autres méthodes d'amaigrissement que j'ai tenté de suivre auparavant. Pour moi, c'est une méthode qui présente tous les avantages: efficace, facile à suivre, simple pour ceux qui travaillent, pratique, agréable au goût, nutritive et surtout on ne se sent pas faible.

Avant de connaître NUTRI-DIÈTE, j'étais parmi la catégorie de gens gourmands. Maintenant, j'ai considérablement modifié mes habitudes alimentaires. Je n'abuse plus des desserts riches, des croustilles ou du chocolat. J'ai appris à refuser une seconde assiette, puisque la première me satisfait.

NUTRI-DIÈTE m'a transformée autant sur le plan esthétique que sur



Après: 130 livres

Avant: 186 livres

le plan psychologique. Je me sens beaucoup moins complexée et beaucoup moins visée lorsqu'il est question de régime ou de grosseur. Je suis également beaucoup plus à l'aise pour l'achat de mes vêtements et je suis plus coquette.

Manon Beauvais, Montréal

«Je n'ai pas trouvé la méthode Nutri-Diète difficile à suivre et je n'ai pas eu à me priver. Je n'ai pas eu faim et je ne me suis pas sentie frustrée non plus».

Lait fouetté • Pouding • Soupe

PLUSIEURS SAVEURS À VOTRE CHOIX
 LAIT FOUETTÉ: 20 sachets: chocolat, vanille, fraise
 POUDDING: 18 sachets: vanille, chocolat, caramel, banane.
 SOUPE: 6 sachets: crème de pois jaunes, crème de champignons; crème à saveur de poulet; crème de tomates-légumes.



Fabriquée par Santé Naturelle (A.G.) Ltée, 389 Charles-Péguay, La Prairie, Qué.

PORTES & FENÊTRES VERDUN LTÉE
 LAVAL: 4525, boul. Samson 681-1547
 ST-BASILE: 139, boul. Laurier 653-2265
 VERDUN: 925, rue Hickson 769-1725
 VERDUN: 4281, rue Verdun 761-7895
 MONTRÉAL: 2260, rue St-Clément 255-6868

STANLEY LES PORTES DE GARAGE
 Avantage II
 PORTE DE GARAGE SECTIONNELLE EN ACIER ISOLÉE
 Coupe-froid 8x7 9x7 10x7
 Quincaillerie incluse \$399 \$439 \$469

R. Lofflamme & Frère Inc.
 FENÊTRES À BATTANTS EN CÈDRE, UN OUVRANT
 Dimensions: 24x30 \$109 39x46 \$189 39x39 \$175 39x62 \$229

KAYCAN REVÊTEMENTS VINYLE DS
 59¢ pi car.
 Boîte de 18 feuilles (200 pi car.)

STANLEY PORTE EN ACIER ISOLÉE
 Prémontée dans un cadre en pin
 Coupe-froid magnétique
 Grandeurs: 32" et 34" Cadre 11 1/2"
 \$159
 Modèle B 01. Cadre 11 1/2" \$169

Olympic NOUVEAU LANTERNEAUX
 (Dôme en plexiglass) 28 x 52
 THERMO \$199

COUPON - RABAIS ÉPARGNEZ \$5000
 sur les prix des lanternes Olympic ci-contre en vigueur jusqu'au 25 juin 1987

Plus de 25 modèles de portes en acier isolées en montre
 Choix de 25 couleurs pour les portes d'acier
 Toutes nos portes en acier sont vendues avec un cadre de 1 1/2" pour un cadre de 1 3/4" \$10 en sus
PAYEZ ET EMPORTEZ OUVREZ LE SAMEDI de 9h à midi.

Les portes STANLEY, GARANTIE 10 ANS. Nos spéciaux sont valides jusqu'au 30 juin 1987